



## Culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes Baromètre 2020

Résultats détaillés de l'enquête réalisée  
par FuturoCité



#smartregion

digital  
wallonia  
.be

Avec le  
soutien  
de la  
**Wallonie**

## Table des matières

Partie I : Introduction .....	3
1. Présentation de FuturoCité .....	3
2. Contexte et objectifs .....	3
Contexte .....	3
Objectifs de l'enquête .....	6
3. Méthodologie suivie et période de l'enquête .....	7
4. Mesure de la progression des administrations .....	8
Partie II : Résultats de l'enquête .....	9
1. Analyse du profil des répondants.....	9
Taux de participation.....	9
Fonction des répondants.....	12
2. Gouvernance de la donnée .....	14
Profils liés au numérique disponibles dans les communes .....	14
Inventaire des données .....	17
Audit des données.....	19
Politique de gouvernance.....	21
Centralisation des données .....	23
Logiciel de gestion des données interne et intégré (ERP) .....	25
Collecte des données.....	26
Conscientisation des mandataires et décideurs.....	31
Sensibilisation du personnel.....	33
Sécurisation des données.....	35
Attaque ou tentative d'usurpation.....	36
3. RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles.....	39
Communes en conformité avec le RGPD.....	39
Démarches de mise en conformité avec le RGPD .....	41
Perception du RGPD .....	42
4. Open Data.....	45
Connaissance du décret Open Data .....	45

Perception de l'Open Data .....	47
Ouverture ou non des données par les communes .....	51
Réponses des communes répondantes affirmant ouvrir leurs données .....	52
Réponses des communes répondantes affirmant ne pas ouvrir leurs données.....	63
Demandes des communes répondantes en terme d'Open Data.....	68
Charte pour le développement d'applications mobiles multiservices et ouvertes .....	69
5. Exploitation des données .....	71
Manière d'exploiter les données.....	71
Collaboration avec des acteurs privés.....	72
Raisons évoquées par les communes qui ne sont pas prêtes à collaborer avec des acteurs privés .....	74
6. Demandes des répondants.....	75
Partie III : Conclusions .....	76

## Partie I : Introduction

**Depuis quelques années, le volume des données explose. La donnée s'impose à toutes les organisations, qu'elles soient privées ou publiques, et en particulier aux collectivités locales.**

**En 2018, 112 communes wallonnes ont participé à notre enquête sur la culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes. 2 ans plus tard, FuturoCité a réalisé une seconde enquête afin de mesurer la progression des administrations.**

**Cette enquête aborde les différentes thématiques de la donnée : gouvernance, état des lieux quant au règlement RGPD, ouverture ou encore exploitation des données communales.**

### 1. Présentation de FuturoCité

**FuturoCité** est une Asbl dont la mission est de « Stimuler et supporter la croissance économique dans la Smart Région grâce à l'activation et l'exploitation des données, au-travers de l'utilisation efficace de l'Open Data, de l'Internet des Objets et de l'Intelligence Artificielle ». FuturoCité est le référent opérationnel du volet Smart Région de la stratégie Digital Wallonia.

### 2. Contexte et objectifs

#### Contexte

##### Les données : le carburant de toute ville intelligente

Depuis quelques années, le volume des données explose. Leur croissance exponentielle résulte du développement des technologies et outils numériques et de l'inflation de leurs usages. La donnée s'impose à toutes les organisations, qu'elles soient privées ou publiques, et en particulier aux collectivités locales.

La généralisation du numérique, la dématérialisation croissante des services publics et l'exigence par les citoyens de services en ligne toujours plus performants font désormais de la donnée un sujet incontournable pour les territoires. Données géographiques et spatiales, données personnelles des citoyens, données d'urbanisme, statistiques économiques, données des réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunication, ..., les données touchent au territoire et sont le socle des services que les collectivités locales offrent aux citoyens et aux professionnels.

La construction d'un territoire Smart nécessite de se pencher sur ces données, aujourd'hui au cœur de la constitution d'un nouveau patrimoine, le patrimoine immatériel, véritable jumeau du patrimoine

physique. Et les enjeux sont considérables pour les collectivités : conception de nouveaux services, propriété de la donnée, collaboration ou non avec les grands acteurs du numérique, souveraineté territoriale, ... Loin d'être un domaine purement technique, la donnée publique impacte directement les politiques publiques et l'offre de services des territoires. Bien gérée, elle est même source de développement économique et sociétal local.

Combiner et analyser les données publiques offre à une ville ou une commune la possibilité de fournir de nouveaux services adaptés à ses citoyens.

Ces nouveaux services intelligents permettent de :

- Maximiser le confort et le sentiment de sécurité du citoyen ;
- Restaurer le lien de confiance entre les administrations et les administrés ;
- Améliorer la gestion de la ville et contribuer à l'organiser de manière efficace ;
- Décloisonner, faciliter la transversalité et la collaboration inter-services ;
- Aider les élus dans leurs prises de décisions.

Pour plus d'informations sur la donnée, consultez notre atelier : [Gouvernance de la donnée publique : Quels objectifs, quels enjeux, quels usages ?](#)

### **Règlement Général sur la Protection des Données**

Le 25 mai 2018, le [Règlement Général sur la Protection des Données](#) (RGPD) est entré en vigueur. Cette nouvelle législation en matière de protection de la vie privée tend à instaurer un cadre légal applicable au traitement de données à caractère personnel.

Une donnée à caractère personnel se définit par toute information se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement. La notion de données personnelles est donc très large. Aucune différence n'est faite entre des informations confidentielles, publiques, professionnelles ou non professionnelles.

Les villes et communes sont bien entendu concernées par ce règlement puisqu'elles disposent d'un grand nombre de données à caractère personnel (Etat civil, Population, Ressources humaines, ...).

Le principe de base est que les données à caractère personnel doivent être collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas être traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités. Les données personnelles doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire et en lien avec la finalité pour laquelle les données sont traitées. Les données doivent être exactes et, si besoin, mises à jour. Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données inexactes, au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans délai. Les données ne doivent pas être conservées pour une durée qui dépasse la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles les données sont traitées. Les données doivent être traitées d'une manière qui assure un niveau de sécurité approprié aux données en utilisant des mesures techniques et d'organisation adéquates.

Plus d'informations sur le site de l'[Autorité de protection des données](#).

## Open Data

L'Open Data pour les communes est l'ouverture à tous, dans un format numérique, des données non personnelles des administrations publiques de manière à pouvoir les réutiliser facilement, que ce soit par les citoyens, les entreprises ou les administrations elles-mêmes.

L'objectif d'une politique de données ouvertes est bien entendu la réalisation d'économies mais l'Open Data permet surtout de :

- Donner accès à une meilleure connaissance du territoire :  
Espaces publics et naturels, patrimoine, équipements, voirie, cartographie, information socio-démographique, etc.
- Renforcer la transparence de l'action publique :  
Budgets, dépenses, élections, subventions, délibérations, coûts des prestations, sécurité publique, etc.
- Développer les services, soutenir l'économie locale et favoriser l'innovation :  
Améliorer la qualité des services rendus aux publics, participer aux actions en faveur du développement durable, développer la dynamique d'innovation, renforcer l'attractivité du territoire.
- Moderniser l'action publique - mutualiser et améliorer les échanges au sein de l'organisation et entre différents acteurs publics :  
Simplifier et fluidifier les échanges interservices à partir des données ouvertes, dans des formats normalisés.

Concrètement, une donnée ouverte est une donnée numérique caractérisée, à minima, par plusieurs propriétés :

- elle est librement accessible,
- elle est compréhensible,
- elle est publiée dans un format suffisamment répandu pour être exploitable par une machine,
- elle est réutilisable par tous, ses conditions de réutilisation sont précisées dans une licence.

[Source : [OpenData Locale](#)]

L'ouverture des données se réalise par la publication des données sur des sites web, des portails ou via des API (Interface pour l'accès Programmé aux Applications).

D'un point de vue légal, au sein de l'Union européenne, des conditions-cadres essentielles à la réussite de l'élaboration de politiques de données ouvertes ont été mises en place.

En 2003, l'Union européenne a adopté de nouvelles dispositions législatives favorisant la réutilisation de données publiques ouvertes dans les États membres. Il s'agit de la [directive sur la réutilisation des informations du secteur public 2003/98/CE](#). L'objectif principal était d'assurer l'égalité de traitement de tous les réutilisateurs potentiels, dans le cas où l'organisme de service public concerné publierait des données à des fins de réutilisation. La directive a été modifiée en 2013 par la [directive 2013/37/UE](#). Par cet amendement, le principe général mis en place est que toutes les informations accessibles, en vertu de la législation des États membres, soient en principe réutilisables.

Le 12 juillet 2017, le Parlement wallon a voté le projet de [décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française relatif à l'ouverture des données du secteur public](#). Ce décret conjoint transpose la Directive 2003/98/C.E. du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public telle que modifiée par la Directive 2013/37/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant la réutilisation des informations du secteur public. Ce décret est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2017 ; toutefois, faute d'arrêté d'exécution, ce décret n'est pas encore d'application.

Cette nouvelle législation « Open Data » mettra à disposition de tous les données des administrations publiques au format numérique de manière à pouvoir les réutiliser facilement, que l'on soit citoyen, entreprise ou même une administration.

## Objectifs de l'enquête

Les objectifs sont multiples :

- Réaliser un état des lieux (anonymisé) de la manière dont les communes wallonnes gèrent leurs données ;
- Aider les communes à se situer par rapport aux autres communes wallonnes et à un idéal Smart ;
- Identifier les besoins des communes en vue de les aider à progresser dans différentes thématiques ;
- Mesurer la progression des administrations depuis le baromètre que nous avons réalisé en 2018 ([voir ci-dessous](#)).

### 3. Méthodologie suivie et période de l'enquête

Nous avons préparé un questionnaire de 44 questions (maximum) simples et sans équivoque destinées à évaluer la culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes, au-travers de 4 thématiques : la gouvernance de la donnée au sein de la commune, la mise en application du RGPD, l'Open Data et l'exploitation des données par la commune.

Le questionnaire était basé sur l'[enquête réalisée en 2018 par FuturoCité](#).

Concrètement, ce questionnaire est organisé en cinq chapitres :

1. Informations générales : identification de la commune, coordonnées et profil du répondant
2. Gouvernance de la donnée : profils disponibles au sein de la commune, réalisation d'inventaire ou d'audit, politique de gouvernance des données, centralisation des données, collecte de données, sensibilisation, sécurité, ...
3. RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles qui tend à instaurer un cadre légal applicable au traitement de données relatives à des individus
4. Open Data : ouverture à tous des données au format numérique des administrations publiques de manière à pouvoir les réutiliser facilement, que ce soit par les citoyens, les entreprises ou les administrations elles-mêmes
5. Exploitation des données : tableaux de visualisation, solutions d'aide à la prise de décision, analyse intelligente des données, ...

Ce questionnaire numérique a été soumis à l'ensemble des 262 villes et communes wallonnes dès le 18 mai. Concrètement, un e-mail invitant à répondre au questionnaire a été envoyé à tous les directeurs généraux des communes wallonnes. Plusieurs relances par e-mail et par téléphone ont ensuite été effectuées.

Entre le 18 mai et le 7 juillet 2020, 75 communes y ont répondu, soit 29% des villes et communes wallonnes.



Les résultats de cette enquête sont statistiques : il n'est pas possible d'identifier les communes répondantes.



## 4. Mesure de la progression des administrations

En 2018, 112 communes wallonnes ont participé à notre enquête sur la culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes. [Vous pouvez retrouver les résultats ici.](#)

Suite à cette enquête, nous ne pouvions pas encore affirmer qu'il existe une culture forte de la donnée dans nos villes et communes. Trop peu d'entre elles étaient d'ailleurs conscientes de l'opportunité que représente l'ouverture des données publiques.

Cependant, différentes initiatives montraient une volonté de la part de quelques protagonistes du territoire (communes ou intercommunales) d'aller de l'avant en initiant des projets d'ouverture ou d'exploitation de ces données publiques. La conscience de la valeur des données comme outil de développement territorial était en train de grandir, principalement parmi les plus grandes villes.

2 ans plus tard, il était temps de mesurer la progression des administrations.

Tout au long de ce document, des comparaisons entre le baromètre de 2018 et le baromètre de 2020 sont réalisées.

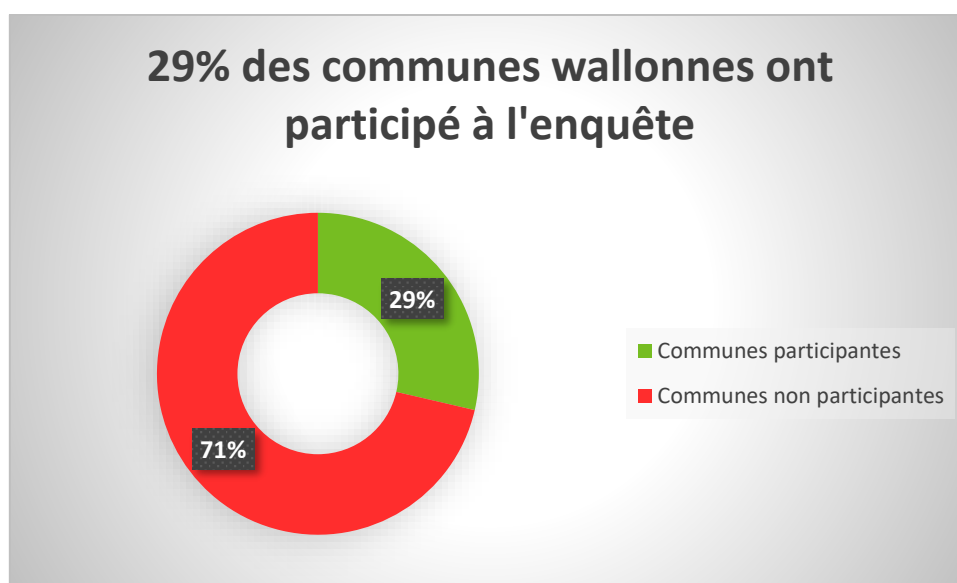
## Partie II : Résultats de l'enquête

Résultats statistiques de l'enquête sur la culture de la donnée dans les villes et communes wallonnes, réalisée par FuturoCité entre le 18 mai et le 7 juillet 2020.

### 1. Analyse du profil des répondants

#### Taux de participation

Sur les 262 communes wallonnes, nous avons obtenu 78 réponses à l'enquête, représentant 75 communes différentes (3 communes ont répondu 2 fois).

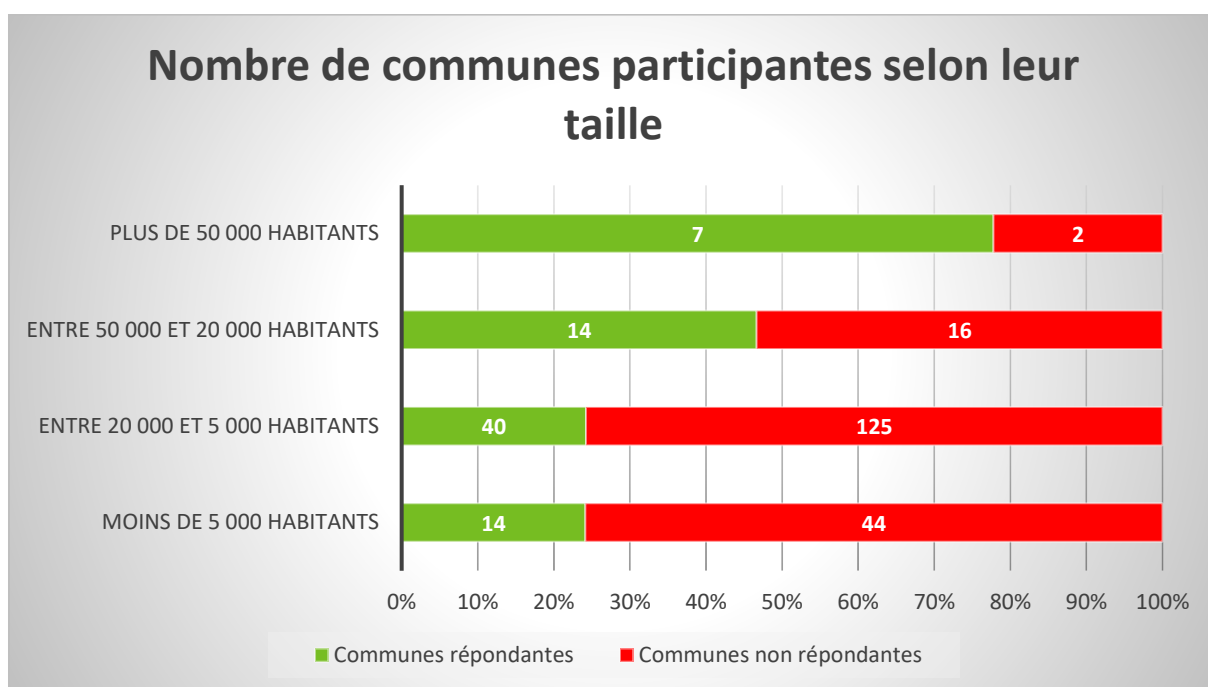


**PAR RAPPORT À 2018** Le taux de réponses inférieur à celui de l'enquête de 2018 – 112 communes, soit 43% des communes – s'explique par le fait que l'enquête a été réalisée en pleine crise sanitaire. Cette crise constituait d'une part la priorité pour les communes et donc l'impossibilité pour certaines de dégager du temps et, d'autre part compliquait les prises de contacts en particulier par téléphone.

**OBSERVATION** Les grandes communes wallonnes sont les mieux représentées dans l'enquête. Au plus la taille de la commune diminue, au plus le taux de participation à l'enquête diminue. Plusieurs facteurs expliquent le taux de participation des petites communes inférieur à la moyenne. D'une part, elles se sentent moins concernées par cette thématique. D'autre part, au sein des petites communes,

les mandataires et employés administratifs sont multi-tâches et semblent avoir moins de temps pour répondre à l'enquête.

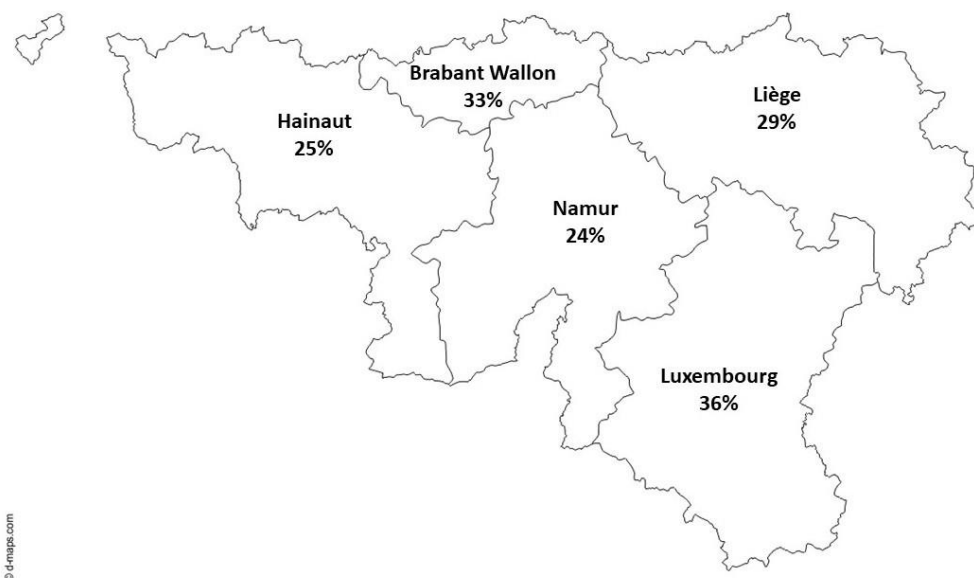
	Communes participantes	Communes non participantes
<b>Plus de 50 000 habitants</b>	7	2
<b>Entre 50 000 et 20 000 habitants</b>	14	16
<b>Entre 20 000 et 5 000 habitants</b>	40	125
<b>Moins de 5 000 habitants</b>	14	44



Le taux de participation à l'enquête par province est plutôt uniforme. En effet, la province avec le plus haut taux de participation est la province de Luxembourg avec 36% de communes participantes, alors que la province de Namur est la moins représentée avec 24% de communes participantes.

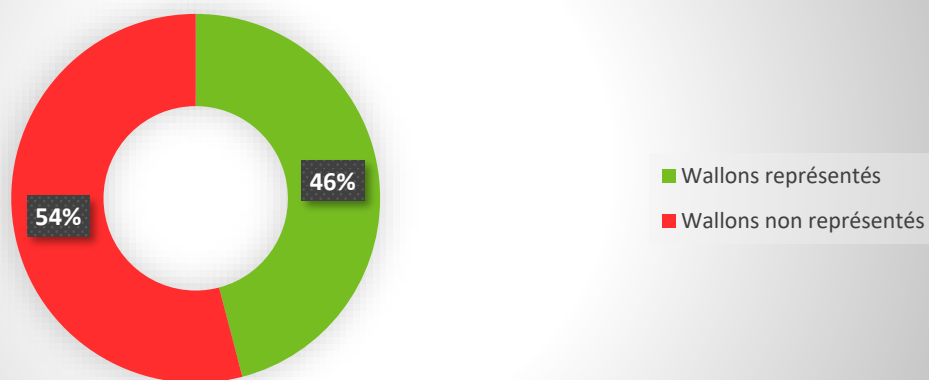
	Communes participantes	Communes non participantes
<b>Province de Luxembourg</b>	16	28
<b>Brabant Wallon</b>	9	18
<b>Province de Liège</b>	24	60
<b>Province du Hainaut</b>	17	52
<b>Province de Namur</b>	9	29

Pourcentage de communes participantes par province



Le taux de réponses des communes rapporté aux nombres d’habitants est de 46%. Ce pourcentage de 46% est obtenu en additionnant, pour chaque commune participante, le nombre d’habitants et en comparant ce résultat au nombre total d’habitants en Wallonie.

Habitants wallons représentés par l'enquête



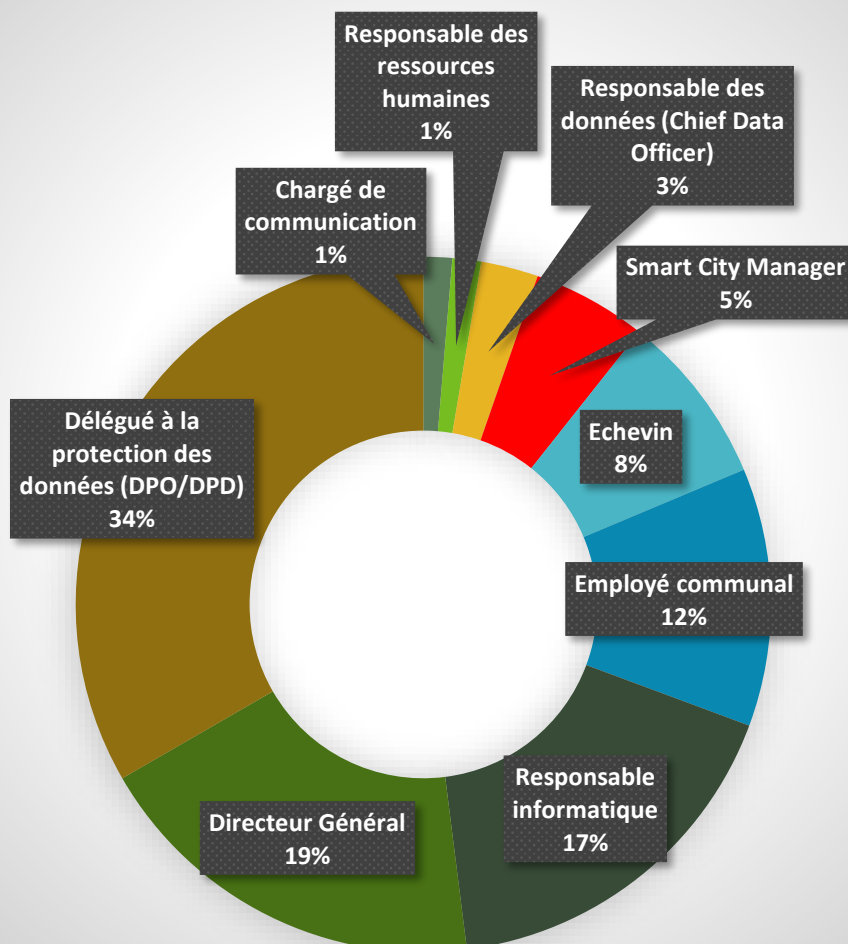
Malgré une participation plus faible qu’en 2018, **les communes répondantes sont représentatives de l’ensemble des communes wallonnes, en termes de taille des communes et de répartition géographique.**

## Fonction des répondants

La majorité (33%) des personnes ayant participé à l'enquête sont les délégués à la protection des données (DPO/DPD) de la commune. Le top 3 est complété par les directeurs généraux et les responsables informatiques.

Fonction des répondants au sein de la commune	Nombre	Pourcentage
<b>Délégué à la protection des données (DPO/DPD)</b>	25	33%
<b>Directeur Général</b>	14	19%
<b>Responsable informatique</b>	13	17%
<b>Employé communal</b>	9	12%
<b>Echevin</b>	6	8%
<b>Smart City Manager</b>	4	5%
<b>Responsable des données (Chief Data Officer)</b>	2	3%
<b>Chargé de communication</b>	1	1%
<b>Responsable des ressources humaines</b>	1	1%

## Fonction des répondants




## 2. Gouvernance de la donnée

Dans ce chapitre, le terme « donnée » fait référence à l'ensemble des données numériques de la commune : données des services (population, mobilité, ...), données personnelles, données ouvertes, données temps réel, ...

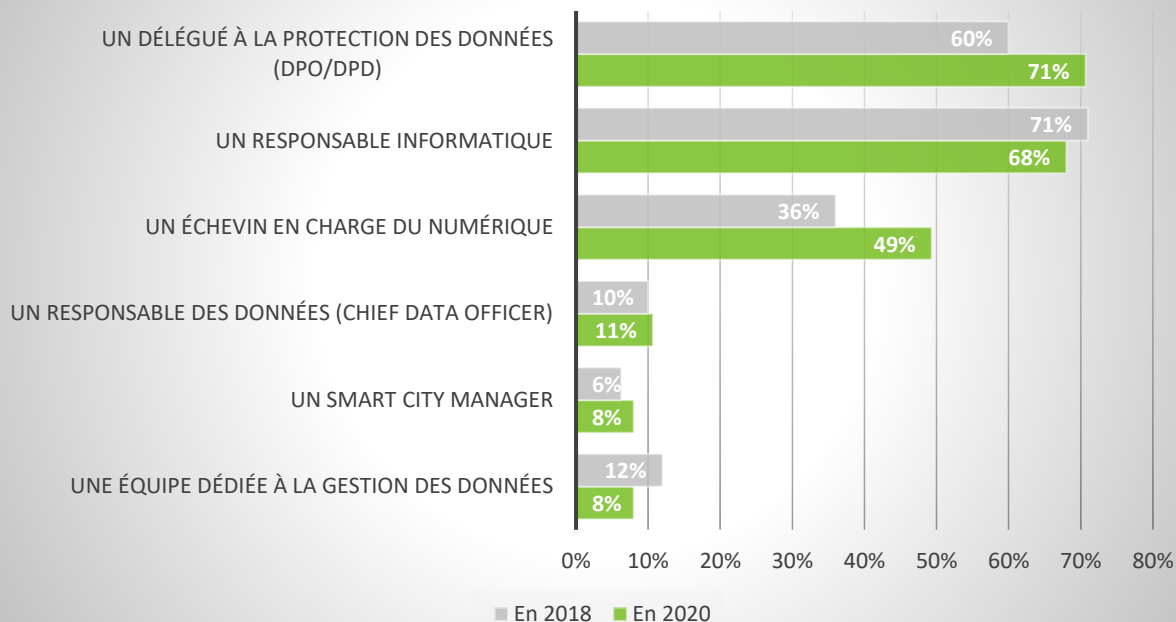
### Profils liés au numérique disponibles dans les communes

Le profil lié au numérique le plus présent dans les communes est un délégué à la protection des données, suivi de près par un responsable informatique. Le top 3 est complété par un échevin en charge du numérique.

De quels profils disposent les communes ?	Nombre	Pourcentage
<b>Un délégué à la protection des données (DPO/DPD)</b>	53	71%
<b>Un responsable informatique</b>	51	68%
<b>Un échevin en charge du numérique</b>	37	49%
<b>Un responsable des données (Chief Data Officer)</b>	8	11%
<b>Une équipe dédiée à la gestion des données</b>	6	8%
<b>Un Smart City Manager</b>	6	8%

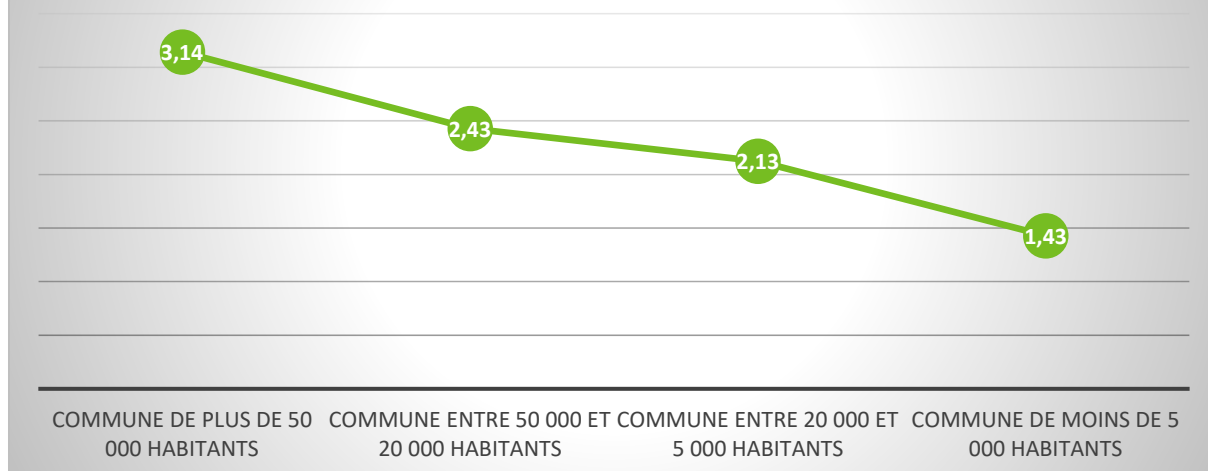
 **PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, le pourcentage de communes disposant d'un échevin en charge du numérique (+13%) ou d'un délégué à la protection des données (+11%) a significativement augmenté.

## De quels profils disposent les communes ?



**OBSERVATION** Par ailleurs, tout comme en 2018, on constate qu'au plus la taille de la commune diminue, au moins la commune dispose de profils liés au numérique.

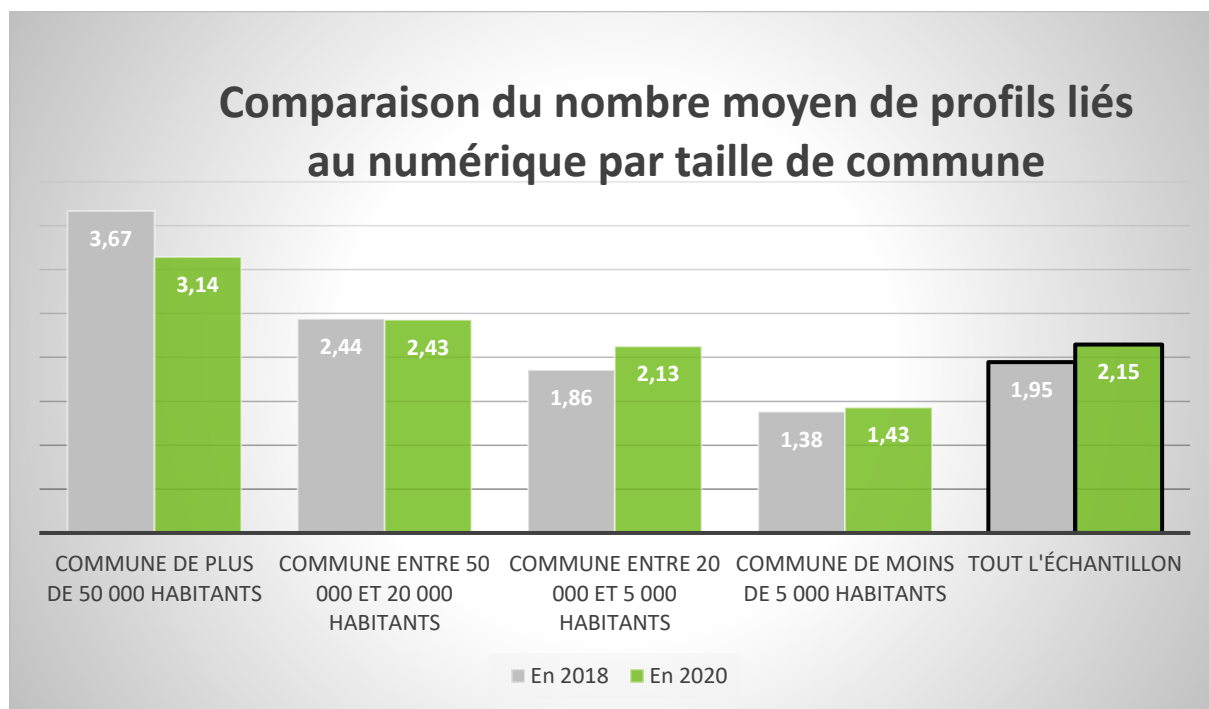
## Nombre moyen de profils liés au numérique par taille de commune



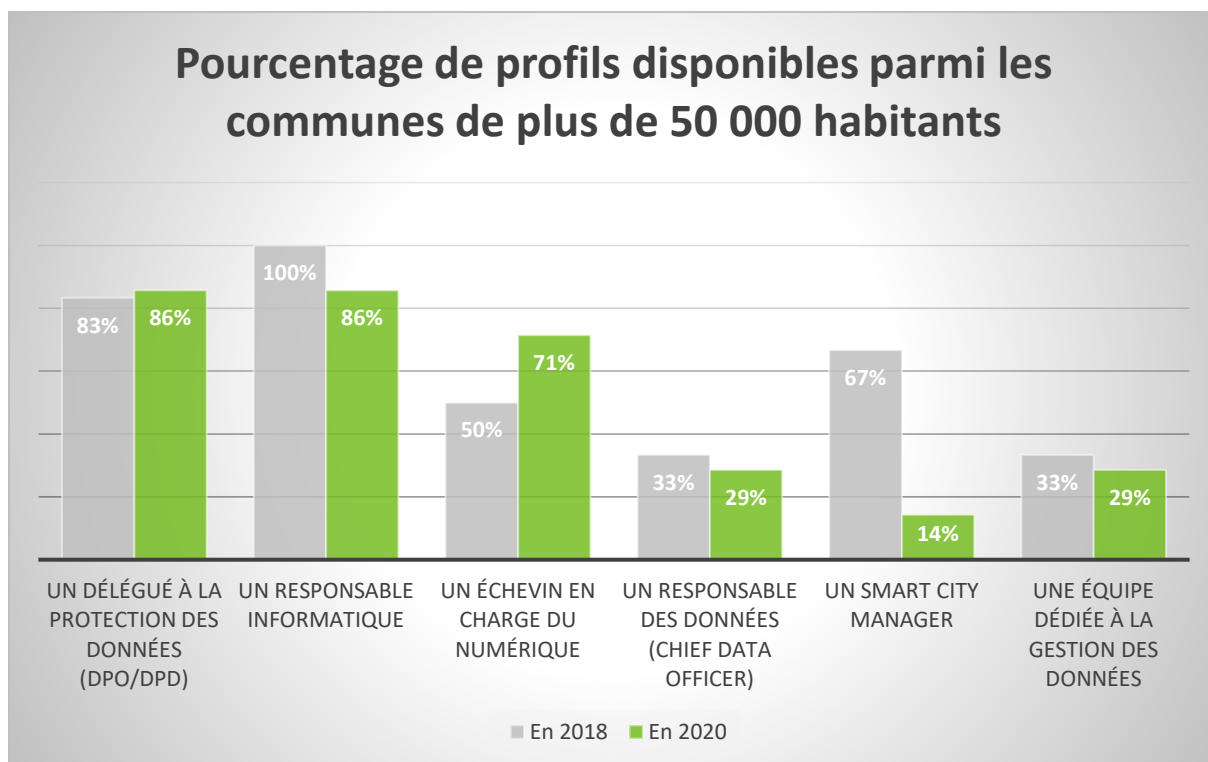


**PAR RAPPORT À 2018**

Globalement, le nombre moyen de profils liés au numérique par commune a augmenté en 2 ans. En effet, en 2018 les communes disposaient en moyenne de 1,95 profils liés au numérique contre 2,15 en 2020.

**OBSERVATION**

Etonnement, en observant les chiffres dans le détail, pour les plus grandes communes (plus de 50 000 habitants) ce nombre diminue significativement. Et c'est en particulier le nombre de smart city manager qui a fortement diminué dans les plus grandes villes.



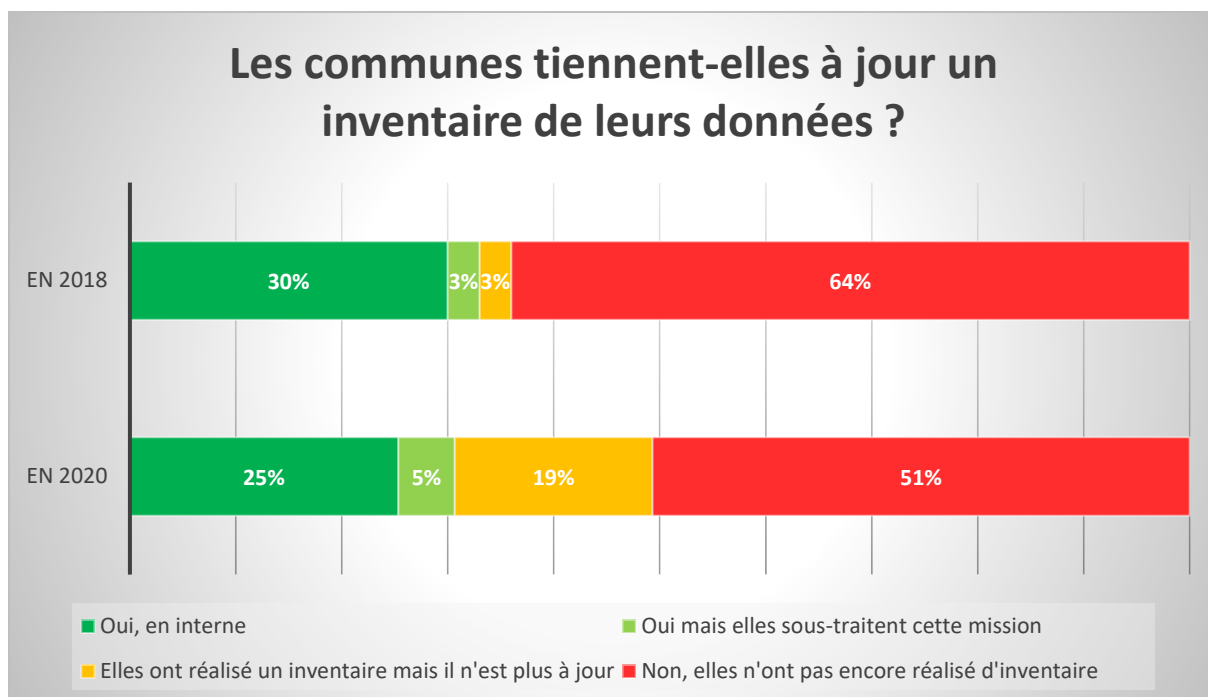
## Inventaire des données

Près de la moitié des communes disposent d'un inventaire de leurs données, même si pour 19% cet inventaire n'est plus à jour.

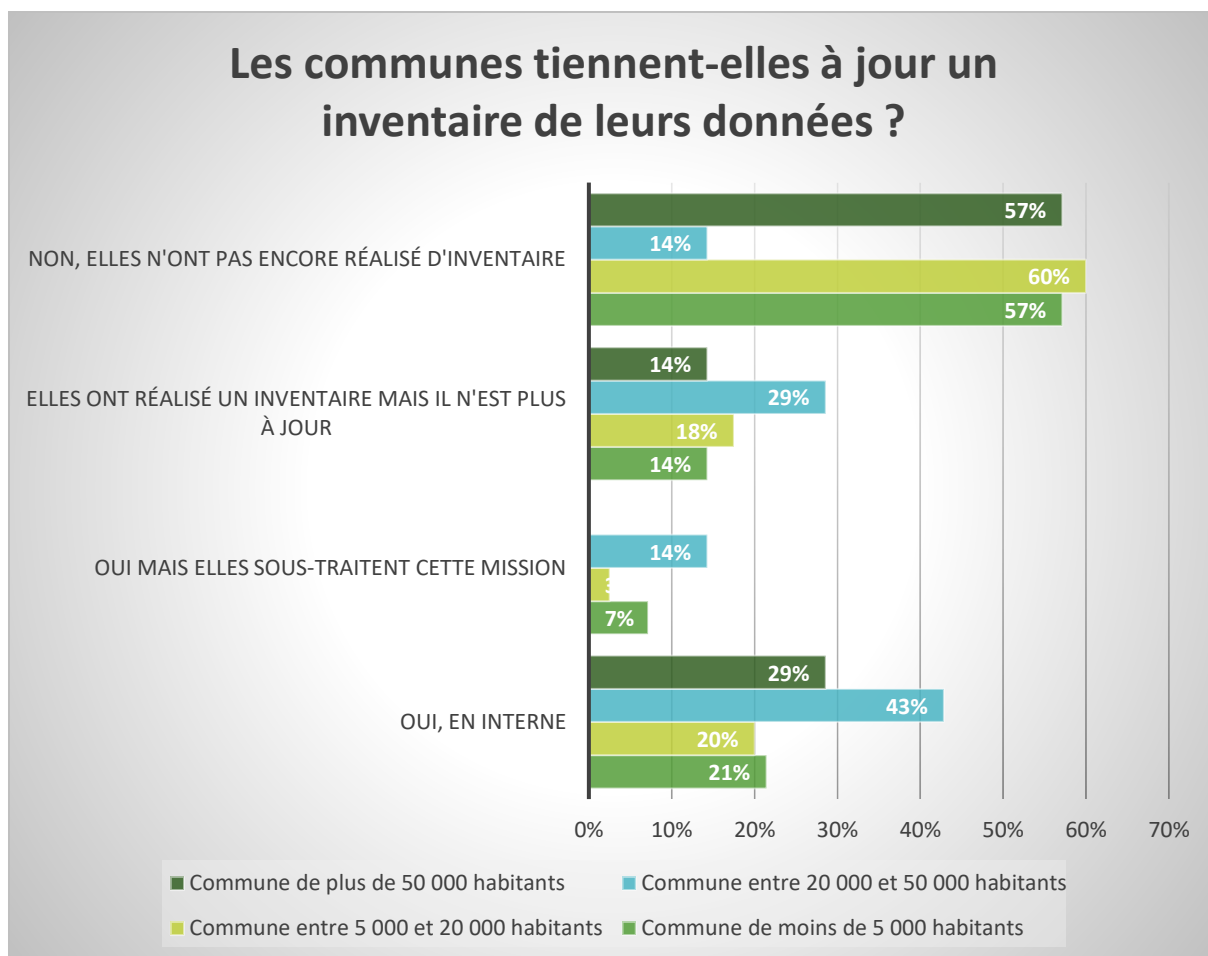
Les communes tiennent-elles à jour un inventaire de leurs données ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui, en interne</b>	19	25%
<b>Oui mais elles sous-traitent cette mission</b>	4	5%
<b>Elles ont réalisé un inventaire mais il n'est plus à jour</b>	14	19%
<b>Non, elles n'ont pas encore réalisé d'inventaire</b>	38	51%

### PAR RAPPORT À 2018

En 2 ans, on constate une augmentation de 14% de communes ayant réalisé leur inventaire. Mais certaines communes qui possédaient un inventaire à jour en 2018 ne l'ont pas maintenu à jour.



**OBSERVATION** Il est intéressant de noter que plus de la moitié des communes les plus grandes (plus de 50 000 habitants) n'ont pas réalisé d'inventaire, contrairement aux communes de 50 000 à 20 000 habitants parmi lesquelles seules 14% n'ont pas réalisé d'inventaire.



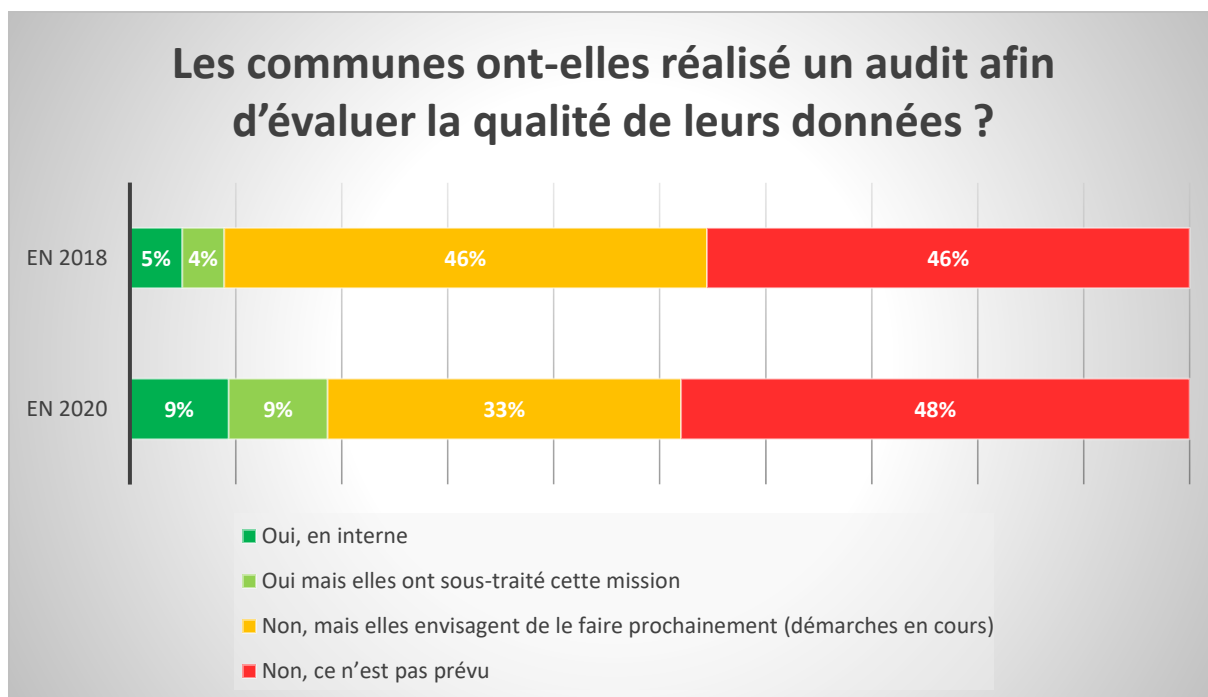
## Audit des données

Moins d'une commune sur 5 a réalisé un audit de leurs données afin d'en évaluer la qualité.

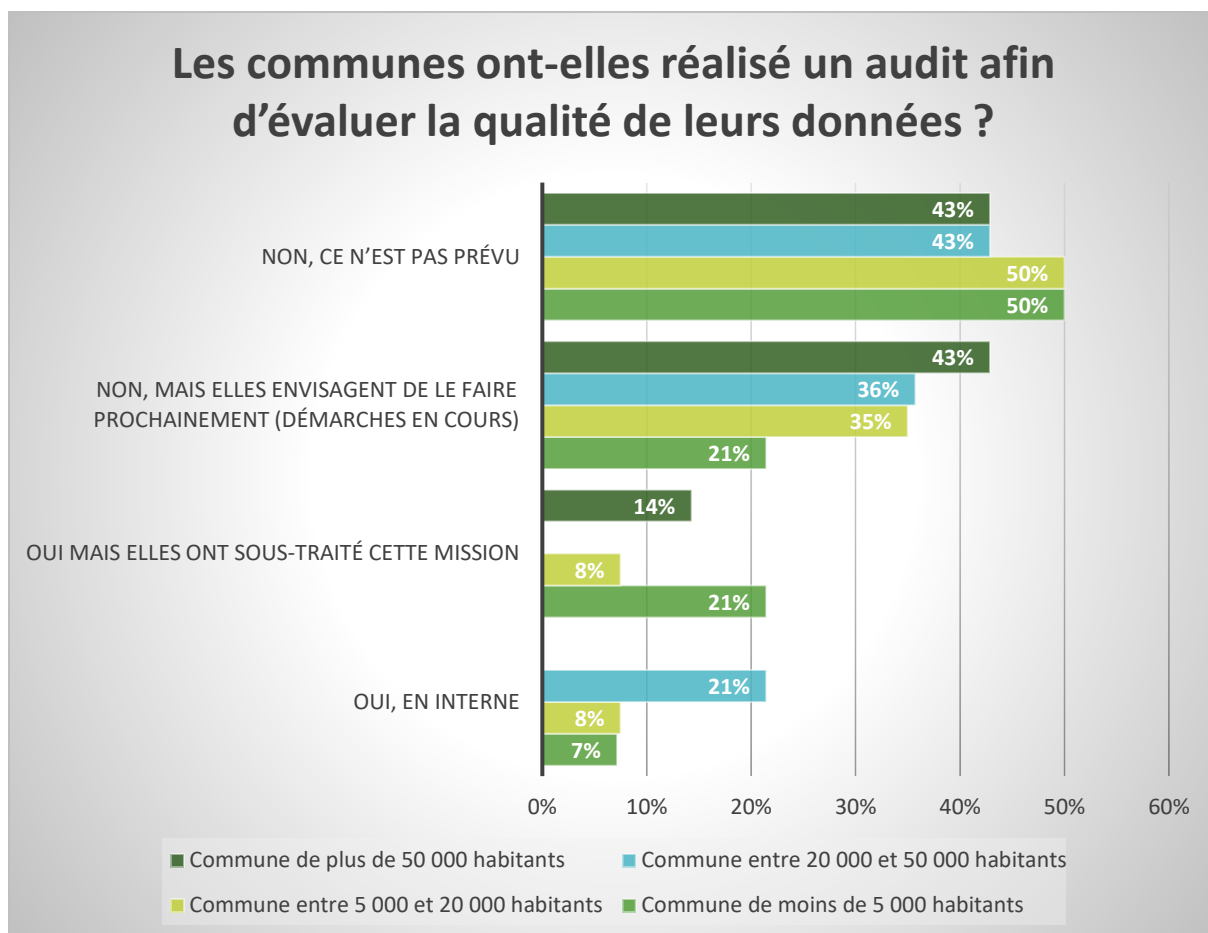
Les communes ont-elles réalisé un audit afin d'évaluer la qualité de leurs données ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui, en interne</b>	7	9%
<b>Oui mais elles ont sous-traité cette mission</b>	7	9%
<b>Non, mais elles envisagent de le faire prochainement (démarches en cours)</b>	25	33%
<b>Non, ce n'est pas prévu</b>	36	48%

**PAR RAPPORT À 2018**

En 2 ans, deux fois plus de communes ont réalisé un audit.



**OBSERVATION** La moitié des petites communes (moins de 20 000 habitants) ne prévoient pas de réaliser d'audit. Seule 1 commune de plus de 50 000 habitants (parmi les 7 grandes communes ayant répondu) a réalisé un audit.

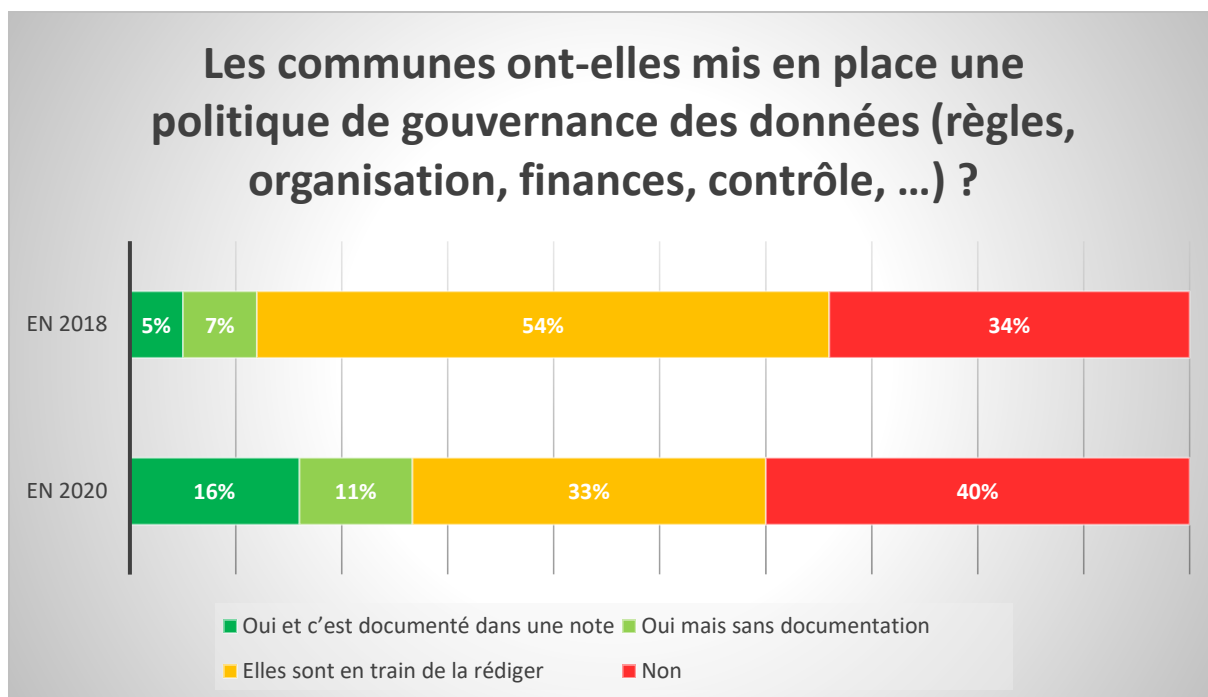


## Politique de gouvernance

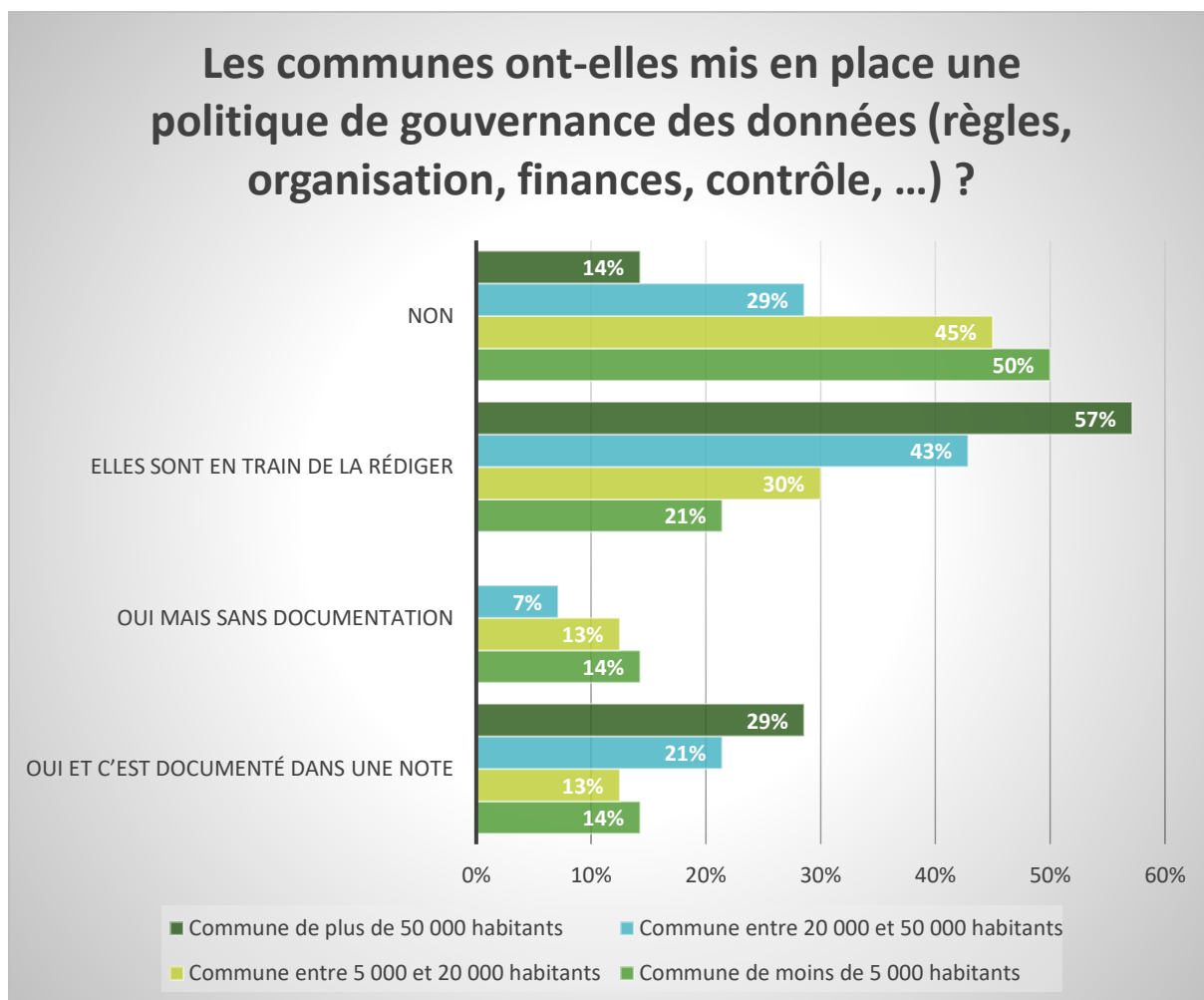
A peine plus d'un quart des communes a mis en place une politique de gouvernance des données.

Les communes ont-elles mis en place une politique de gouvernance des données (règles, organisation, finances, contrôle, ...) ?	Nombre	Pourcentage
Oui et c'est documenté dans une note	12	16%
Oui mais sans documentation	8	11%
Elles sont en train de la rédiger	25	33%
Non	30	40%

**PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, 15% de communes en plus ont mis en place leur politique de gouvernance des données.



**OBSERVATION** Ce sont principalement les grandes communes qui disposent d'une telle politique ou qui sont en train de la mettre en place.



## Centralisation des données

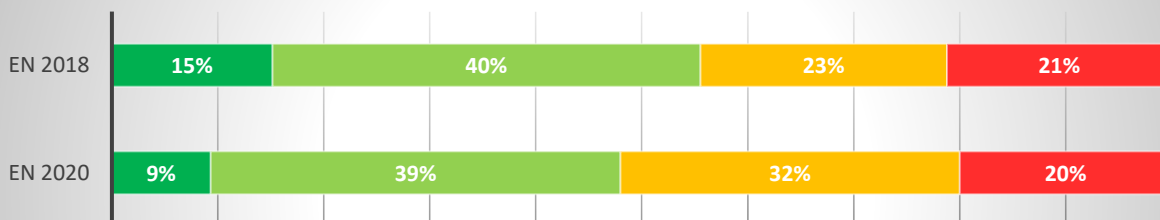
Moins de la moitié des communes centralisent en partie leurs données.

Les données des communes sont-elles centralisées ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui, la majorité des données sont centralisées dans une base de données commune à tous les services/départements</b>	7	9%
<b>Certaines données sont centralisées dans une base de données commune à tous les services/départements, mais pas toutes</b>	29	39%
<b>Les données ne sont pas encore centralisées mais elles y travaillent</b>	24	32%
<b>Non, ce n'est pas prévu</b>	15	20%

**PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, le pourcentage de communes qui centralisent au moins certaines données a légèrement baissé.

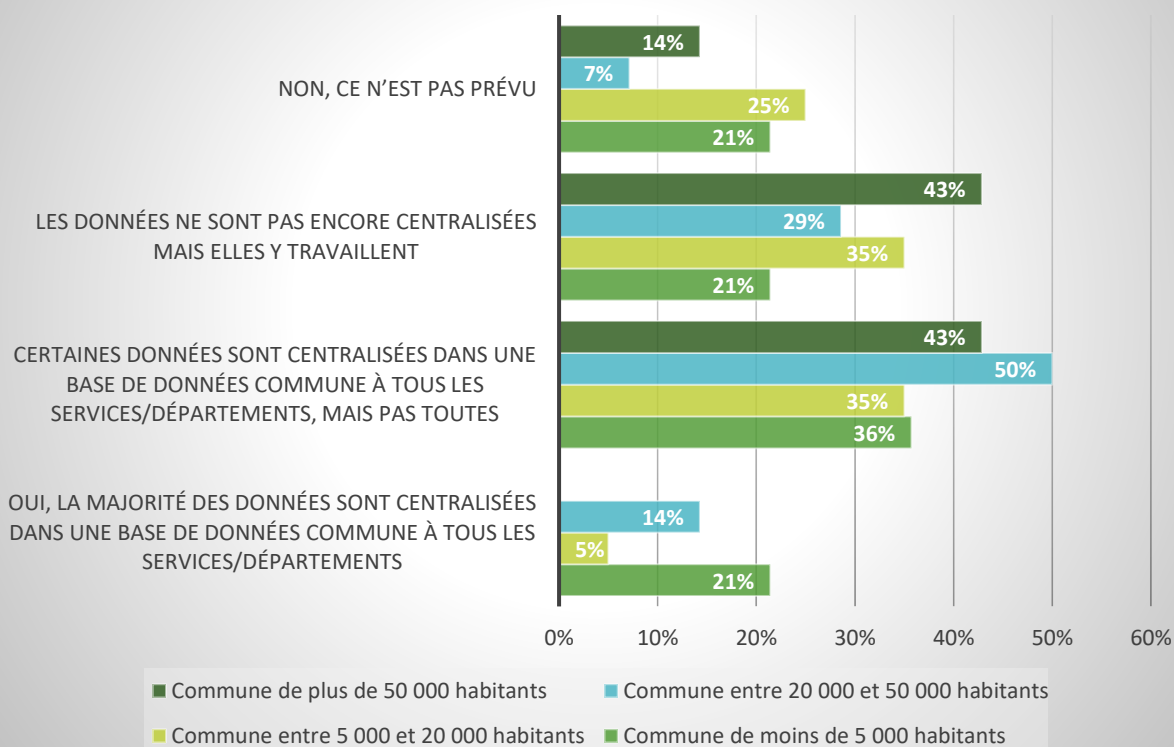


## Les données des communes sont-elles centralisées ?



- Oui, la majorité des données sont centralisées dans une base de données commune à tous les services/départements
- Certaines données sont centralisées dans une base de données commune à tous les services/départements, mais pas toutes
- Les données ne sont pas encore centralisées mais elles y travaillent
- Non, ce n'est pas prévu

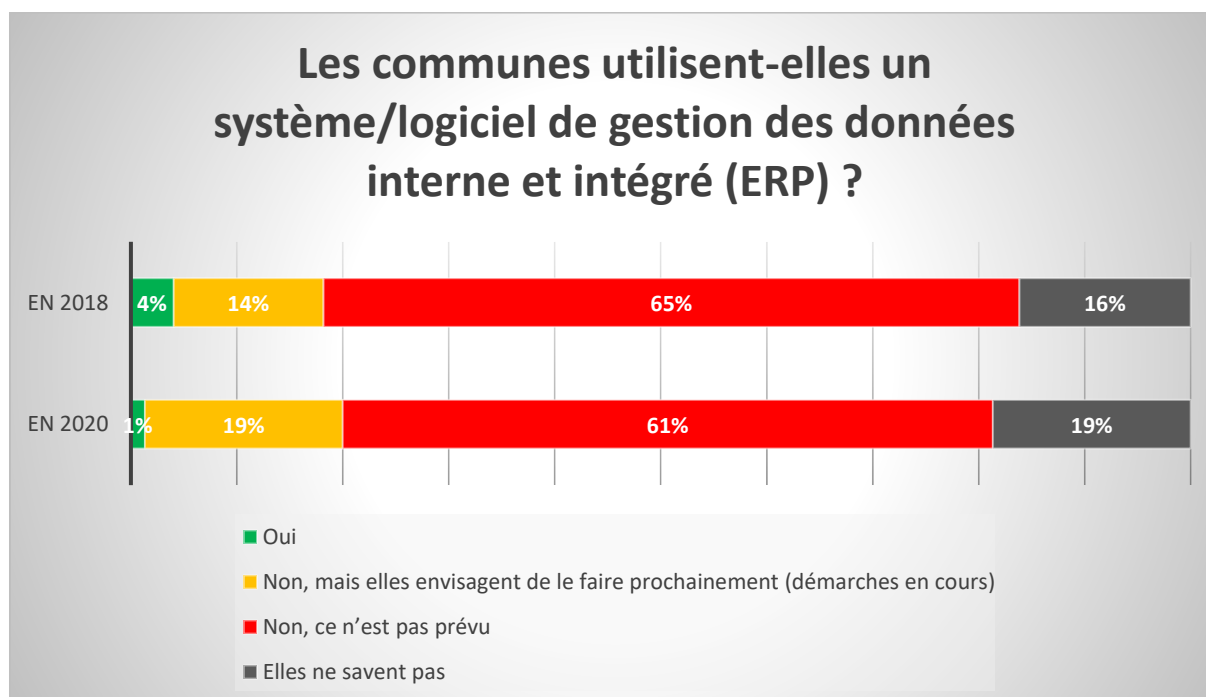
## Les données des communes sont-elles centralisées ?



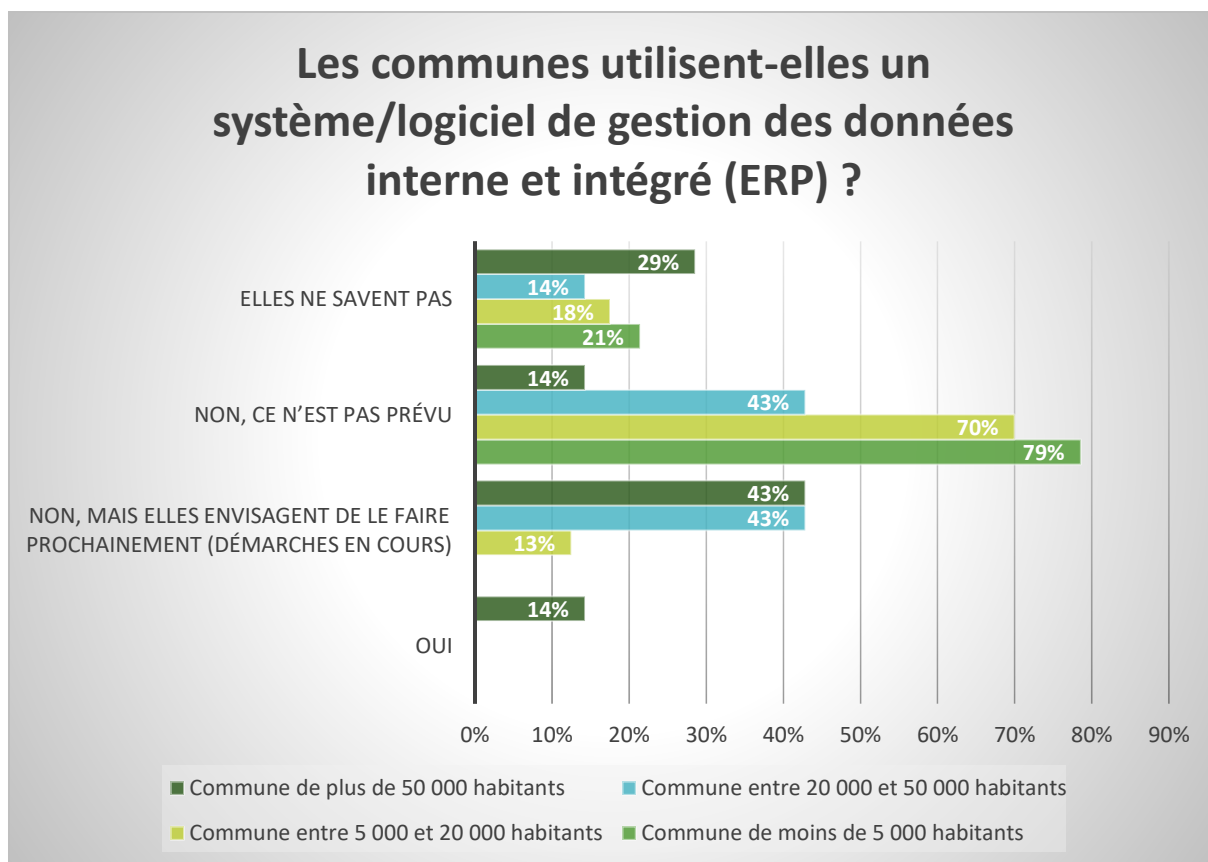
## Logiciel de gestion des données interne et intégré (ERP)

Seule 1 communes dispose déjà d'un système/logiciel de gestion des données interne et intégré (ERP). Et seules 19% des communes envisagent d'en acquérir un.

Les communes utilisent-elles un système/logiciel de gestion des données interne et intégré (ERP) ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui</b>	1	1%
<b>Non, mais elles envisagent de le faire prochainement (démarches en cours)</b>	14	19%
<b>Non, ce n'est pas prévu</b>	46	61%
<b>Elles ne savent pas</b>	14	19%



**OBSERVATION** La seule commune qui utilise un ERP est une commune de plus de 50 000 habitants. Ce sont les plus grandes communes qui envisagent davantage d'utiliser un tel système.



## Collecte des données

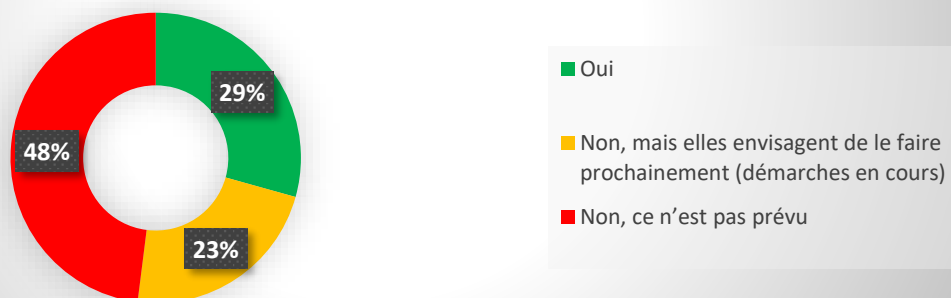
Certaines communes collectent des données relatives aux idées, avis, opinions des citoyens ou provenant de la technologie IoT (Internet of Things – internet des objets).

### Plateforme de participation citoyenne

Un peu moins de 3 communes sur 10 collectent des données relatives aux idées des citoyens via des plateformes de participation/consultation citoyenne.

Les communes collectent-elles les données relatives aux idées de citoyens via des plateformes de participation/consultation citoyenne ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui</b>	22	29%
<b>Non, mais elles envisagent de le faire prochainement (démarches en cours)</b>	17	23%
<b>Non, ce n'est pas prévu</b>	36	48%

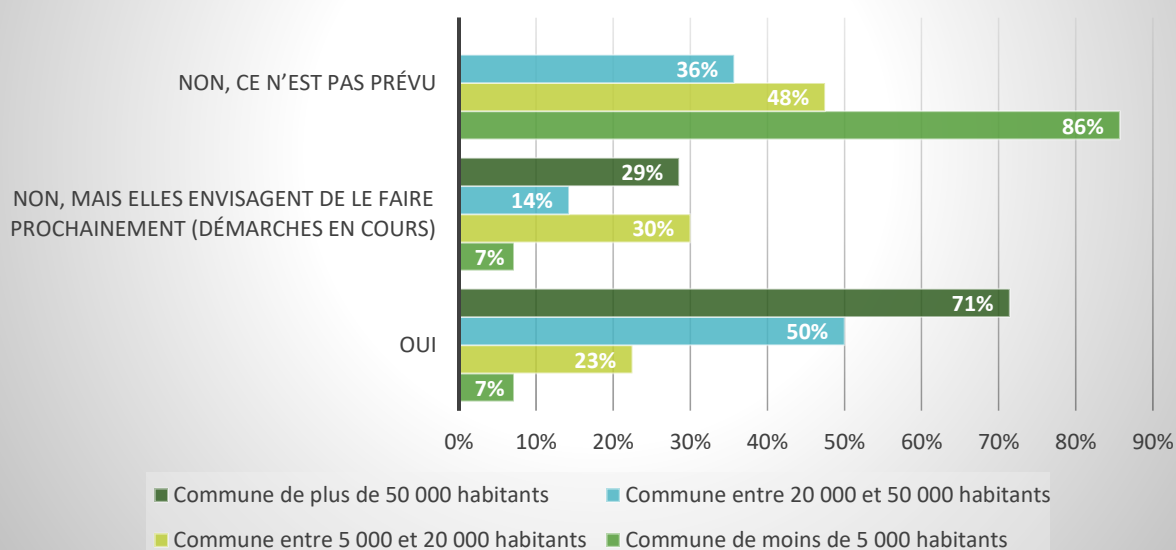
## Les communes collectent-elles les données relatives aux idées de citoyens via des plateformes de participation/consultation citoyenne ?



### OBSERVATION

Ce sont principalement les grandes communes qui ont mis en place de telles plateformes.

## Les communes collectent-elles les données relatives aux idées de citoyens via des plateformes de participation/consultation citoyenne ?

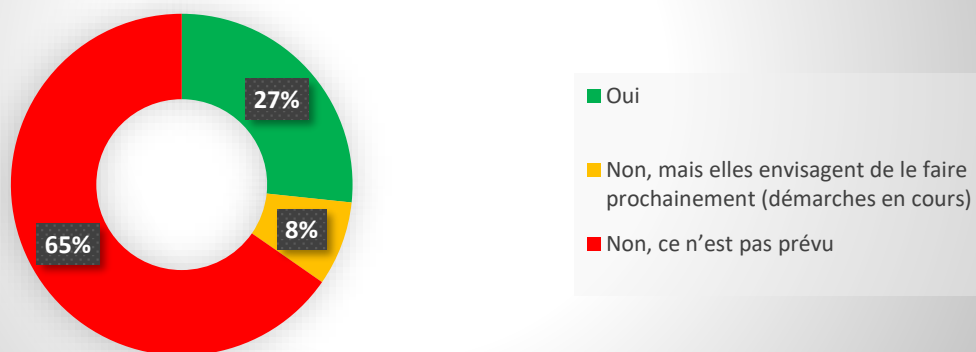


### Médias sociaux

Un peu plus d'un quart des communes collectent des données relatives aux avis, opinions, ... des citoyens via les médias sociaux.

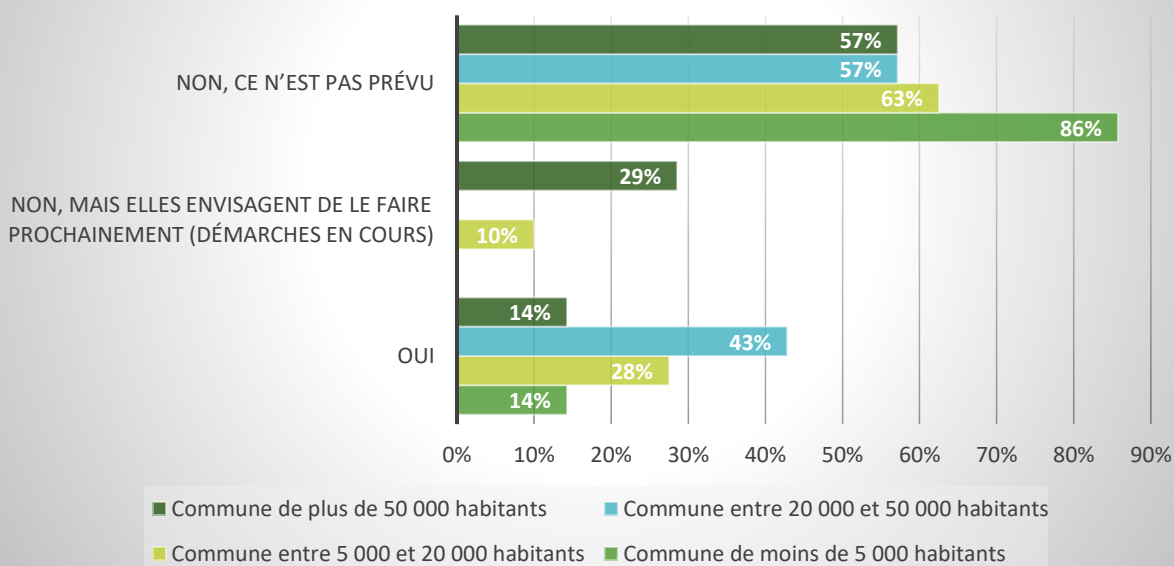
Les communes collectent-elles les données relatives aux avis, opinions, ... de citoyens via les médias sociaux ?	Nombre	Pourcentage
Oui	20	27%
Non, mais elles envisagent de le faire prochainement (démarches en cours)	6	8%
Non, ce n'est pas prévu	49	65%

## Les communes collectent-elles les données relatives aux avis, opinions, ... de citoyens via les médias sociaux ?



**OBSERVATION** Les plus petites communes (moins de 5 000 habitants) sont peu enclines à collecter les avis de leurs citoyens via les médias sociaux ; en effet seules 14% le font.

## Les communes collectent-elles les données relatives aux avis, opinions, ... de citoyens via les médias sociaux ?



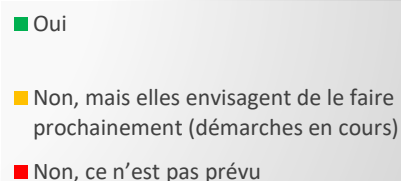
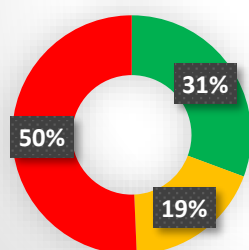
## Technologie IoT

L'IoT est l'acronyme de Internet Of Things (Internet des Objets en français) et désigne les objets connectés, à savoir un système où les objets physiques sont connectés à Internet. Il s'agit également de systèmes capables de créer et transmettre des données afin de créer de la valeur pour ses utilisateurs à travers divers services (agrégation, analytique...).

Un peu plus de 3 communes sur 10 utilisent la technologie IoT, à savoir des capteurs, caméras, ... pour collecter des données.

Les communes collectent-elles les données provenant de la technologie IoT (capteurs, caméras, éclairage public, données de consommation des bâtiments communaux, ...) ?	Nombre	Pourcentage
Oui	23	31%
Non, mais elles envisagent de le faire prochainement (démarches en cours)	14	19%
Non, ce n'est pas prévu	38	50%

### Les communes collectent-elles les données provenant de la technologie IoT (capteurs, caméras, éclairage public, données de consommation des bâtiments communaux, ...) ?

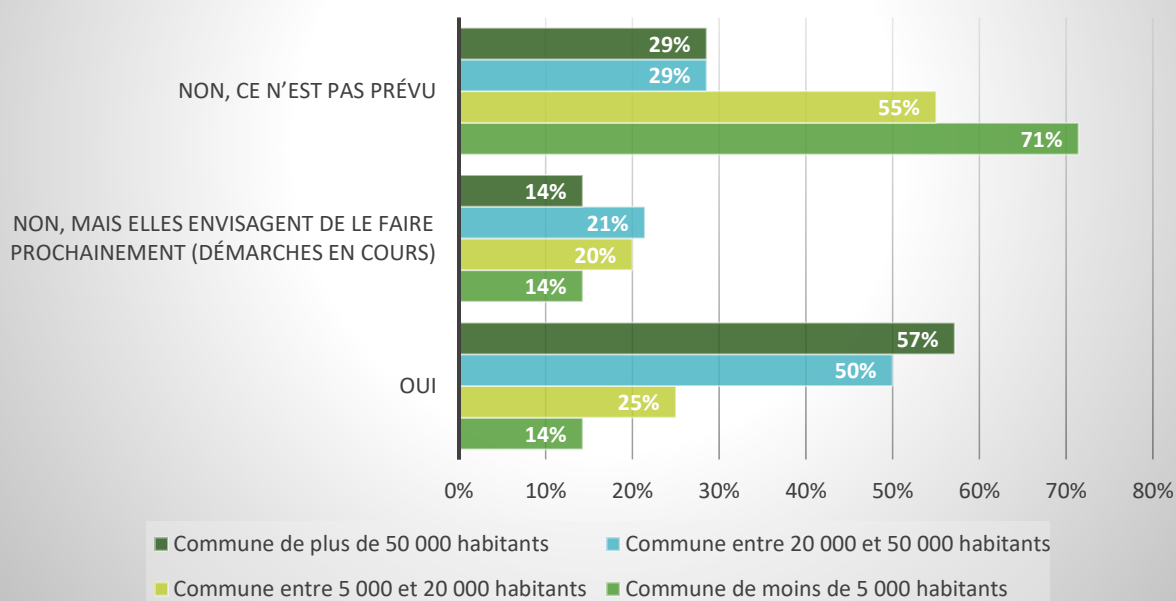


#### OBSERVATION

Ce sont majoritairement les plus grandes communes (plus de 20 000 habitants) qui le font.

## Les communes collectent-elles les données provenant de la technologie IoT (capteurs, caméras, éclairage public, données de consommation des bâtiments communaux, ...)

?



### Conscientisation des mandataires et décideurs

Trois quart des répondants estiment que les mandataires et décideurs de leur commune sont conscients ou sont en train de prendre conscience de la valeur des données.

Les répondants estiment-ils que les mandataires et décideurs de leur commune ont conscience de la valeur des données ?	Nombre	Pourcentage
Oui totalement	9	12%
Oui, une conscientisation commence	47	63%
Non	19	25%

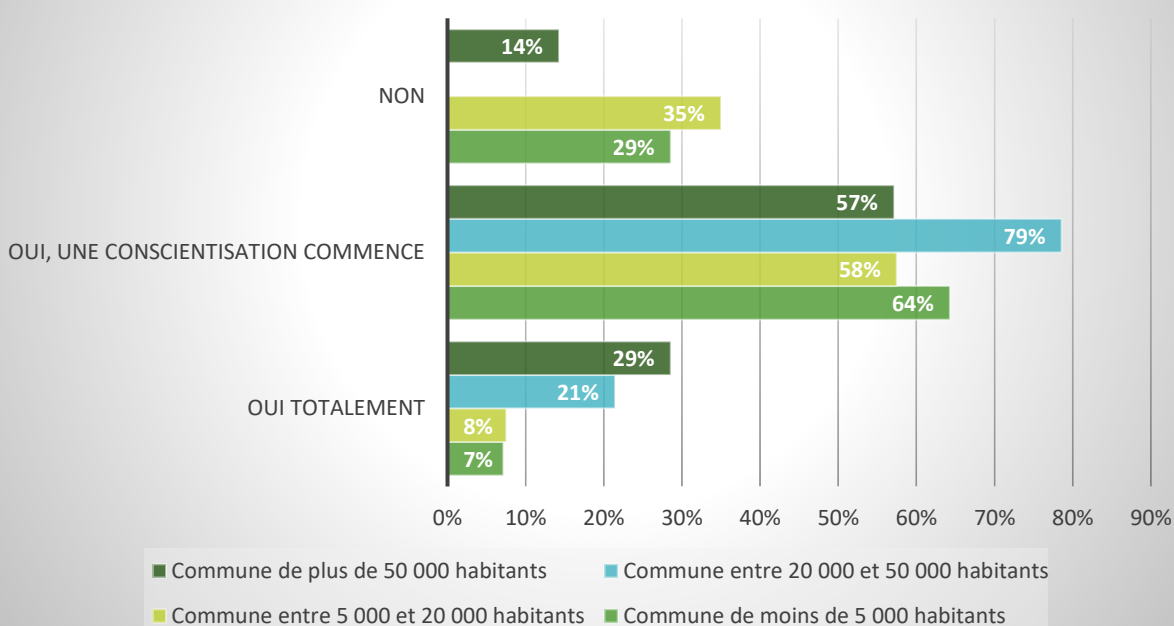


### Les répondants estiment-ils que les mandataires et décideurs de leur commune ont conscience de la valeur des données ?



**OBSERVATION** D'après les répondants, c'est dans les petites communes (moins de 20 000 habitants) que les mandataires et décideurs sont les moins conscientisés.

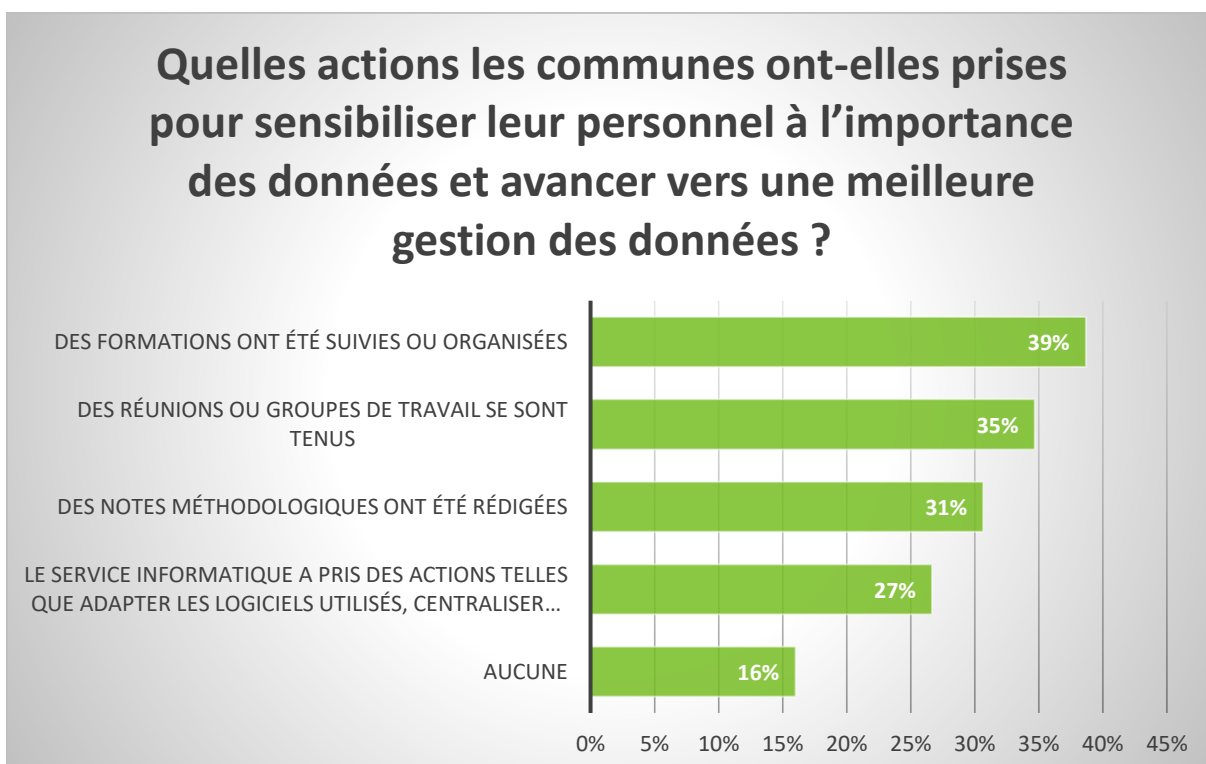
### Les répondants estiment-ils que les mandataires et décideurs de leur commune ont conscience de la valeur des données ?



## Sensibilisation du personnel

Différentes actions de sensibilisation du personnel sont prises par les communes allant de la formation à des notes méthodologiques en passant par des groupes de travail.

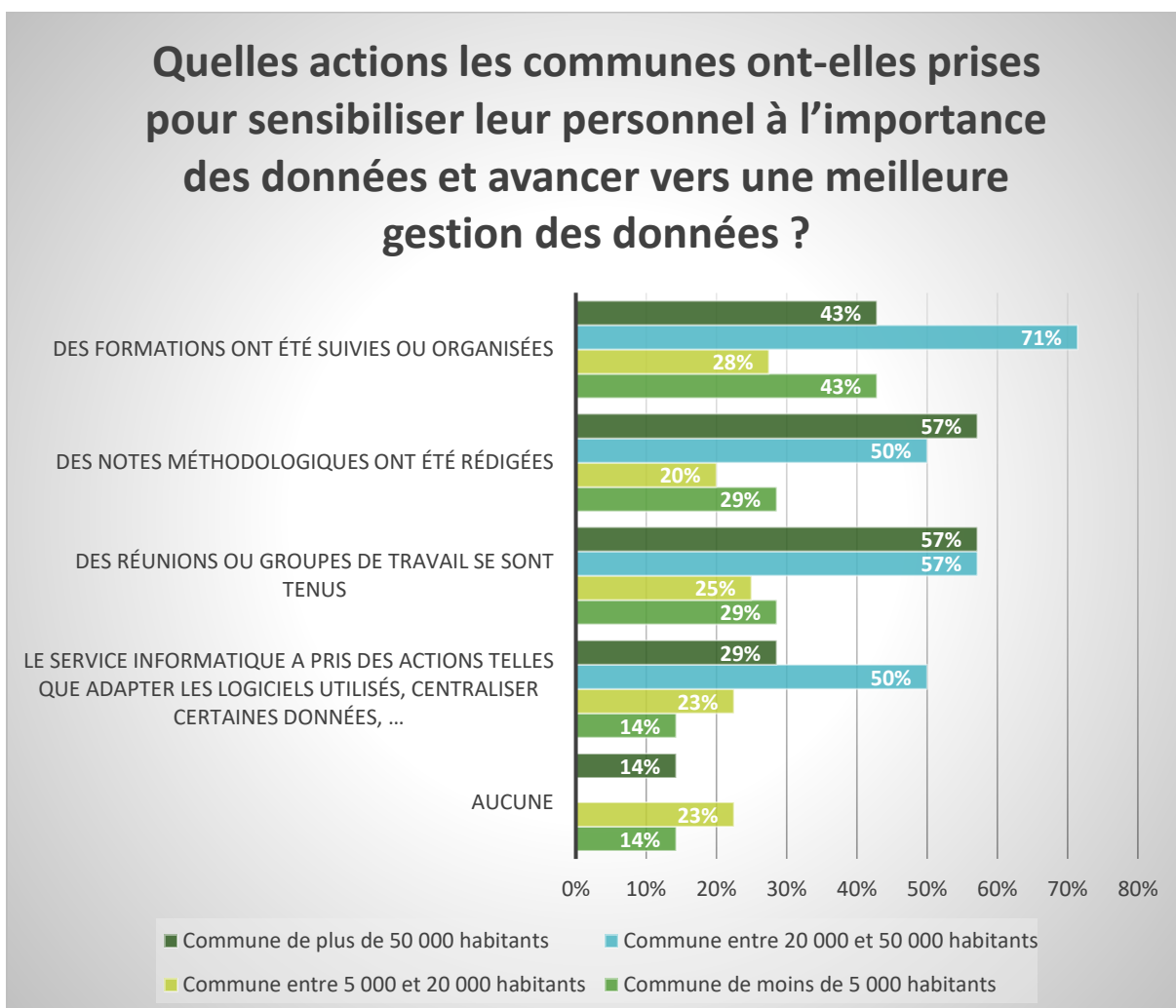
Quelles actions les communes ont-elles prises pour sensibiliser leur personnel à l'importance des données et avancer vers une meilleure gestion des données ?	Nombre	Pourcentage
<b>Des formations ont été suivies ou organisées</b>	30	40%
<b>Des réunions ou groupes de travail se sont tenus</b>	26	35%
<b>Des notes méthodologiques ont été rédigées</b>	23	31%
<b>Le service informatique a pris des actions telles que adapter les logiciels utilisés, centraliser certaines données, ...</b>	20	27%
<b>Aucune</b>	12	16%
<b>La mise en conformité au RGPD a permis de sensibiliser le personnel</b>	3	4%
<b>Une communication a été réalisée afin de sensibiliser les employés.</b>	2	3%
<b>Les services ont été sensibilisés via la réalisation d'un inventaire de leurs données</b>	1	1%



Les répondants avaient la possibilité de fournir une réponse supplémentaire via un champ « Autre ». Ces réponses compilées sont :

Quelles autres actions les communes ont-elles prises pour sensibiliser leur personnel à l'importance des données et avancer vers une meilleure gestion des données ?	Nombre	Pourcentage
<i>La mise en conformité au RGPD a permis de sensibiliser le personnel</i>	3	4%
<i>Une communication a été réalisée afin de sensibiliser les employés.</i>	2	3%
<i>Les services ont été sensibilisés via la réalisation d'un inventaire de leurs données</i>	1	1%

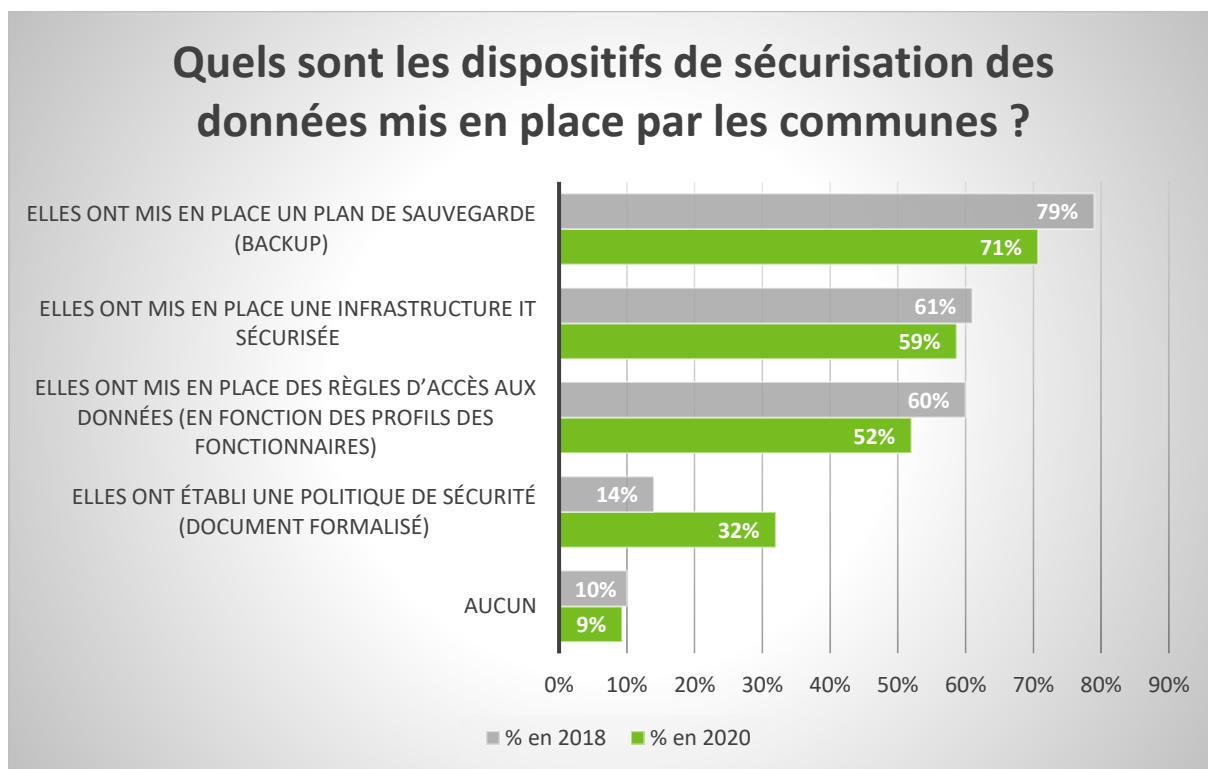
**OBSERVATION** Les grandes communes sont légèrement plus actives dans la sensibilisation de leur personnel aux données.



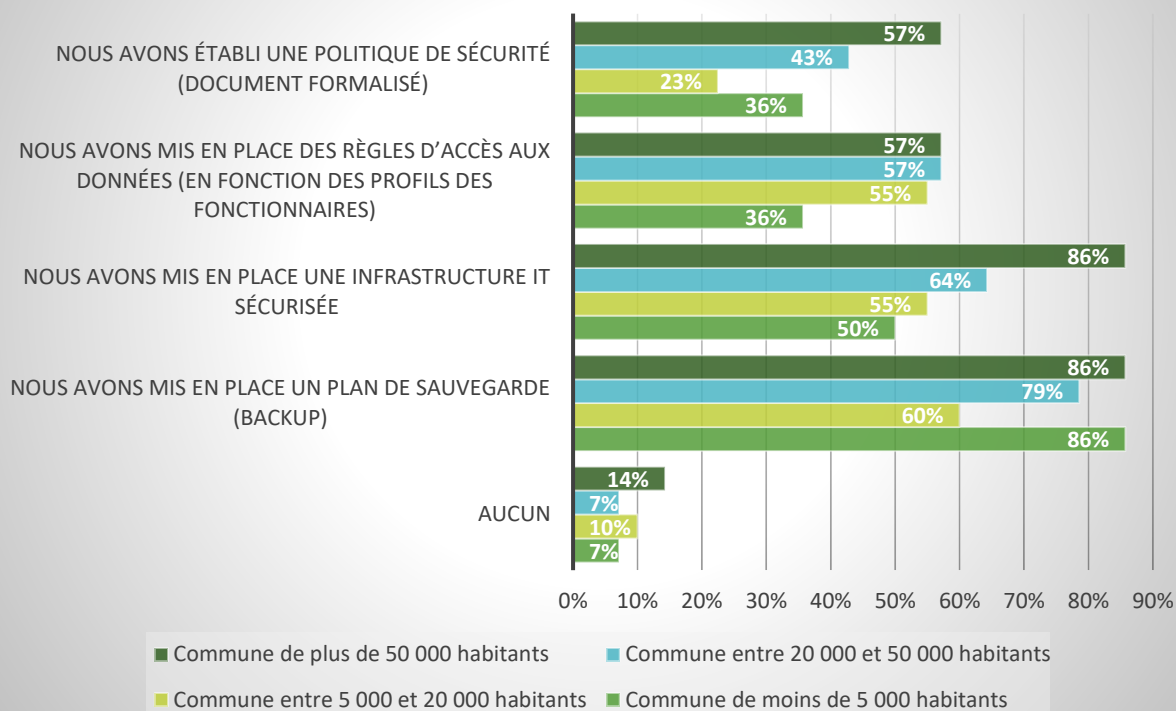
## Sécurisation des données

9% des communes n'ont mis en place aucun dispositif de sécurisation de leurs données.

Quels dispositifs de sécurisation des données sont en place pour votre commune ?	Nombre	% en 2020
Nous avons mis en place un plan de sauvegarde (backup)	53	71%
Nous avons mis en place une infrastructure IT sécurisée	44	59%
Nous avons mis en place des règles d'accès aux données (en fonction des profils des fonctionnaires)	39	52%
Nous avons établi une politique de sécurité (document formalisé)	24	32%
Aucun	7	9%



## Quels dispositifs de sécurisation des données sont en place pour votre commune ?

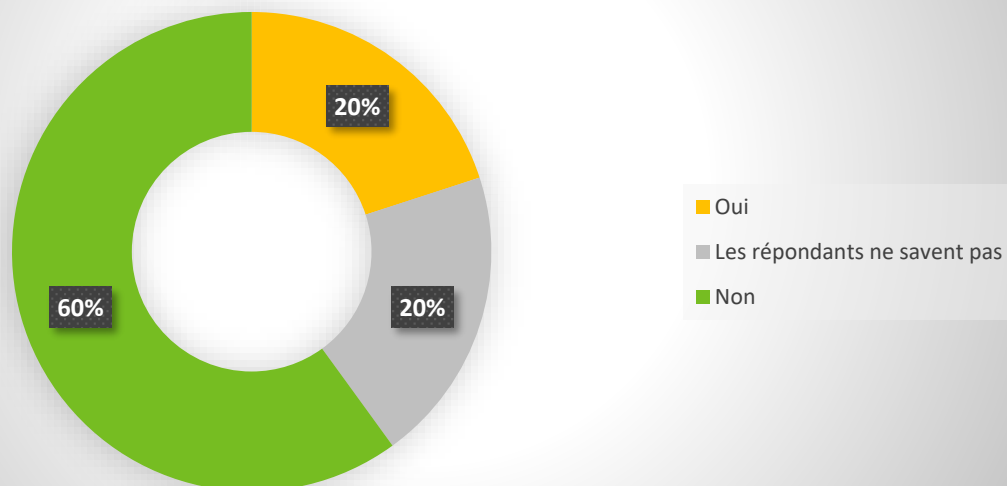


### Attaque ou tentative d'usurpation

20% des communes ont déjà été victimes d'une attaque ou d'une tentative d'usurpation.

Les communes ont-elles déjà été confrontées à une attaque ou à une tentative d'usurpation ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui</b>	15	20%
<b>Les répondants ne savent pas</b>	15	20%
<b>Non</b>	45	60%

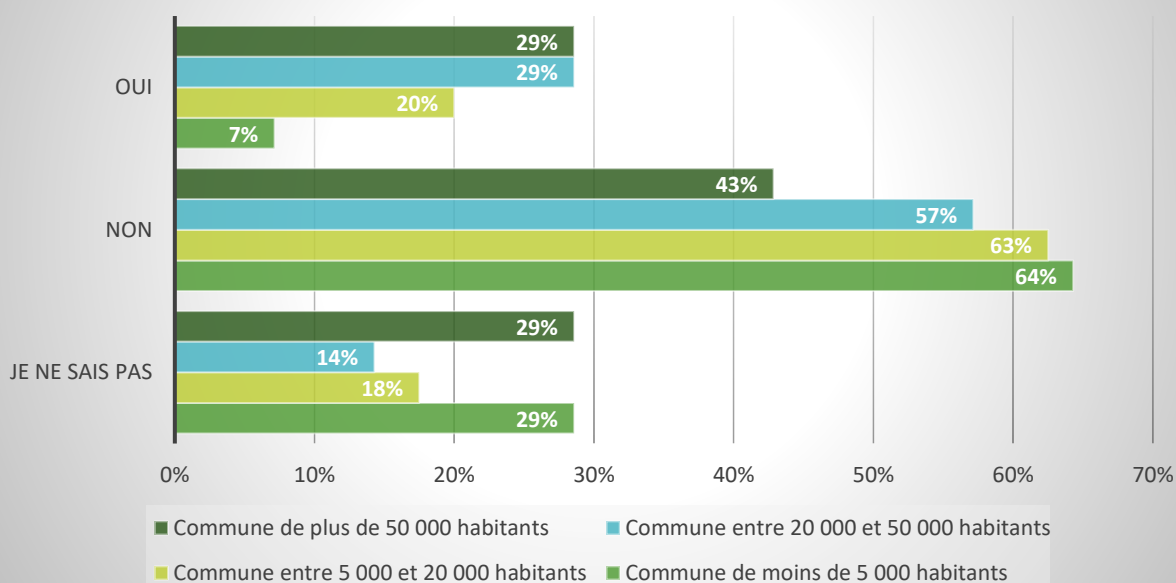
## Les communes ont-elles déjà été confrontées à une attaque ou à une tentative d'usurpation ?



**OBSERVATION**

Ce sont les grandes communes qui sont les plus attaquées.

## Les communes ont-elles déjà été confrontées à une attaque ou à une tentative d'usurpation ?



### Nature des attaques ou tentatives d'usurpation

Les communes sont confrontées à différents types d'attaque :

- Hameçonnage : technique consistant à faire croire à la victime qu'elle s'adresse à un tiers de confiance afin de lui soutirer des renseignements personnels
- Piratage du site web
- Tentatives d'intrusion via certains services Web
- Cheval de Troie : logiciel d'apparence légitime, mais qui contient une fonctionnalité malveillante
- Tentative d'envoi de mails par le biais d'un serveur SMTP

### 3. RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles

Le 25 mai 2018, le [Règlement Général sur la Protection des Données](#) (RGPD) est entré en vigueur. Cette nouvelle législation en matière de protection de la vie privée tend à instaurer un cadre légal applicable au traitement de données à caractère personnel. Une donnée à caractère personnel est toute information se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement.

Les villes et communes sont bien entendu concernées par ce règlement puisqu'elles disposent d'un grand nombre de données à caractère personnel (Etat civil, Population, Ressources humaines, ...).

Plus de détails [ci-dessus](#).

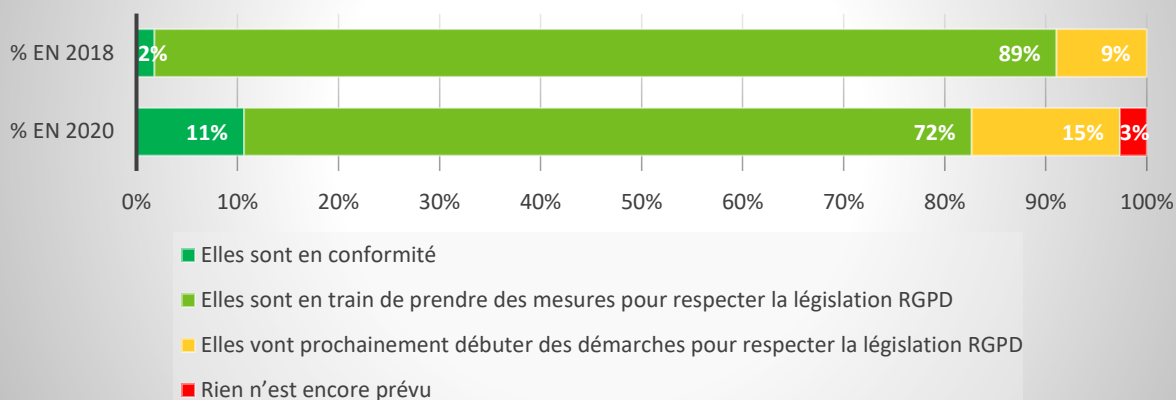
#### Communes en conformité avec le RGPD

2 ans après l'entrée en vigueur du RGPD, seules 11% des communes sont en conformité. Toutefois, la majorité des communes sont en train de se mettre en conformité. Il reste cependant encore 18% des communes qui n'ont encore entamé aucune démarche.

Où en sont les communes aujourd'hui dans leur mise en conformité avec le RGPD ?	Nombre	% en 2020
<b>Elles sont en conformité</b>	8	11%
<b>Elles sont en train de prendre des mesures pour respecter la législation RGPD</b>	54	72%
<b>Elles vont prochainement débiter des démarches pour respecter la législation RGPD</b>	11	15%
<b>Rien n'est encore prévu</b>	2	3%



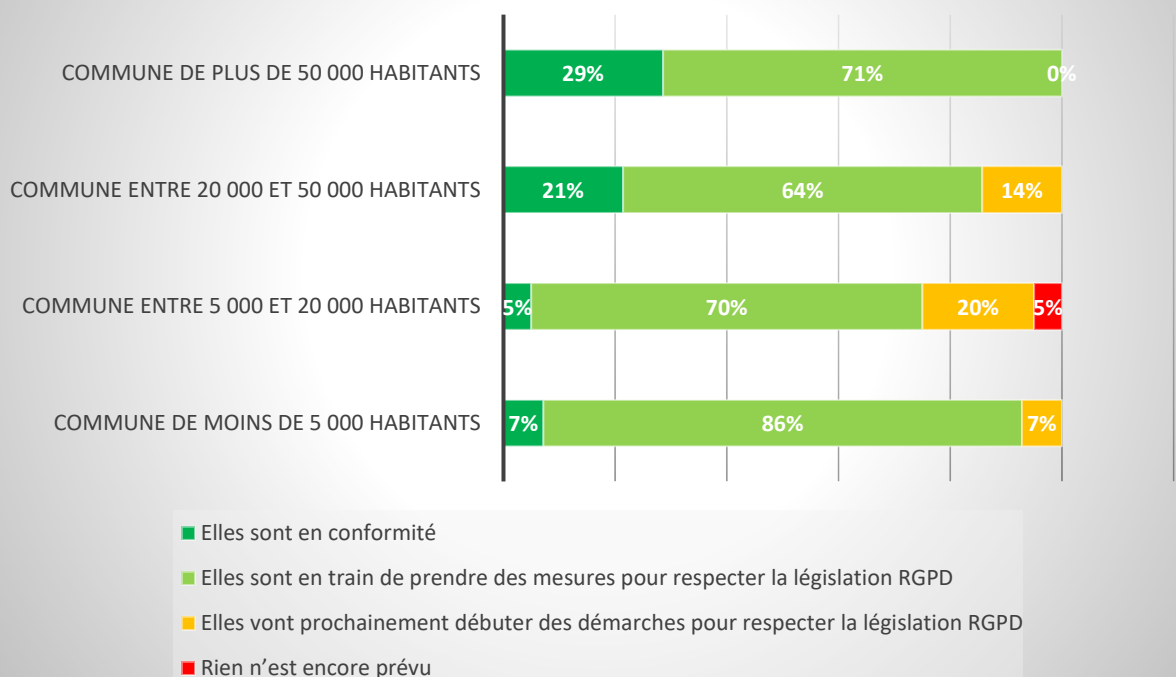
## Où en sont les communes aujourd'hui dans leur mise en conformité avec le RGPD ?



**OBSERVATION**

Ce sont les communes entre 5 000 et 20 000 habitants qui sont les moins en conformité avec le RGPD.

## Où en sont les communes aujourd'hui dans leur mise en conformité avec le RGPD ?



## Démarches de mise en conformité avec le RGPD

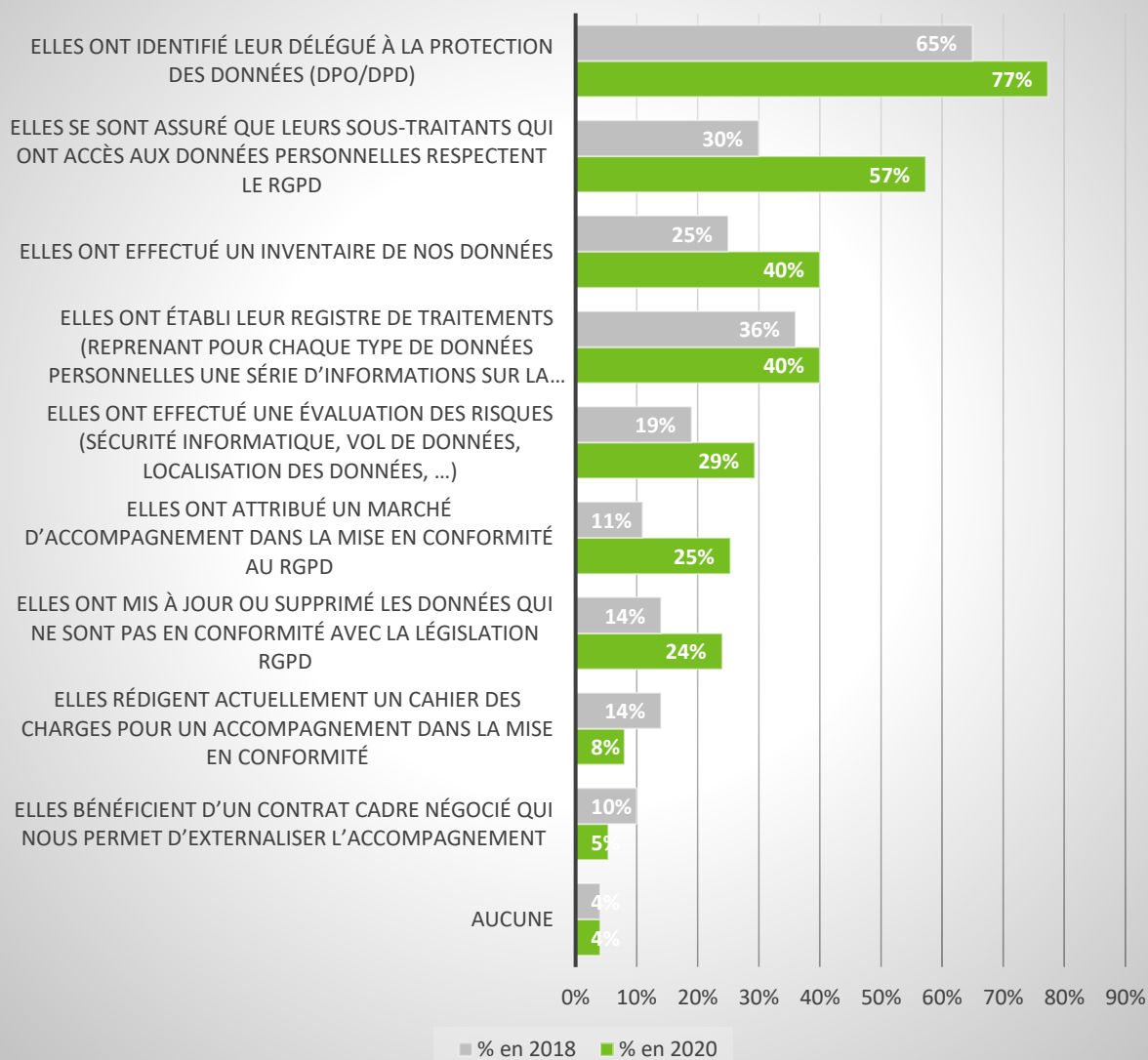
Près de 8 communes sur 10 ont identifié leur Délégué à la protection des données. Et plus de la moitié des communes se sont assurées que leurs sous-traitants qui ont accès aux données personnelles respectent le RGPD.

Quelles sont les démarches de mise en conformité qui sont en cours ou terminées ?	Nombre	Pourcentage
Elles ont identifié leur Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)	58	77%
Elles se sont assuré que leurs sous-traitants qui ont accès aux données personnelles respectent le RGPD	43	57%
Elles ont effectué un inventaire de nos données	30	40%
Elles ont établi leur registre de traitements (reprenant pour chaque type de données personnelles une série d'informations sur la manière dont les données sont traitées et comment elles sont gérées chacune spécifiquement)	30	40%
Elles ont effectué une évaluation des risques (sécurité informatique, vol de données, localisation des données, ...)	22	29%
Elles ont attribué un marché d'accompagnement dans la mise en conformité au RGPD	19	25%
Elles ont mis à jour ou supprimé les données qui ne sont pas en conformité avec la législation RGPD	18	24%
Elles rédigent actuellement un cahier des charges pour un accompagnement dans la mise en conformité	6	8%
Elles bénéficient d'un contrat cadre négocié qui nous permet d'externaliser l'accompagnement	4	5%
Aucune	3	4%

Les répondants avaient la possibilité de fournir une réponse supplémentaire via un champ « Autre ». Ces réponses compilées sont :

- Des groupes de travail et d'échange avec la Province du Brabant wallon sont organisés
- Une charte vie privée a été publiée sur le site web de la commune
- Les agents de chaque secteur ont été sensibilisés par une séance d'information organisée en interne.
- Un audit interne et des plans d'actions ont été réalisés
- Mise en place d'une protection des données de manière informatique (firewall, accès VPN sécurisés, antivirus, etc...)
- Formation des agents et du Conseil/Collège au RGPD

## Quelles sont les démarches de mise en conformité qui sont en cours ou terminées ?

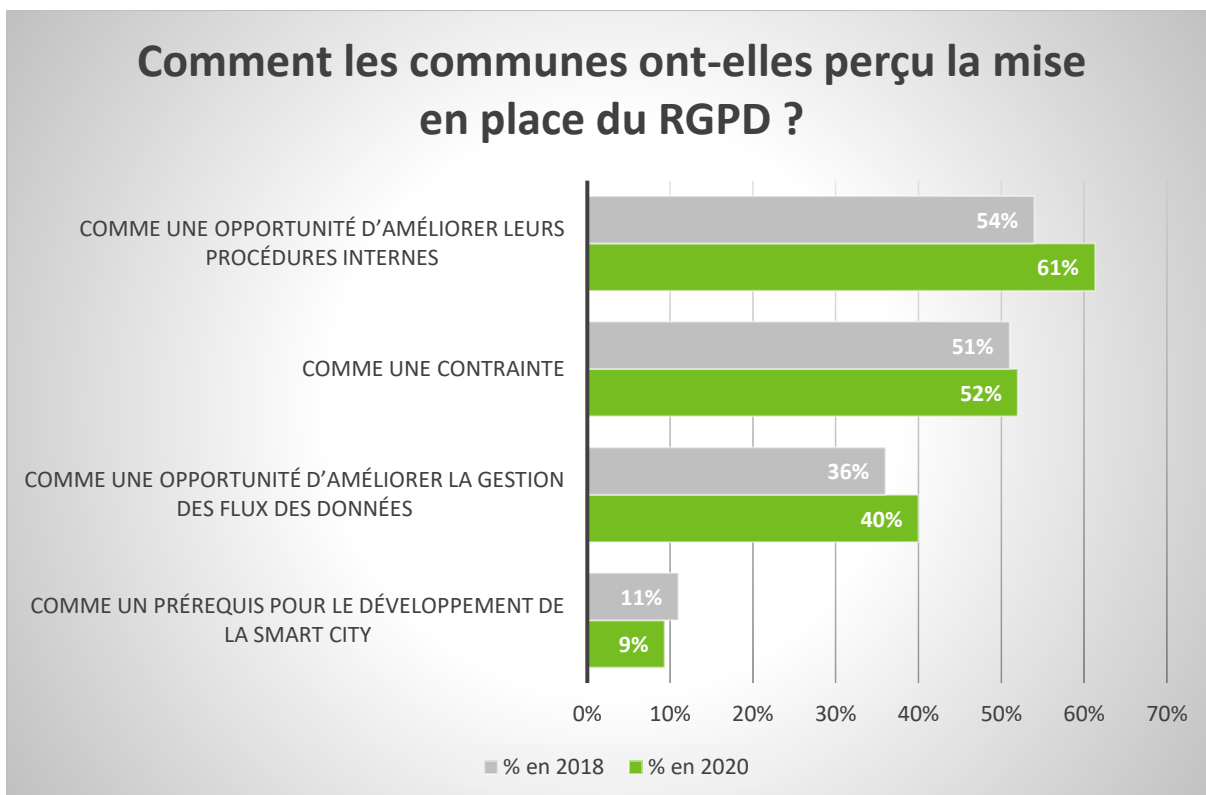


### Perception du RGPD

Un peu plus d'1 commune sur 2 voit la mise en place du RGPD comme une opportunité d'améliorer ses procédures internes. Un peu plus d'1 tiers des communes perçoivent le RGPD comme une opportunité d'améliorer la gestion de ses flux des données.

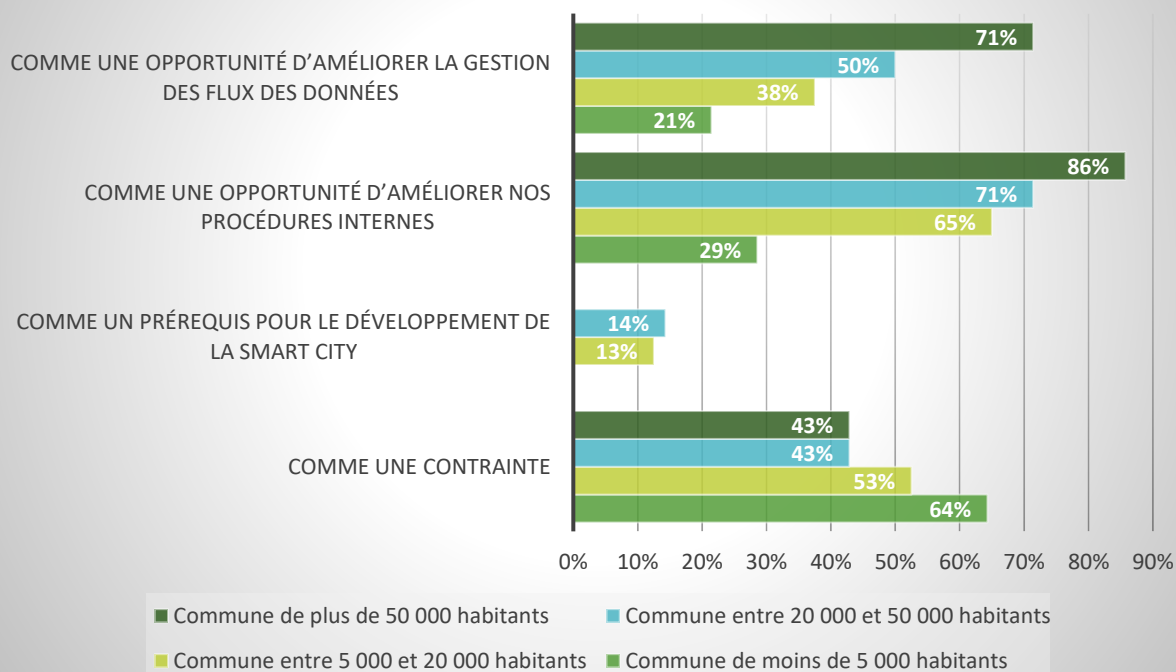
Toutefois, la moitié des communes ressentent la mise en place du RGPD comme une contrainte.

Comment les communes ont-elles perçu la mise en place du RGPD ?	Nombre	Pourcentage
Comme une opportunité d'améliorer leurs procédures internes	46	61%
Comme une opportunité d'améliorer la gestion des flux des données	30	40%
Comme un prérequis pour le développement de la Smart City	7	9%
Comme une contrainte	39	52%



**OBSERVATION** Les grandes communes perçoivent davantage le RGPD comme une opportunité, contrairement aux petites communes qui y voient d'abord une contrainte.

## Comment les communes ont-elles perçu la mise en place du RGPD ?



## 4. Open Data

Les données ouvertes, ou Open Data en anglais, renvoient à des informations qui peuvent être librement utilisées, modifiées et partagées par toute personne à quelque fin que ce soit. Elles se doivent d'être disponibles sous licence ouverte, dans un format facile d'utilisation et modifiable. Enfin ces données doivent être fournies sous une forme lisible par des machines.


Plus de détails [ci-dessus](#).

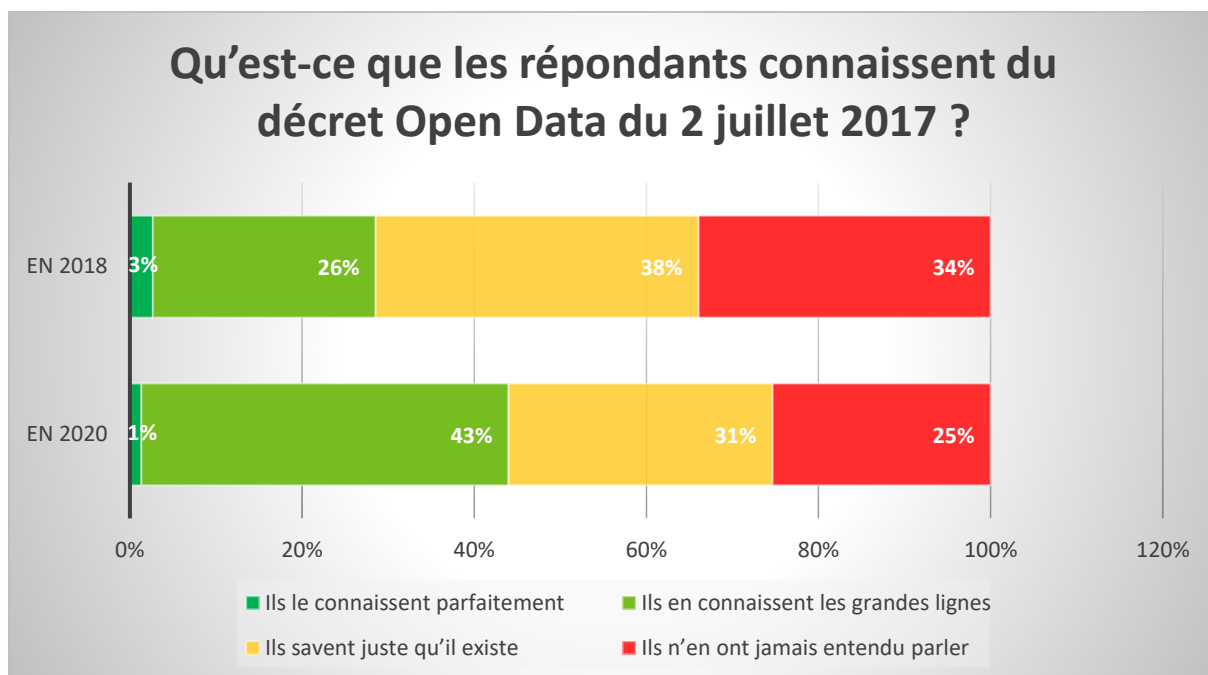
### Connaissance du décret Open Data

Un décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française relatif à l'ouverture des données du secteur public a été voté le 2 juillet 2017. Voir [ci-dessus](#) pour plus de précisions.

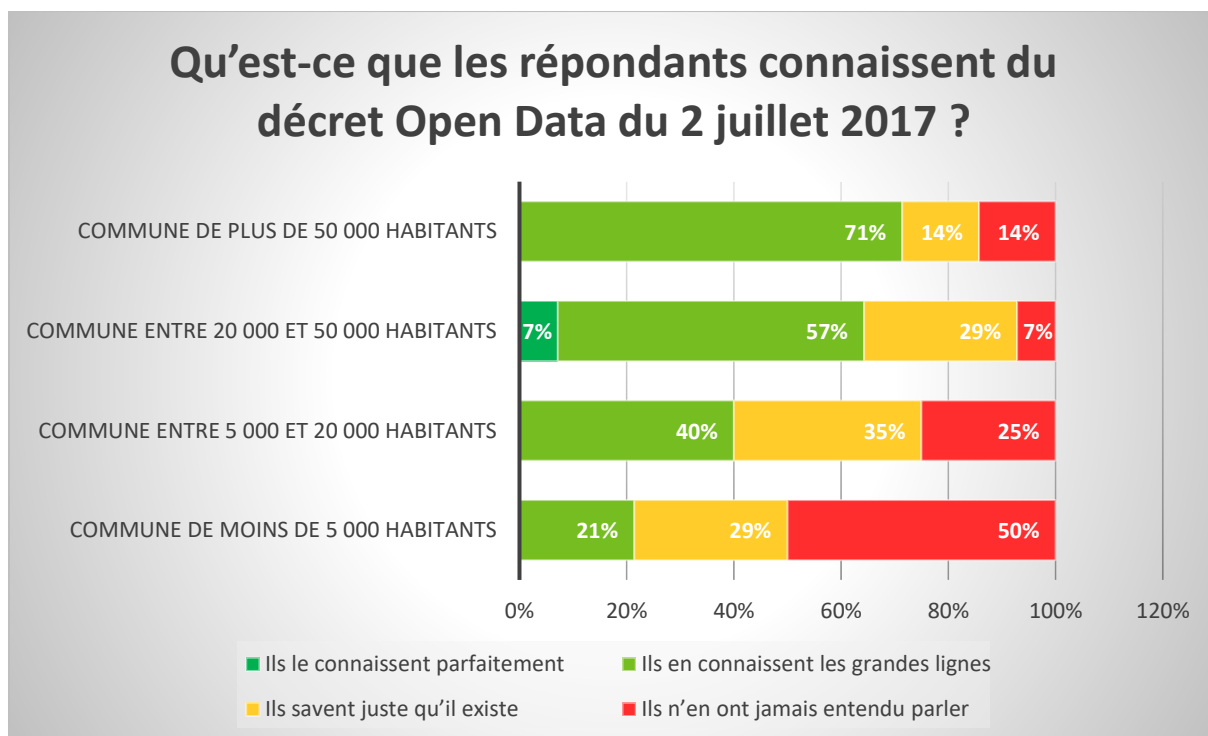
Il est interpellant de constater que plus de la moitié des répondants connaissent juste l'existence de ce décret, voire même n'en ont jamais entendu parler.

Qu'est-ce que les répondants connaissent du décret Open Data du 2 juillet 2017 ?	Nombre	Pourcentage
Ils le connaissent parfaitement	1	1%
Ils en connaissent les grandes lignes	32	43%
Ils savent juste qu'il existe	23	31%
Ils n'en ont jamais entendu parler	19	25%

 **PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, le pourcentage de répondants connaissant le décret Open Data parfaitement ou dans les grandes lignes a augmenté de 15%.



**OBSERVATION** Ce sont les répondants des plus petites communes qui sont le moins au courant du décret.



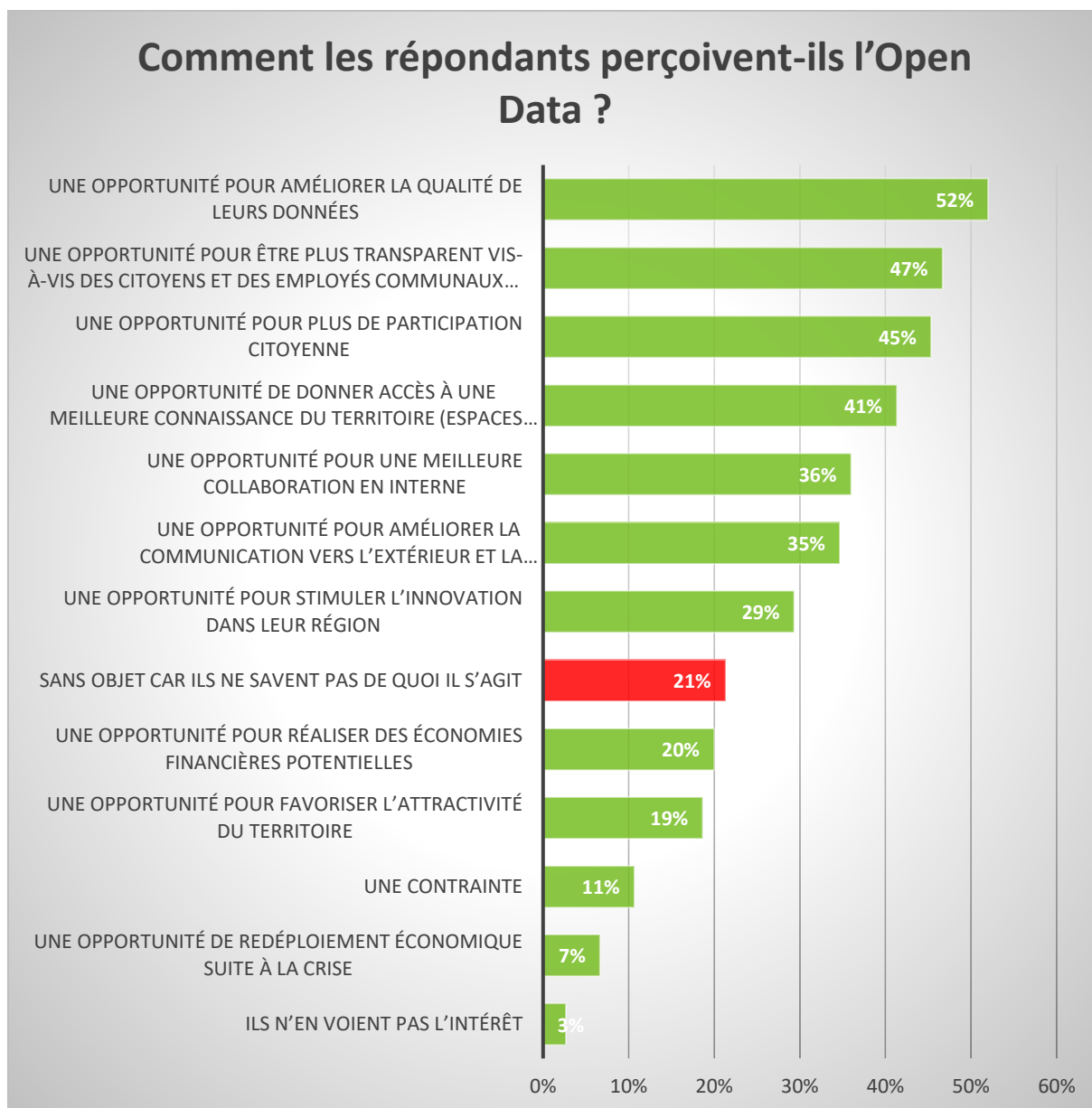
## Perception de l'Open Data

Il est interpellant de constater que **plus d'1 répondant sur 5 ne connaît pas l'Open Data**.

Toutefois, les 7 réponses les plus citées correspondent à des opportunités. La majorité des répondants voient d'ailleurs l'Open Data comme une opportunité pour améliorer la qualité de leurs données.


Comment les répondants perçoivent-ils l'Open Data ?	Nombre	Pourcentage
Une opportunité pour améliorer la qualité de leurs données	39	52%
Une opportunité pour être plus transparent vis-à-vis des citoyens et des employés communaux (budgets, dépenses, ...)	35	47%
Une opportunité pour plus de participation citoyenne	34	45%
Une opportunité de donner accès à une meilleure connaissance du territoire (espaces publics, patrimoine, équipements, voirie, ...)	31	41%
Une opportunité pour une meilleure collaboration en interne	27	36%
Une opportunité pour améliorer la communication vers l'extérieur et la traduction de l'information	26	35%
Une opportunité pour stimuler l'innovation dans leur région	22	29%
<b>Sans objet car ils ne savent pas de quoi il s'agit</b>	<b>16</b>	<b>21%</b>
Une opportunité pour réaliser des économies financières potentielles	15	20%
Une opportunité pour favoriser l'attractivité du territoire	14	19%
Une contrainte	8	11%
Une opportunité de redéploiement économique suite à la crise	5	7%
Ils n'en voient pas l'intérêt	2	3%





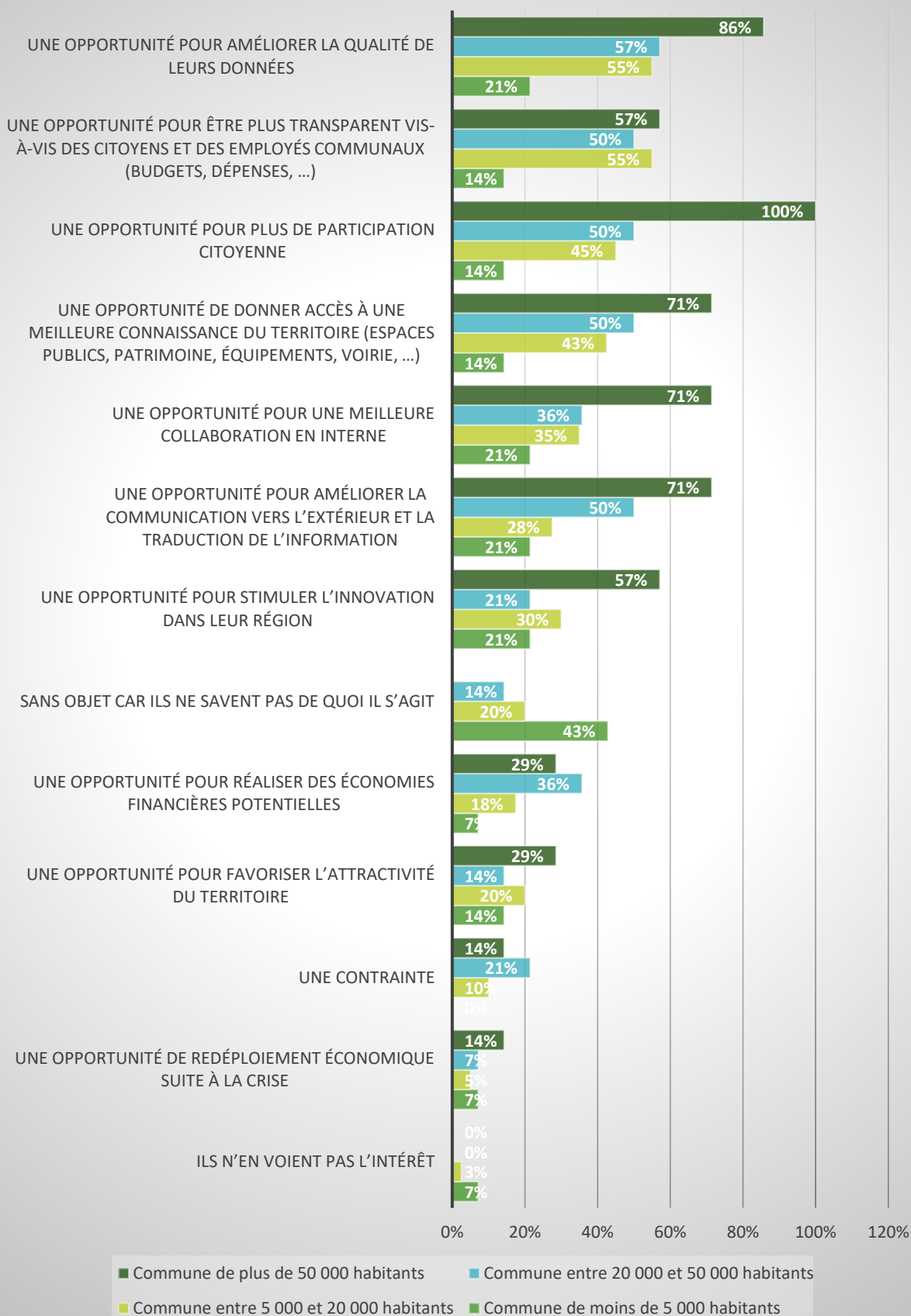
Les répondants avaient la possibilité de fournir une réponse supplémentaire (via un champ « Autre »). Voici les réponses émises :

- Des coûts importants
- Un danger potentiel
- Une faille de sécurité potentielle
- Un danger potentiel de détournement des données (inconvenients des Big Data)

 **OBSERVATION** Quand on approfondit ces résultats, on constate que les pourcentages de répondants qui perçoivent l'Open Data comme une opportunité sont plus élevés pour les grandes villes que pour celles de plus petite taille.

Parmi les répondants qui travaillent pour une commune de moins de 5 000 habitants, plus de 4 sur 10 ne connaissent pas l'Open Data ; alors que parmi les répondants qui travaillent pour une commune comprenant entre 5 000 et 20 000 habitants, ce nombre passe à 2 sur 10.

## Comment les répondants perçoivent-ils l'Open Data ?



## Ouverture ou non des données par les communes

Seules 13% des communes répondantes affirment déjà ouvrir certaines de leurs données.

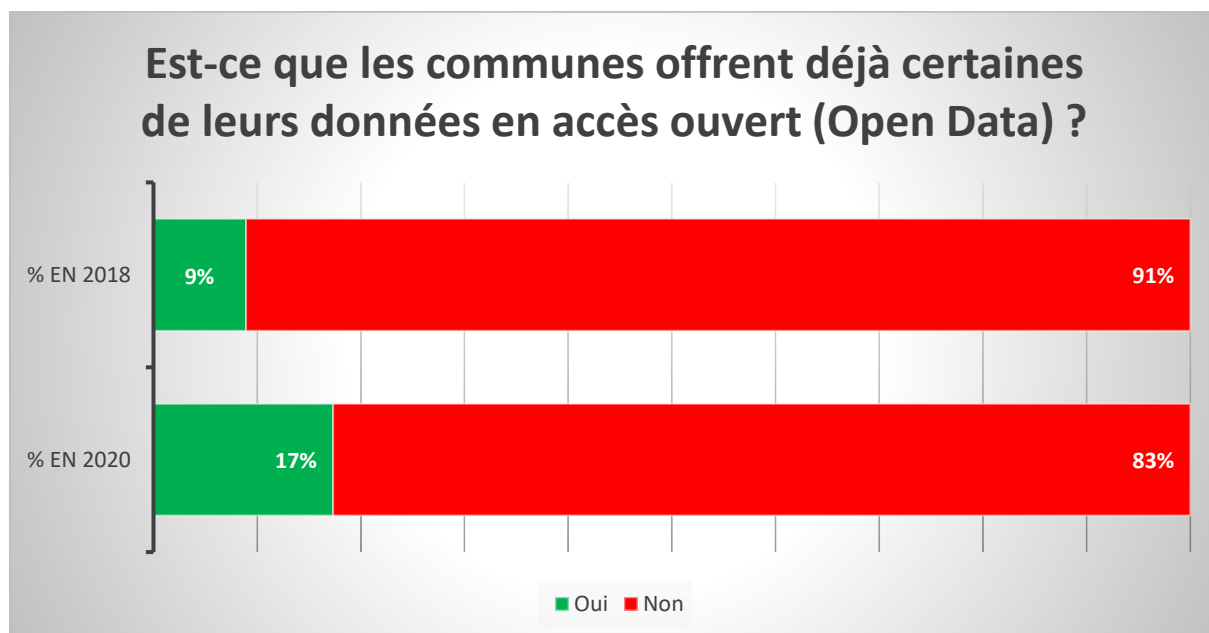
Toutefois, ces résultats sont à considérer avec réserve. En effet, pour 2 communes parmi les 13 affirmant ouvrir leurs données, nous n'avons pas trouvé ces données ouvertes sur le web.

De plus, nous avons pu constater que, dans certaines communes qui ouvrent leurs données, les mandataires n'en sont pas forcément informés.

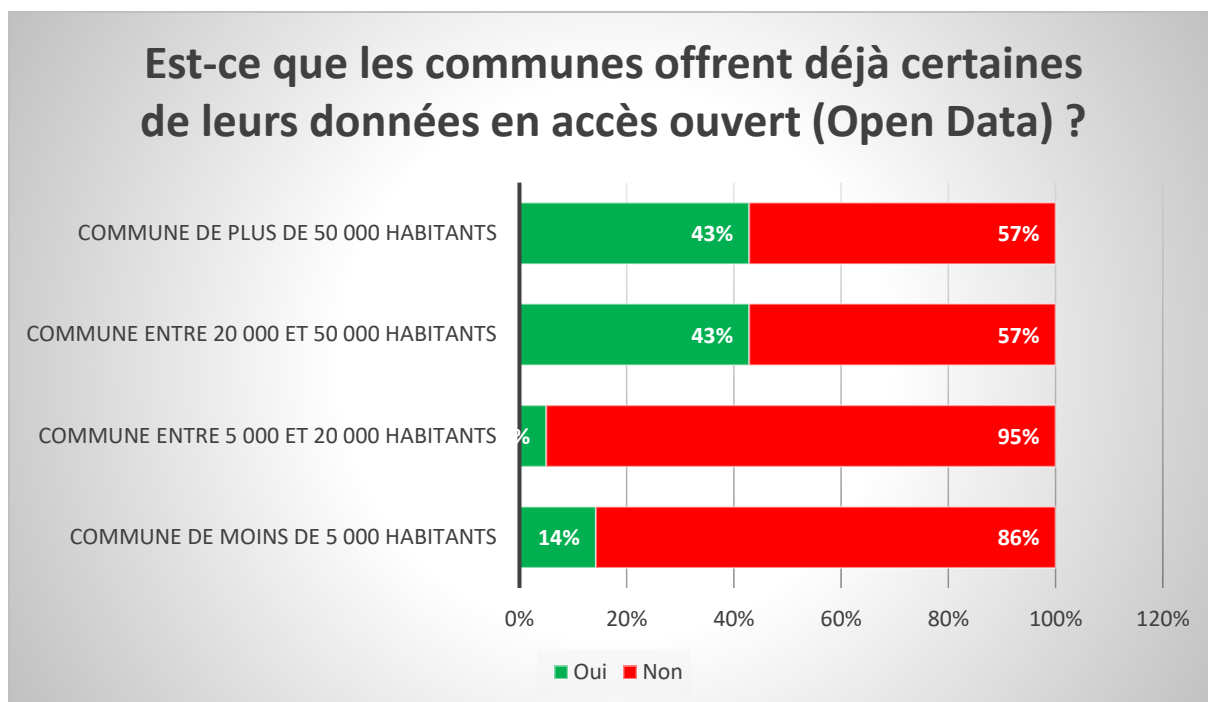
Ces différents résultats nous prouvent qu'un fort travail de sensibilisation est encore nécessaire à l'égard de l'ensemble des communes wallonnes, de leurs mandataires et de leurs fonctionnaires.

Est-ce que les communes offrent déjà certaines de leurs données en accès ouvert (Open Data) ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui</b>	13	17%
<b>Non</b>	62	83%

**PAR RAPPORT À 2018** Le pourcentage de communes qui ouvrent certaines de leurs données a quasiment doublé en 2 ans.



**OBSERVATION** 43% des grandes communes répondantes (plus de 20 000 habitants) ouvrent certaines de leurs données.



## Réponses des communes répondantes affirmant ouvrir leurs données

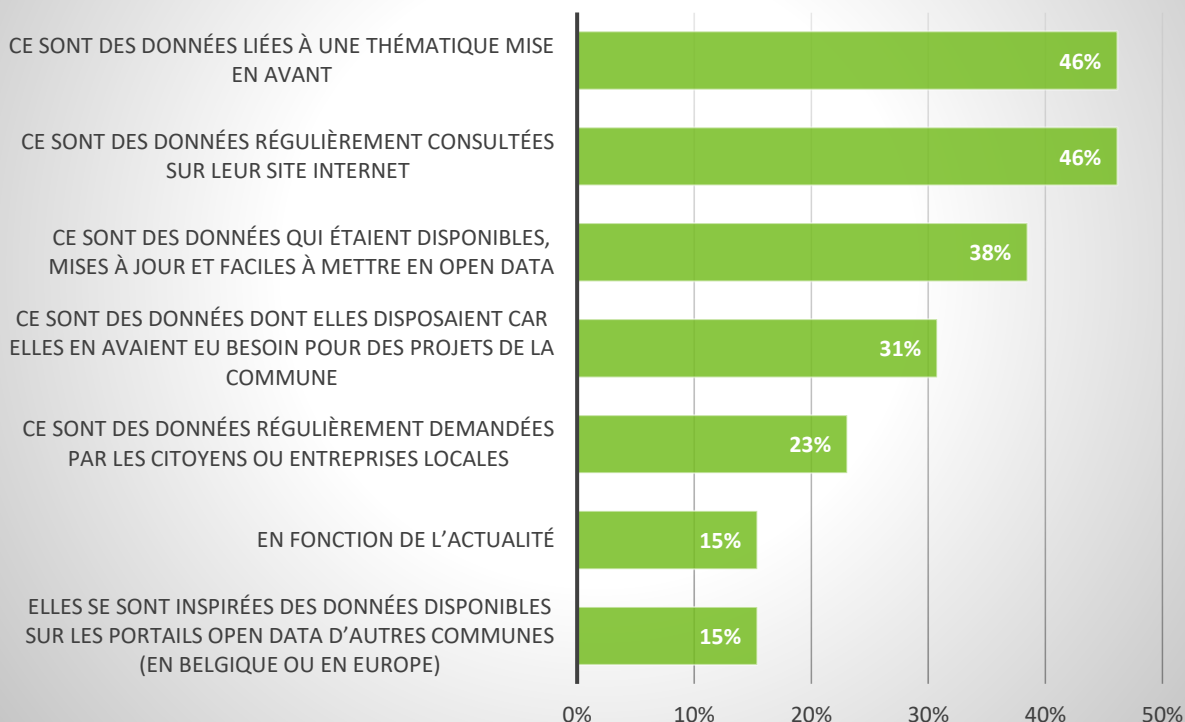
Dans cette section, nous présentons les réponses aux questions posées aux communes ayant affirmé ouvrir leurs données, soit 13 communes.

### Choix des données ouvertes

A la question « Comment votre commune a-t-elle choisi les données mises à disposition ? », les 2 raisons les plus souvent citées (46% des répondants) sont des données régulièrement consultées sur le site web communal ou des données liées à des thématiques mises en avant.

Comment ces communes ont-elles choisi les données mises à disposition ?	Nombre	Pourcentage
<b>Ce sont des données régulièrement consultées sur leur site internet</b>	6	46%
<b>Ce sont des données liées à une thématique mise en avant</b>	6	46%
<b>Ce sont des données qui étaient disponibles, mises à jour et faciles à mettre en Open Data</b>	5	38%
<b>Ce sont des données dont elles disposaient car elles en avaient eu besoin pour des projets de la commune</b>	4	31%
<b>Ce sont des données régulièrement demandées par les citoyens ou entreprises locales</b>	3	23%
<b>Elles se sont inspirées des données disponibles sur les portails Open Data d'autres communes (en Belgique ou en Europe)</b>	2	15%
<b>En fonction de l'actualité</b>	2	15%

## Comment ces communes ont-elles choisi les données mises à disposition ?

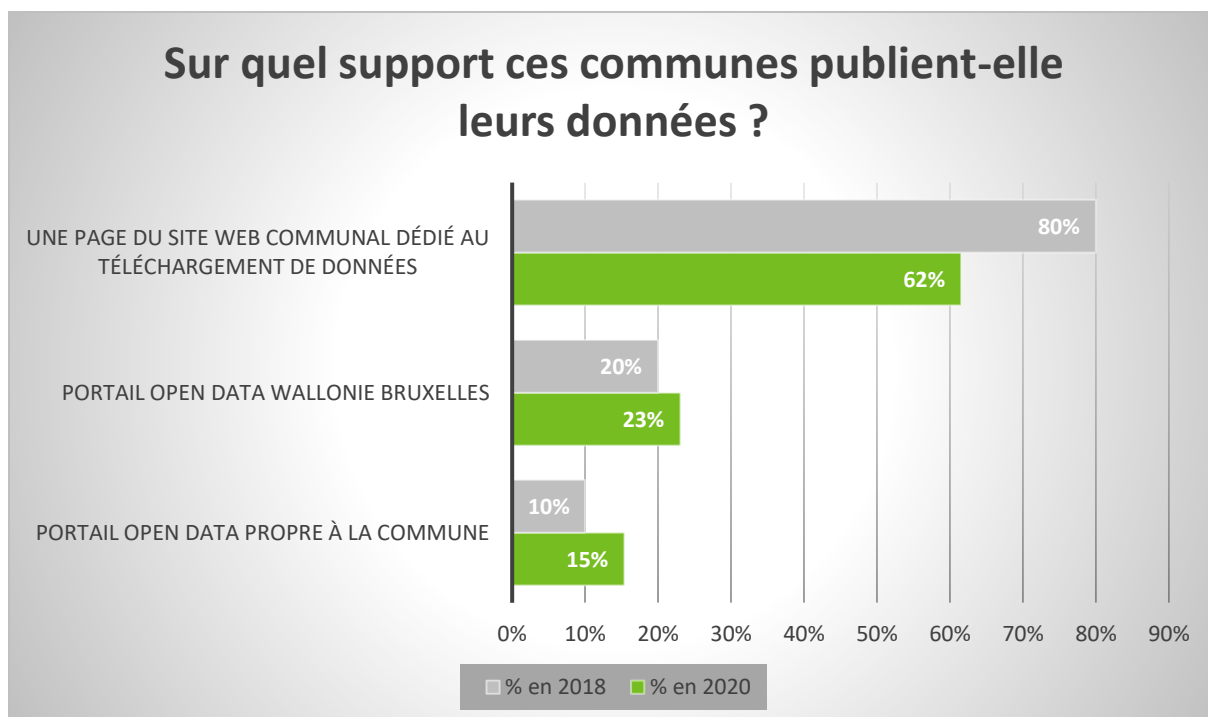


### Support de publication des données ouvertes

8 communes sur les 13 qui publient des données ouvertes le font sur une page du site web de la commune. 5 communes utilisent un portail Open Data, soit le portail Open Data Wallonie Bruxelles, soit leur propre portail.

Il sera donc essentiel à l'avenir de promouvoir davantage le portail Open Data Wallonie Bruxelles, [www.odwb.be](http://www.odwb.be), encore très peu utilisé actuellement par les villes et communes wallonnes.

Sur quel support ces communes publient-elles leurs données ?	Nombre	Pourcentage
Une page du site web communal dédié au téléchargement de données	8	62%
Portail Open Data Wallonie Bruxelles	3	23%
Portail Open Data propre à la commune	2	15%



#### Mise à jour des données ouvertes

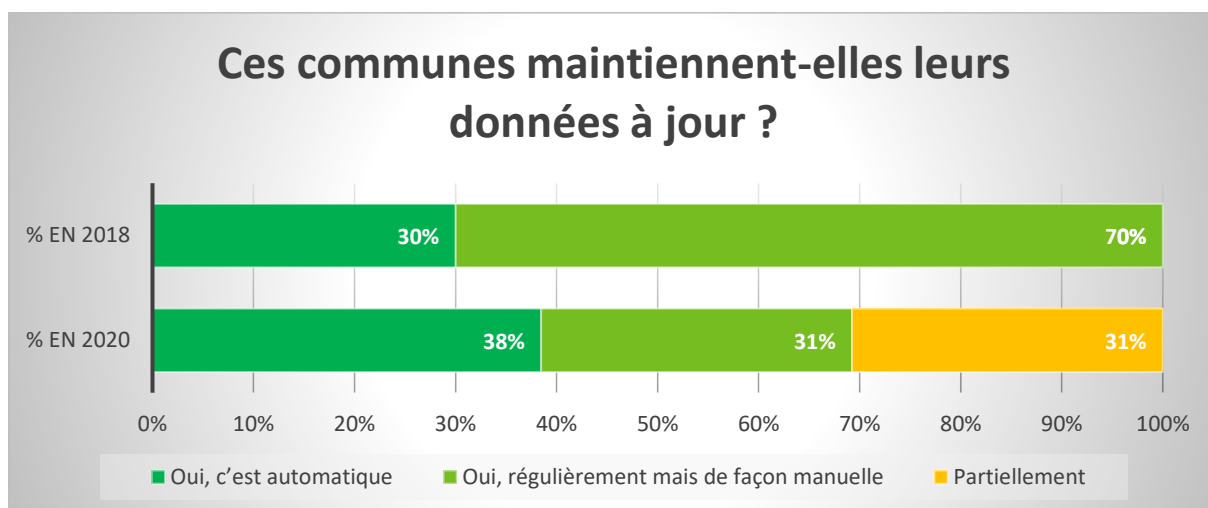
9 communes sur les 13 communes qui ouvrent leurs données les maintiennent à jour. Pour les 4 autres, les données ne sont que partiellement maintenues à jour.

Ces communes maintiennent-elles leurs données à jour ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui, c'est automatique</b>	5	38%
<b>Oui, régulièrement mais de façon manuelle</b>	4	31%
<b>Partiellement</b>	4	31%
<b>Non</b>	0	0%

A la question ouverte « Comment votre commune maintient-elle ses données ouvertes à jour ? », les répondants ont mentionné :

- Un employé vérifie régulièrement.
- Les données sont maintenues dans notre base de données centrale et automatiquement synchronisées avec le portail OpenDataSoft.
- Lors d'un changement dans l'un des fichiers versés. Fichier nécessitant peu de mise à jour à la base.
- Nous privilégions la mise à jour automatique à partir de scripts ou applications métier. A défaut nous formalisons la mise à jour manuelle.
- Par notre webmaster.
- Traitements quotidiens par ETL.

**PAR RAPPORT À 2018** Alors qu'en 2018 la totalité des communes maintenaient toutes leurs données à jour, en 2020 31% ne le font que partiellement.



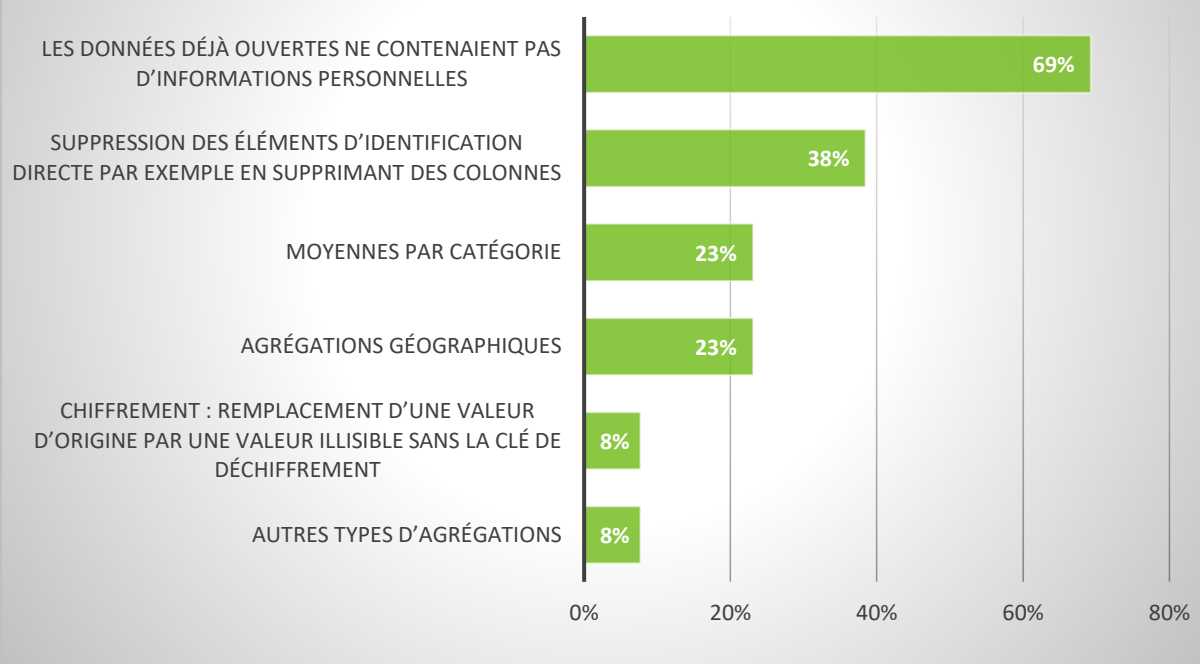
### Quelles mesures les communes adoptent-elles pour garantir l'anonymisation de leurs données ouvertes ?

Dans la majorité des cas, les données ouvertes ne contenaient pas d'informations personnelles. Dans le cas contraire, la méthode d'anonymisation la plus fréquemment citée est la suppression des éléments d'identification directe.

Quelles mesures ces communes adoptent-elles pour garantir l'anonymisation de leurs données ouvertes ?	Nombre	Pourcentage
Les données déjà ouvertes ne contenaient pas d'informations personnelles	9	69%
Suppression des éléments d'identification directe par exemple en supprimant des colonnes	5	38%
Agrégations géographiques	3	23%
Moyennes par catégorie	3	23%
Autres types d'agrégations	1	8%
Chiffrement : remplacement d'une valeur d'origine par une valeur illisible sans la clé de déchiffrement	1	8%



## Quelles mesures ces communes adoptent-elles pour garantir l'anonymisation de leurs données ouvertes ?



### Formats

En 2001, Tim Berners-Lee a développé un [système de classement des formats des données ouvertes](#). Il a établi une hiérarchie en 5 étoiles, qui est fréquemment adoptée par ceux qui publient de l'Open Data à travers le monde.

Ce classement en 5 étoiles évalue l'accessibilité et la facilité d'utilisation technique d'une série de données, allant de 1 étoile (données disponibles en ligne sous une licence ouverte) à 5 étoiles (appartenance au web des données, à savoir des données étroitement liées, immédiatement lisibles et compréhensibles par l'humain ou la machine). Les étoiles sont attribuées de manière séquentielle ; on ne peut pas attribuer une étoile supérieure si les exigences de la précédente ne sont pas satisfaites.

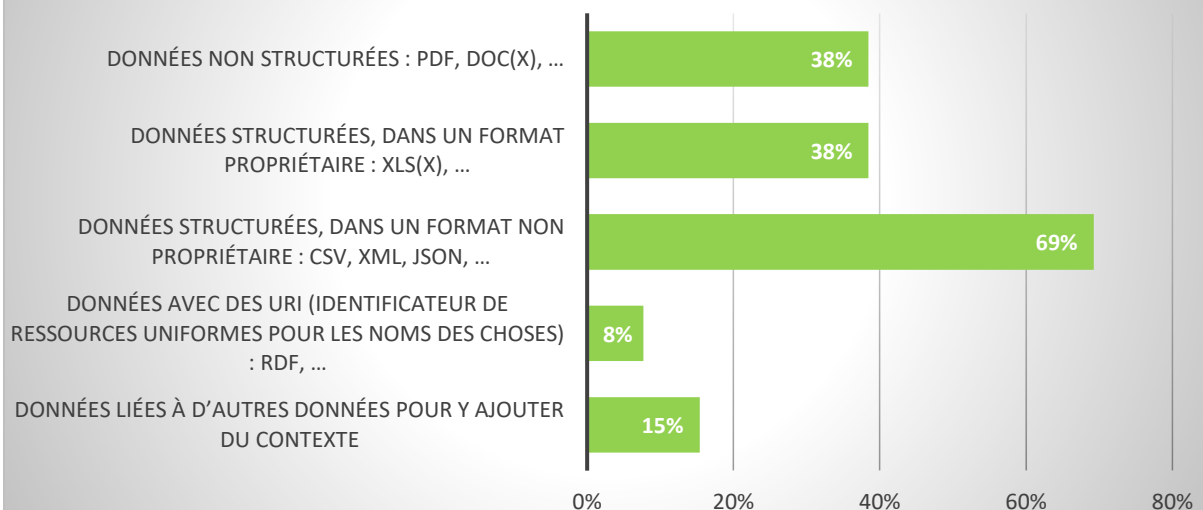
Voici ce classement :

Etoiles	Description
<b>1 étoile</b>	Données que l'on peut qualifier d'ouvertes, c'est-à-dire celles dont le contenu est disponible sous licence ouverte et ce sous n'importe quelle forme.
<b>2 étoiles</b>	Données réutilisables facilement ; à savoir que les données doivent être disponibles sous un format largement réutilisable et structuré, lisible par une machine et compréhensible par l'humain.
<b>3 étoiles</b>	Données disponibles sous un format structuré et lisible par une machine et qui ne sont pas dans un format propriétaire.
<b>4 étoiles</b>	Données qui utilisent des URI (afin d'être localisée, chaque ressource possède une adresse unique et permanente en ligne, appelée Uniform Ressource Identifier ou URI) pour les décrire, afin que l'humain puisse faire des références à celles-ci.
<b>5 étoiles</b>	Données liées à d'autres données pour leur ajouter du contexte.

9 des 13 villes (soit 69%) qui ouvrent certaines de leurs données le font dans un format structuré et non propriétaire. Les 4 autres publient uniquement des données classées 1 étoile, soit des données non structurées.

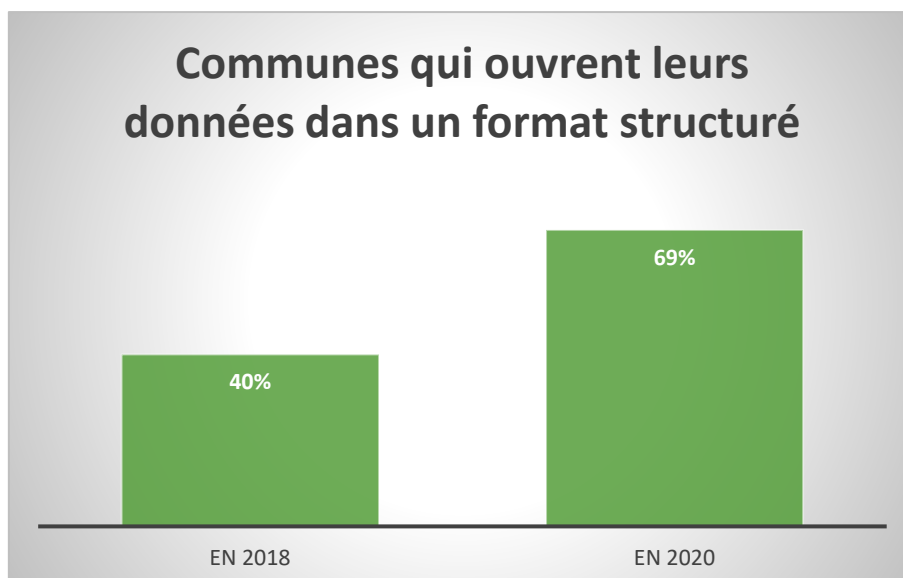
Dans quels formats ces communes publient-elles leurs données ?	Nombre	Pourcentage
<b>Données non structurées : PDF, DOC(X), ...</b>	5	38%
<b>Données structurées, dans un format propriétaire : XLS(X), ...</b>	5	38%
<b>Données structurées, dans un format non propriétaire : CSV, XML, JSON, ...</b>	9	69%
<b>Données avec des URI (identificateur de ressources uniformes pour les noms des choses) : RDF, ...</b>	1	8%
<b>Données liées à d'autres données pour y ajouter du contexte</b>	2	15%

## Dans quels formats ces communes publient-elles leurs données ?



**PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, la proportion de villes qui choisissent le format structuré a très nettement augmenté.

## Communes qui ouvrent leurs données dans un format structuré

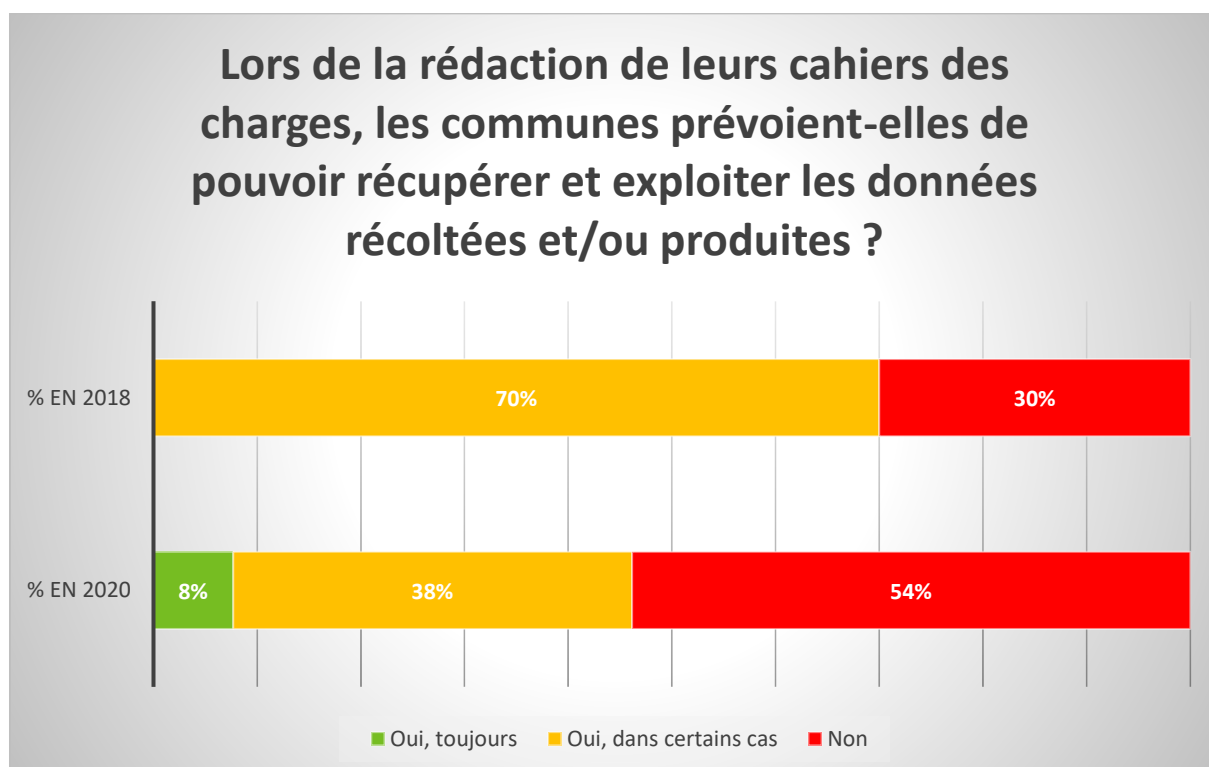


### Cahier des charges

Lors de la rédaction de leurs cahiers des charges, 6 des 13 communes qui ouvrent leurs données prévoient au moins dans certains cas de pouvoir récupérer et exploiter les données récoltées et/ou produites. Les 7 autres ne le font pas. Malheureusement ces 7 communes perdent ainsi le contrôle sur des données qui ont certainement une grande valeur.

Lors de la rédaction de leurs cahiers des charges, ces communes prévoient-elles de pouvoir récupérer et exploiter les données récoltées et/ou produites ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui, toujours</b>	1	8%
<b>Oui, dans certains cas</b>	5	38%
<b>Non</b>	7	54%

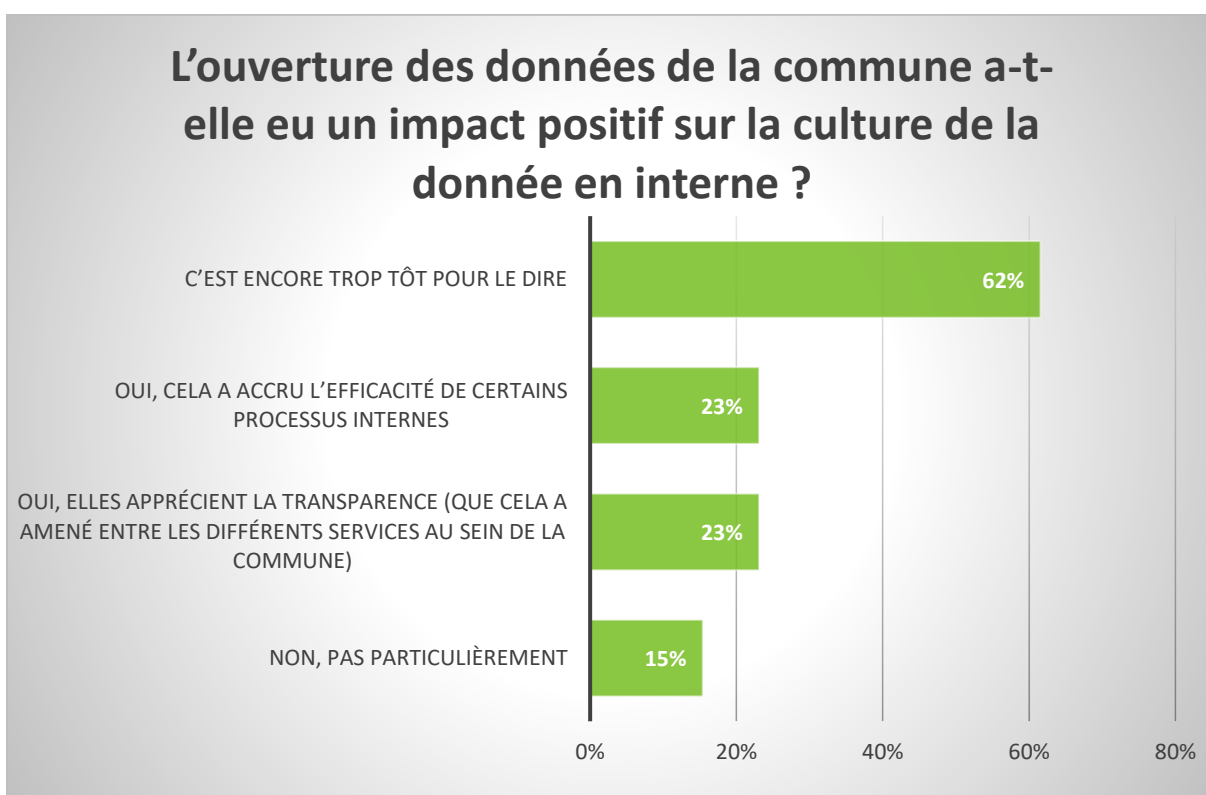
**PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, le pourcentage de communes qui ne prévoient pas de récupérer ces données a augmenté.



### Impact de l'ouverture des données

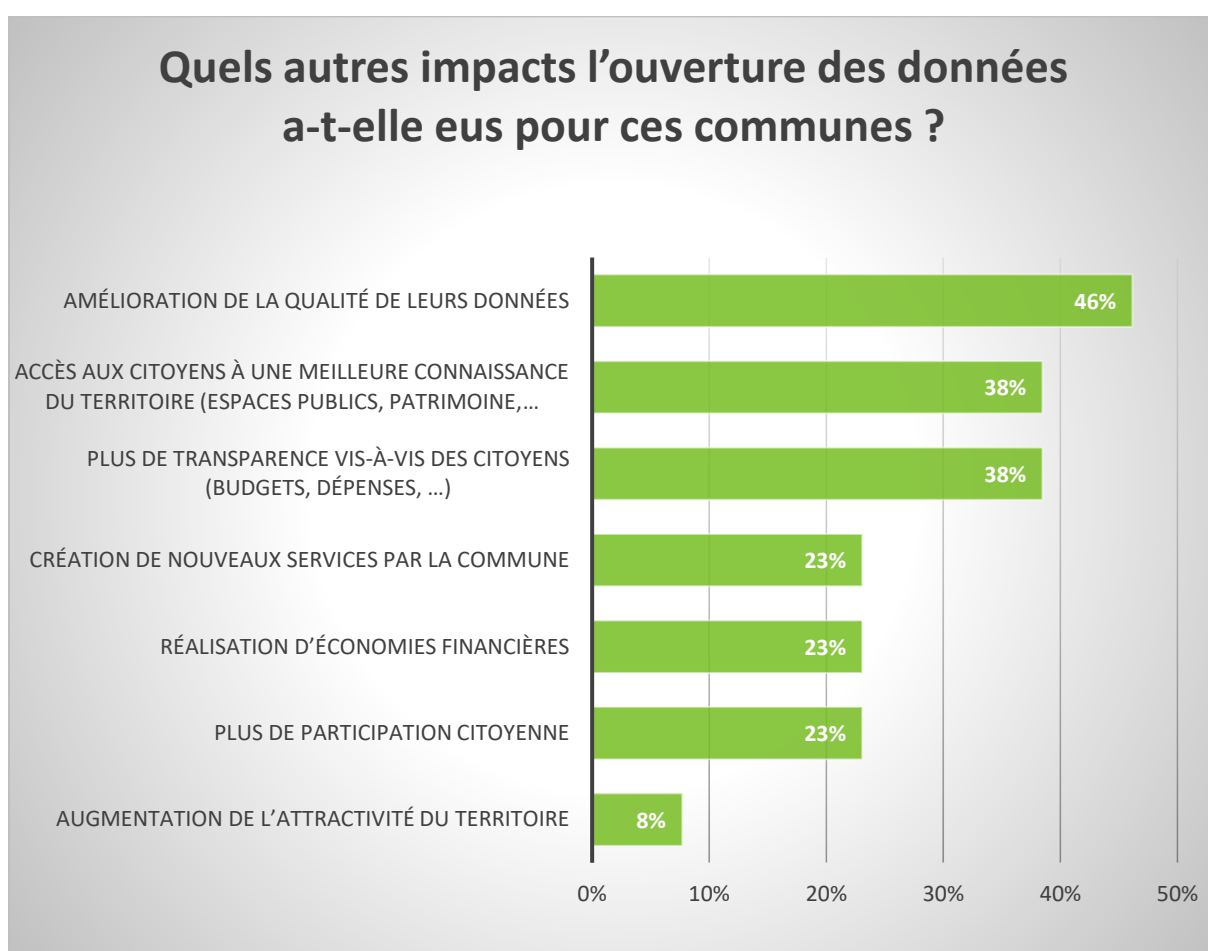
Malheureusement, l'impact positif de l'ouverture des données sur la culture de la donnée en interne n'est pas encore évident pour la majorité des villes.

L'ouverture des données de la commune a-t-elle eu un impact positif sur la culture de la donnée en interne ?	Nombre	Pourcentage
<b>C'est encore trop tôt pour le dire</b>	8	62%
<b>Oui, elles apprécient la transparence (que cela a amené entre les différents services au sein de la commune)</b>	3	23%
<b>Oui, cela a accru l'efficacité de certains processus internes</b>	3	23%
<b>Non, pas particulièrement</b>	2	15%
<b>Oui, certains employés proposent spontanément de partager certaines données</b>	0	0%
<b>Non, au contraire, elles notent des réticences</b>	0	0%



En dehors de la culture de la donnée en interne, le premier impact mentionné par les répondants est une amélioration de la qualité de leurs données.

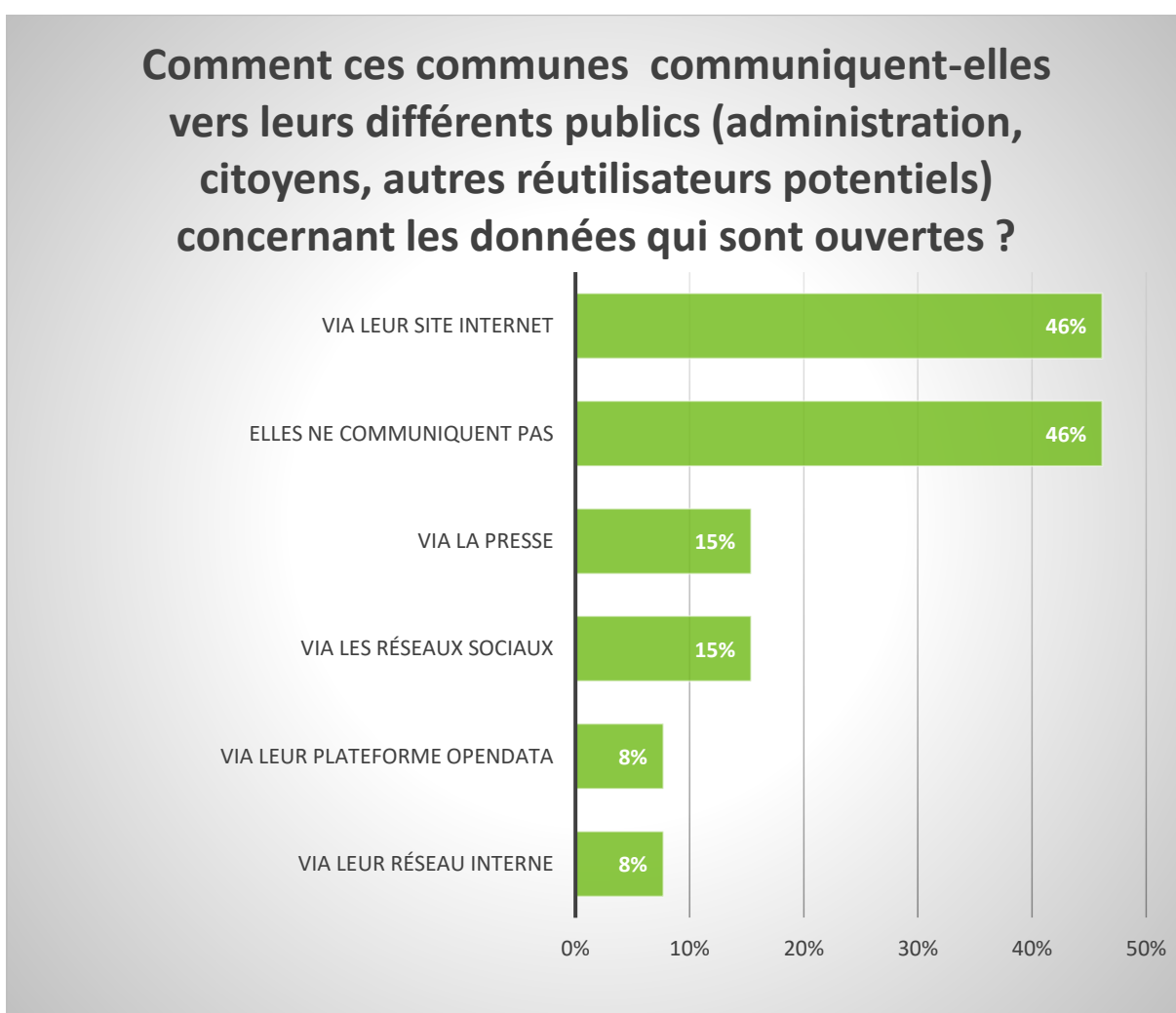
Quels autres impacts l'ouverture des données a-t-elle eus pour ces communes ?	Nombre	Pourcentage
Amélioration de la qualité de leurs données	6	46%
Plus de transparence vis-à-vis des citoyens (budgets, dépenses, ...)	5	38%
Accès aux citoyens à une meilleure connaissance du territoire (espaces publics, patrimoine, équipements, voirie, ...)	5	38%
Plus de participation citoyenne	3	23%
Réalisation d'économies financières	3	23%
Création de nouveaux services par la commune	3	23%
Augmentation de l'attractivité du territoire	1	8%



#### Communication relative aux données ouvertes

Près de la moitié des communes qui ouvrent certaines de leurs données ne le communiquent pas.

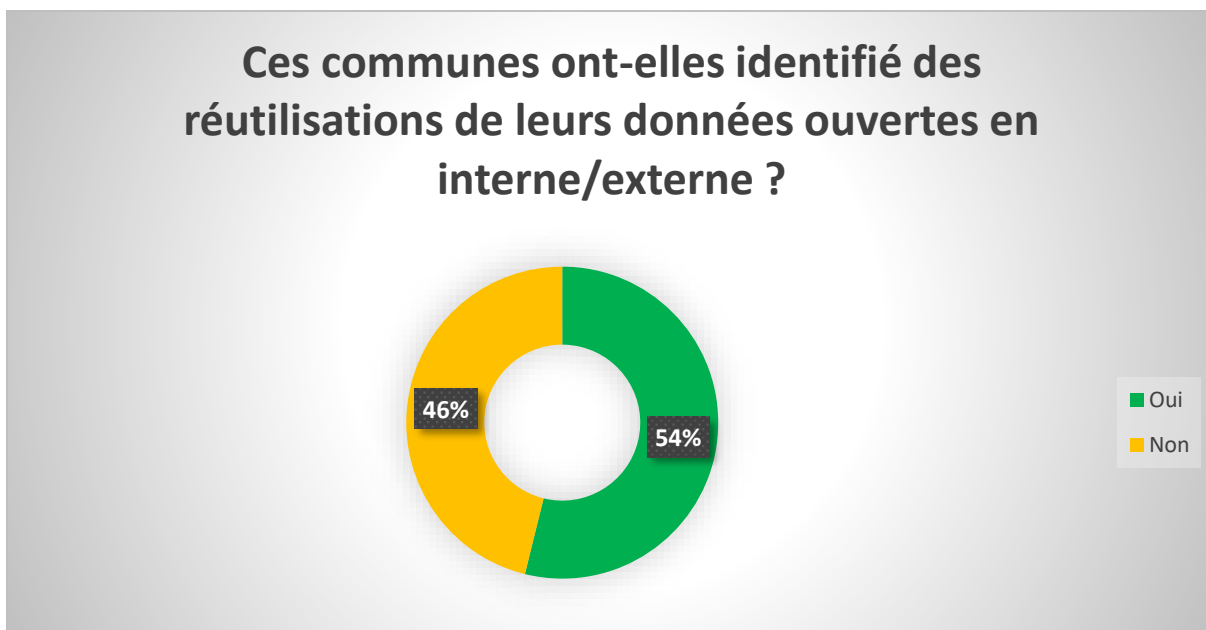
Comment ces communes communiquent-elles vers leurs différents publics (administration, citoyens, autres réutilisateurs potentiels) concernant les données qui sont ouvertes ?	Nombre	Pourcentage
Elles ne communiquent pas	6	46%
Via leur site internet	6	46%
Via les réseaux sociaux	2	15%
Via la presse	2	15%
Via leur réseau interne	1	8%
Via leur plateforme Open Data	1	8%



### Réutilisation des données ouvertes

A la question ouverte « Votre commune a-t-elle identifié des réutilisations de ses données ouvertes en interne/externe ? », voici une compilation des réponses reçues :

Ces communes ont-elles identifié des réutilisations de leurs données ouvertes en interne/externe ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui</b>	7	54%
<b>Non</b>	6	46%



Plus précisément, parmi les 7 communes qui mentionnent la réutilisation de leurs données, 2 précisent que ce sont des réutilisations internes et 1 via des transferts.

### Réponses des communes répondantes affirmant ne pas ouvrir leurs données


*Dans cette section, nous présentons les réponses des communes ayant affirmé ne pas ouvrir leurs données, soit 62 communes.*

#### Raisons pour lesquelles certaines communes n'ouvrent pas leurs données

Parmi les communes répondantes qui n'ouvrent pas leurs données, 58% des communes n'ouvrent pas leurs données par manque de connaissances, 55% par manque de personnel et 53% par manque de temps.

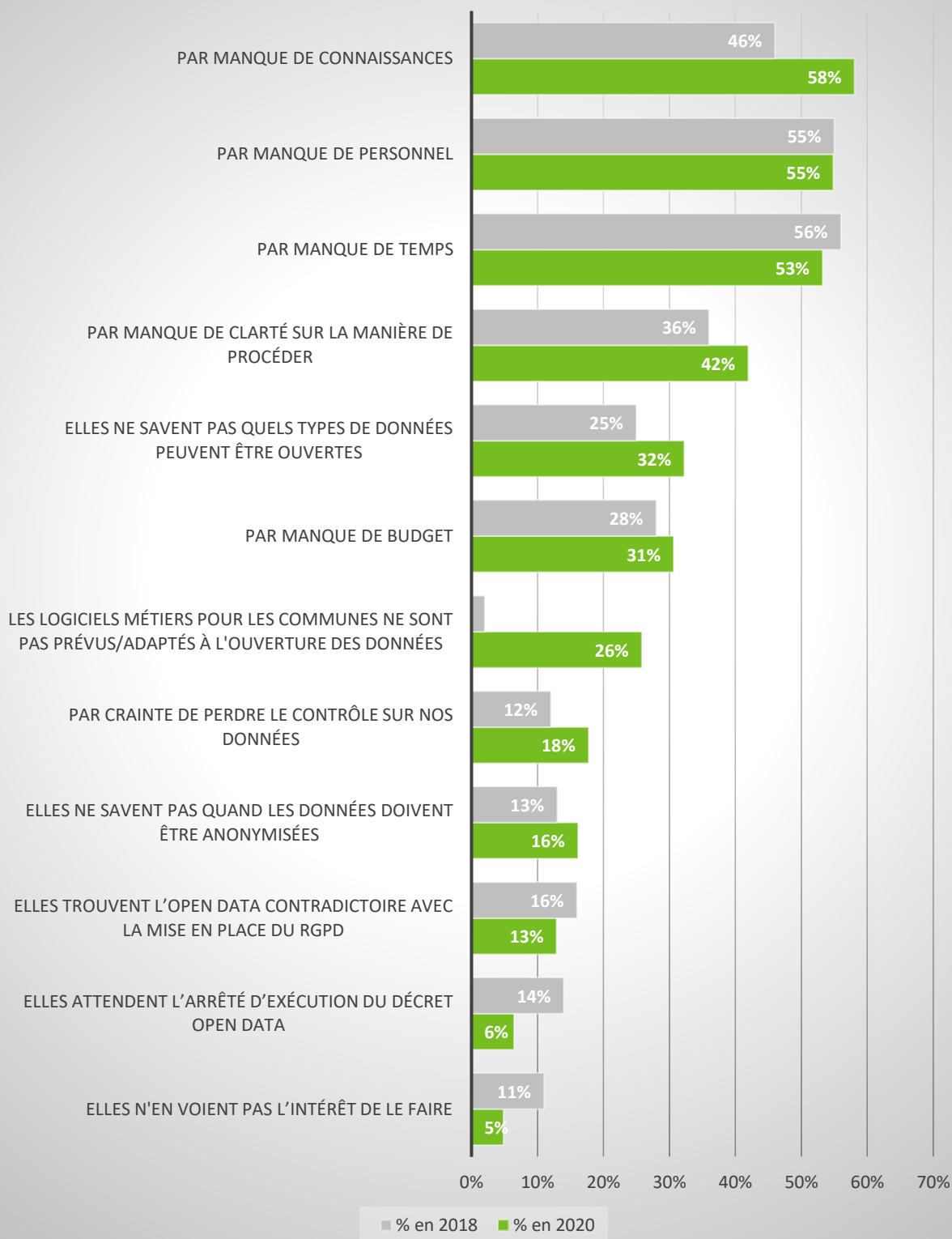


Pourquoi ces communes n'ouvrent-t-elles pas encore leurs données ?	Nombre	Pourcentage
Par manque de connaissances	36	58%
Par manque de personnel	34	55%
Par manque de temps	33	53%
Par manque de clarté sur la manière de procéder	26	42%
Elles ne savent pas quels types de données peuvent être ouvertes	20	32%
Par manque de budget	19	31%
Les logiciels métiers pour les communes ne sont pas prévus/adaptés à l'ouverture des données	16	26%
Par crainte de perdre le contrôle sur nos données	11	18%
Elles ne savent pas quand les données doivent être anonymisées	10	16%
Elles trouvent l'Open Data contradictoire avec la mise en place du RGPD	8	13%
Elles attendent l'arrêté d'exécution du décret Open Data	4	6%
Elles ne voient pas l'intérêt de le faire	3	5%

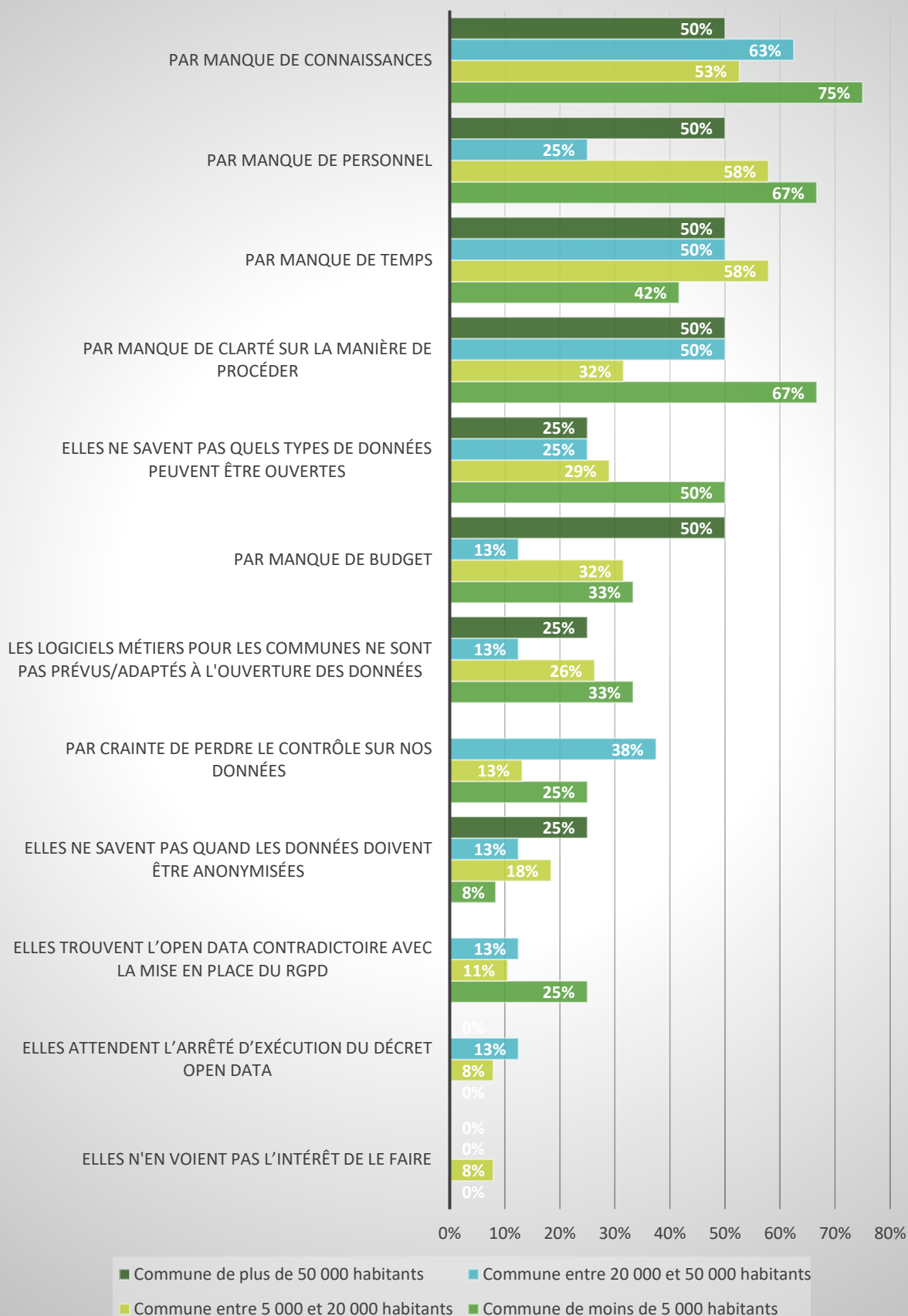
 **PAR RAPPORT À 2018** Alors qu'en 2018 les principales raisons pour lesquelles les communes n'ouvraient pas leurs données étaient le manque de temps ou de personnel, en 2020, c'est le manque de connaissances qui est évoqué en premier.

Il est intéressant de noter que seulement 5% des communes n'ouvrent pas leurs données car elles n'en voient pas l'intérêt. Ce pourcentage a encore baissé en 2 ans (11% en 2018).

## Pourquoi ces communes n'ouvrent-t-elles pas encore leurs données ?



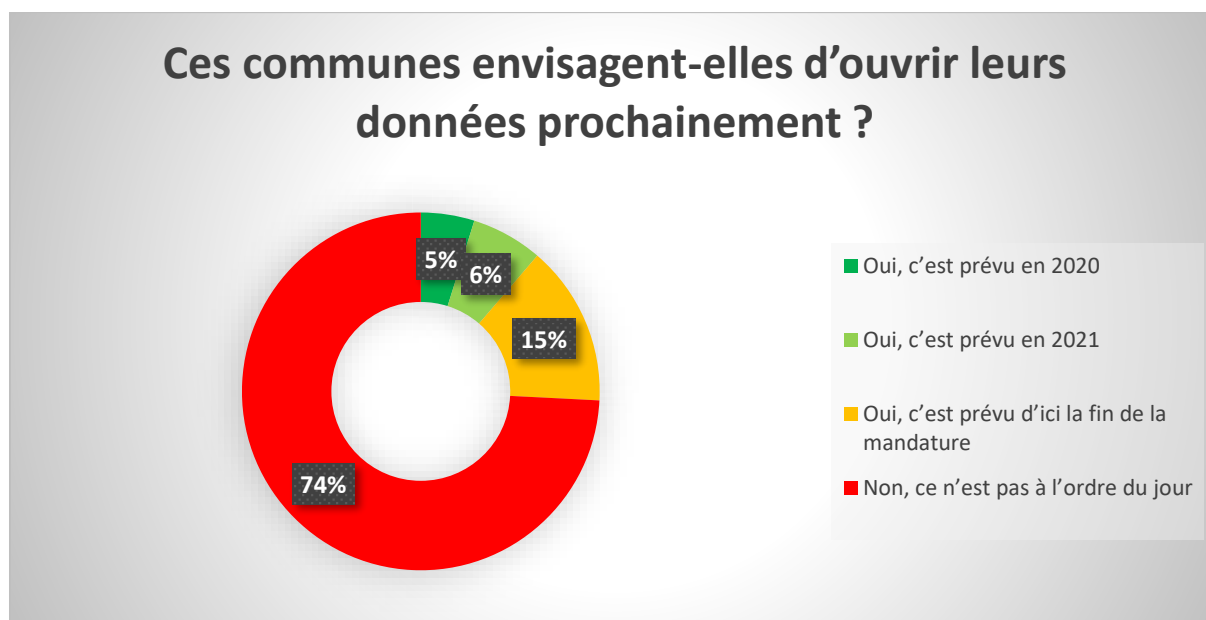
## Pourquoi ces communes n'ouvrent-t-elles pas encore leurs données ?



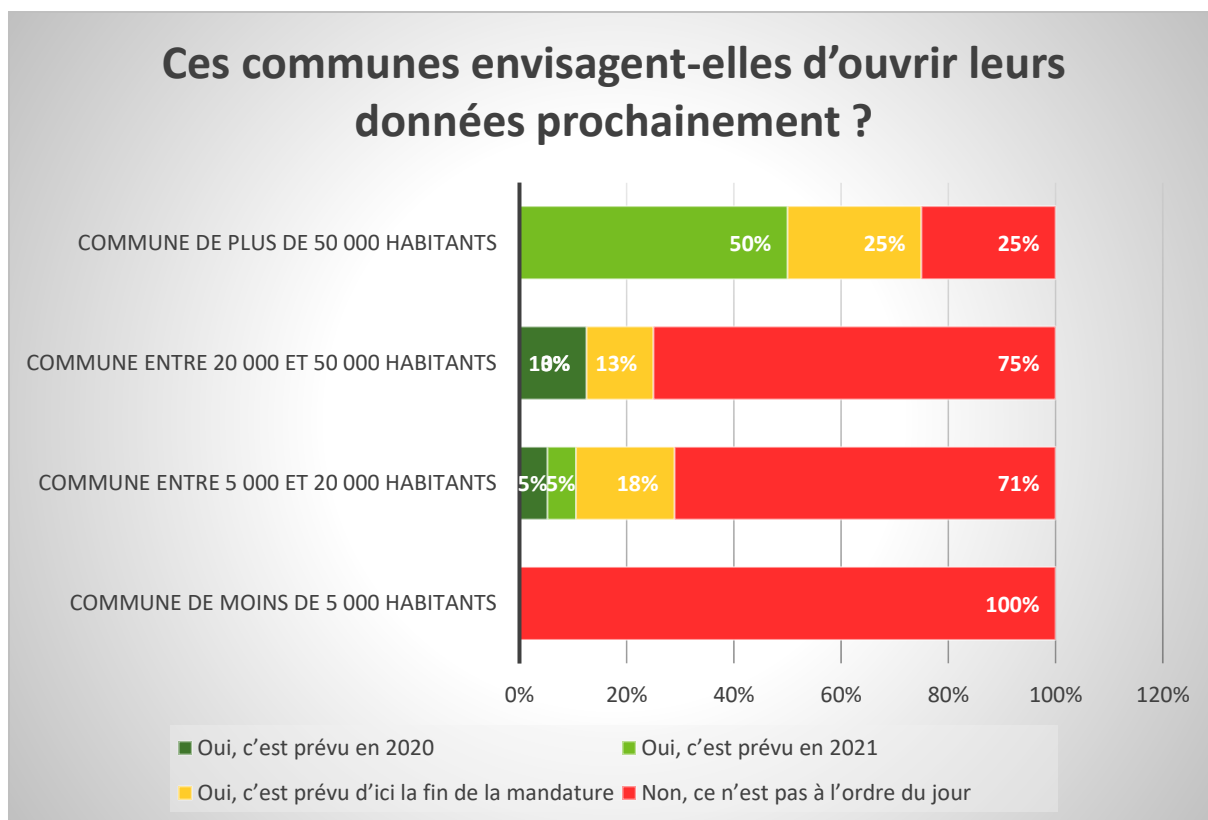
## Prévisions

Parmi les communes qui n'ouvrent pas leurs données, près de ¼ d'entre elles n'envisagent pas de le faire d'ici la fin de la mandature. Toutefois, c'est prévu pour 3 communes en 2020 et pour 4 autres en 2021.

Ces communes envisagent-elles d'ouvrir leurs données prochainement ?	Nombre	Pourcentage
Oui, c'est prévu en 2020	3	5%
Oui, c'est prévu en 2021	4	6%
Oui, c'est prévu d'ici la fin de la mandature	9	15%
Non, ce n'est pas à l'ordre du jour	46	74%



**OBSERVATION** Parmi les plus petites communes (moins de 5 000 habitants), aucune n'envisage d'ouvrir des données d'ici la fin de la mandature.



### Demandes des communes répondantes en terme d'Open Data

Les répondants avaient la possibilité d'exprimer librement leurs demandes en termes d'accompagnement ou de formations en relation avec l'ouverture de leurs données. Voici leurs réponses compilées.

Certaines communes ont formulé des demandes en termes d'informations, de documentations, d'accompagnement ou de formations. Les communes sont principalement à la recherche d'informations telles que :

- Des informations ou de la documentation de base sur ce qu'est l'Open Data et ce qu'elle peut apporter à une commune ;
- Des formations ;
- Des bonnes pratiques et exemples ;
- Une méthodologie et un plan d'action pour mettre en œuvre l'Open Data
- Des informations concrètes et précises (manière de procéder, aspects juridiques, ...) ;
- Des propositions de formats standards
- Des procédures/stratégies claires à suivre ;
- Un accompagnement

Les communes sont également en demande de :

- Moyens : personnel ou argent
- Outils mis à disposition gratuitement
- La mise en place d'un cadre d'application de l'Open Data
- Un marché global pour une plateforme Open Data
- Un audit de l'existant pour savoir comment procéder à l'ouverture des données

Certains répondants ne formulent aucune demande car ils émettent des réticences envers l'Open Data ou estiment que ce n'est pas d'actualité.

Quelles sont les demandes des communes en termes d'accompagnement ou de formations en relation avec l'ouverture de vos données ?	Nombre
Information ou documentation de base sur ce qu'est l'Open Data et ce qu'il peut apporter à une commune	12
Des formations	10
Demande de moyens (personnel ou argent)	8
Aucune demande car réticences envers l'Open Data ou pas d'actualité	6
Bonnes pratiques et exemples	5
Méthodologie et plan d'action pour mettre en œuvre l'Open Data	5
Propositions de formats standards	3
Mise à disposition gratuitement d'outils	3
Un accompagnement	2
Définir un cadre d'application réaliste	2
Marché global pour une plateforme Open Data	1
Un audit de l'existant pour savoir comment procéder à l'ouverture des données	1

## Charte pour le développement d'applications mobiles multiservices et ouvertes

Digital Wallonia a lancé une [charte](#) pour le développement d'applications mobiles multi-services et ouvertes pour le citoyen wallon au sein de la Smart Region. L'objectif est notamment d'aider les villes et communes wallonnes en facilitant l'identification des acteurs du marché qui adhèrent à cette charte.

Les principes et valeurs essentiels de la présente charte sont les suivants :

- Le respect par ses signataires de l'état de l'art, des standards technologiques et des principes d'accessibilité, de sécurité, d'ouverture et l'interopérabilité des solutions proposées, ainsi que des réglementations en vigueur aux niveaux régional, national et européen.
- Le respect du principe de la concurrence du marché, pour offrir un service optimal aux utilisateurs et un libre choix aux communes wallonnes.

- Le respect de la gouvernance collaborative mise en place pour favoriser la pluralité et l'évolutivité des solutions proposées.
- La sécurité et la protection des données personnelles.

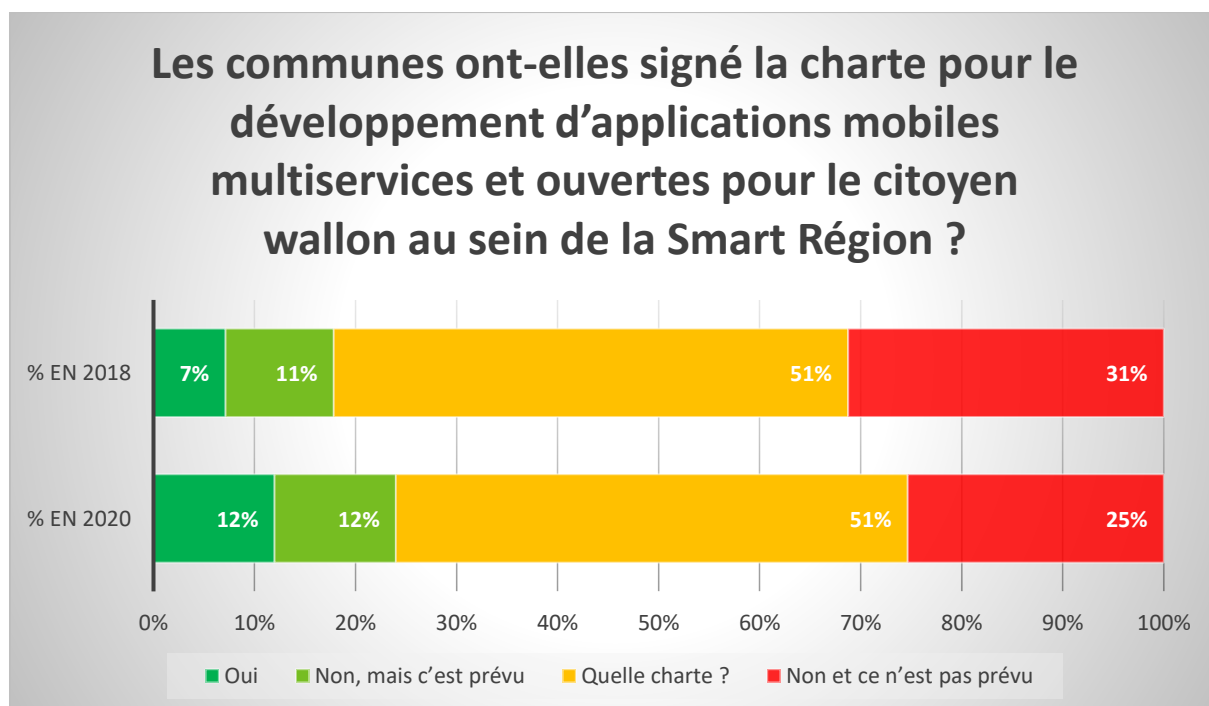
La Charte définit également les engagements de la Wallonie envers les signataires afin de rencontrer les objectifs précités.

Cette charte est disponible [ici](#).

Seules 24% des communes ont ou prévoient de signer cette charte.

Les communes ont-elles signé la charte pour le développement d'applications mobiles multiservices et ouvertes pour le citoyen wallon au sein de la Smart Région ?	Nombre	Pourcentage
Oui	9	12%
Non, mais c'est prévu	9	12%
Non et ce n'est pas prévu	19	25%
Elles ne connaissent pas cette charte	38	51%

**PAR RAPPORT À 2018** Il est intéressant de noter que, exactement comme en 2018, plus de la moitié (51%) des communes (ou en tout cas des répondants à l'enquête) ne la connaissent pas.




## 5. Exploitation des données

L'exploitation des données au sein d'une commune peut se faire de différentes manières : tableaux de visualisation, solutions d'aide à la prise de décision, analyse intelligente des données (Intelligence Artificielle, Analytics, ...), smart data, ...

### Manière d'exploiter les données

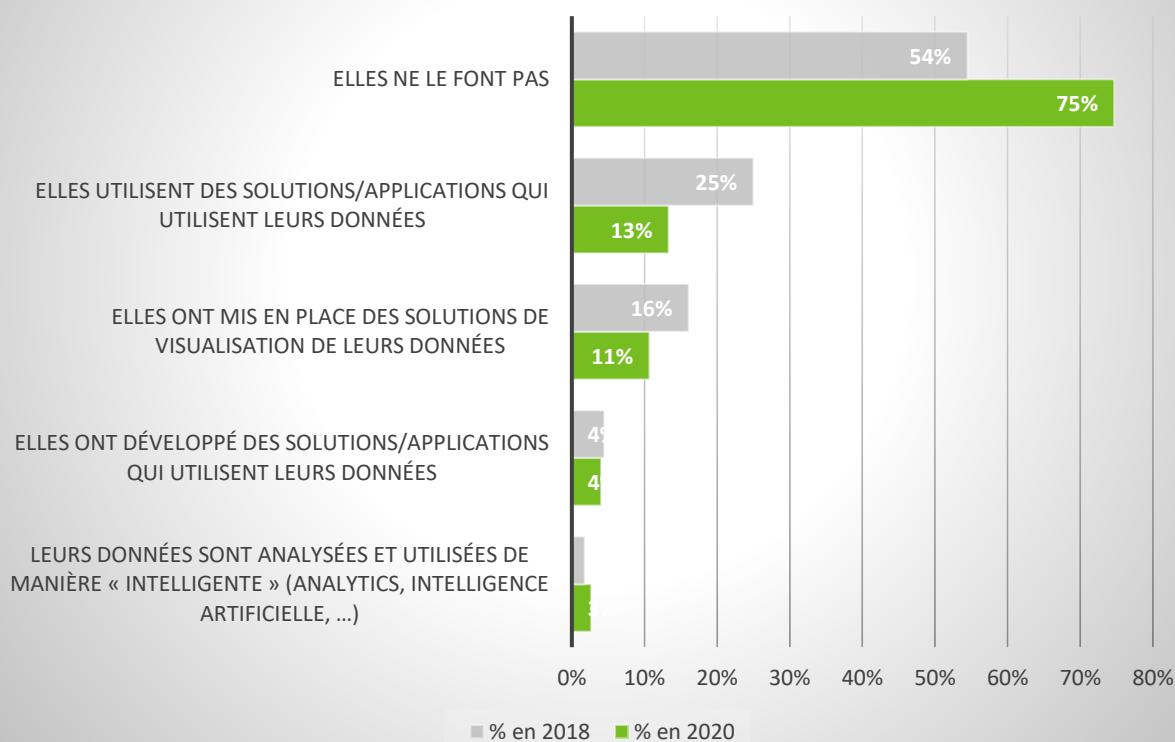
¾ des communes n'exploitent pas leurs données.

Comment les communes exploitent-elles leurs données afin de leur apporter de la valeur ajoutée ?	Nombre	% en 2020
<b>Elles ne le font pas</b>	56	75%
<b>Elles utilisent des solutions/applications qui utilisent leurs données</b>	10	13%
<b>Elles ont mis en place des solutions de visualisation de leurs données</b>	8	11%
<b>Elles ont développé des solutions/applications qui utilisent leurs données</b>	3	4%
<b>Leurs données sont analysées et utilisées de manière « intelligente » (Analytics, Intelligence Artificielle, ...)</b>	2	3%

 **PAR RAPPORT À 2018** En 2 ans, le pourcentage de communes qui disent exploiter leurs données a diminué.



## Comment les communes exploitent-elles leurs données afin de leur apporter de la valeur ajoutée ?



### Collaboration avec des acteurs privés

61% des répondants estiment que leur commune est prête à collaborer avec des acteurs privés pour mieux exploiter ses données.

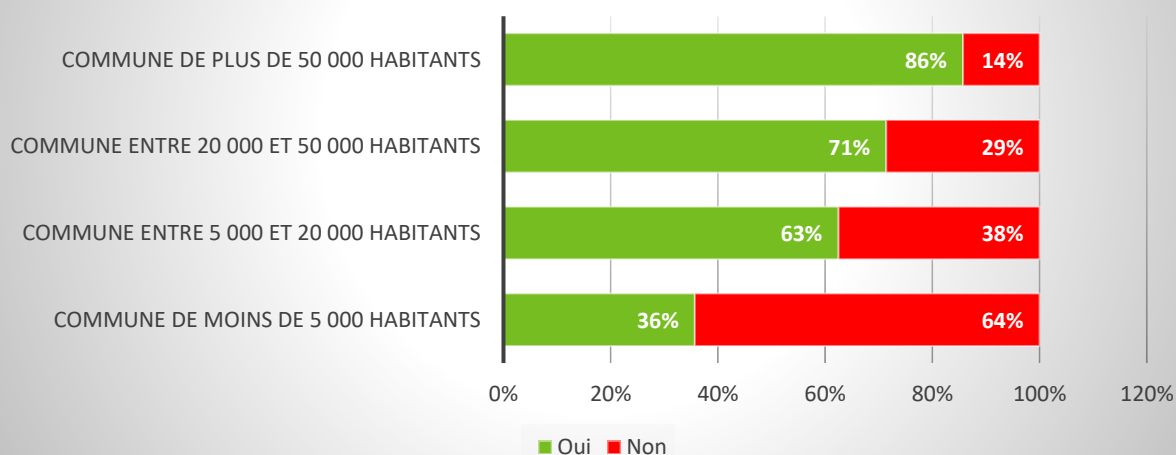
Les communes sont-elles prêtes à collaborer avec des acteurs privés pour mieux exploiter leurs données ?	Nombre	Pourcentage
<b>Oui</b>	46	61%
<b>Non</b>	29	39%

## Les communes sont-elles prêtes à collaborer avec des acteurs privés pour mieux exploiter leurs données ?



**OBSERVATION** Ce sont majoritairement les plus petites communes (moins de 5 000 habitants) qui ne sont pas prêtes à une telle collaboration.

## Les communes sont-elles prêtes à collaborer avec des acteurs privés pour mieux exploiter leurs données ?



## Raisons évoquées par les communes qui ne sont pas prêtes à collaborer avec des acteurs privés

Les répondants avaient la possibilité d'exprimer les raisons pour lesquelles leur commune n'est pas prête à collaborer avec des acteurs privés. Voici leurs réponses compilées.

Quelles sont les raisons évoquées par les répondants des communes qui ne sont pas prêtes à collaborer avec des acteurs privés ?	Nombre
<b>Coût</b>	8
<b>Ils ne savent pas</b>	3
<b>Pas d'utilité</b>	3
<b>Sécurisation des données</b>	2
<b>Perte de la souveraineté, dépendance à un prestataire</b>	2
<b>Manque de moyens humains pour gérer ça</b>	2
<b>Une solution régionale ou fédérale serait plus intéressante afin de créer une synergie entre les différents pouvoirs locaux</b>	1
<b>Méfiance quant à la qualité d'outils externes</b>	1
<b>Aspect commercial</b>	1
<b>Soutien et coopération avec la Communauté Germanophone</b>	1

## 6. Demandes des répondants

Nous avons laissé aux répondants un espace d'expression libre. 11 communes sur 75 ont formulé des demandes ou craintes.

Ces commentaires reflètent souvent la crainte des petites et moyennes communes de ne pas avoir les moyens humains et financiers pour accompagner ce virage vers le numérique et les nouvelles technologies. Elles mentionnent également la nécessité d'être accompagnées dans cette transformation et de former les agents.

3 répondants précisent que leurs réponses à l'enquête reflètent leur vision (liée à leurs attributions) et pas forcément complètement la vision communale.

2 communes mentionnent le souhait d'avancer dans cette matière.

1 commune demande des directives centralisées à respecter.

1 commune souhaite l'organisation d'un événement autour de la participation citoyenne et de l'Open Data.

## Partie III : Conclusions

Notre enquête, abordant les différentes thématiques de la gouvernance de la donnée, a été envoyée aux 262 villes et communes wallonnes entre fin mai et début juillet 2020.



Les grandes communes wallonnes sont les mieux représentées dans l'enquête. Au sein des petites communes, les mandataires et employés administratifs sont multitâches et semblent avoir moins de temps pour répondre à l'enquête

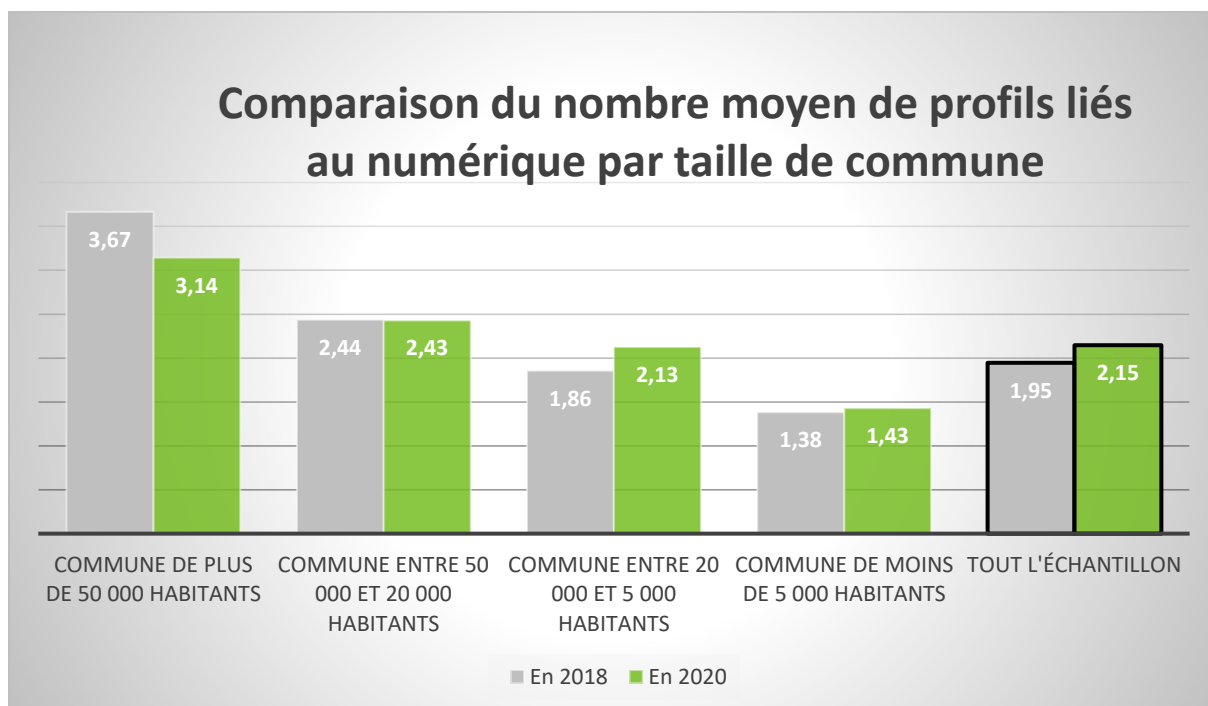
Le taux de participation à l'enquête par province est plutôt uniforme.

Malgré une participation plus faible qu'en 2018, les communes répondantes sont représentatives de l'ensemble des communes wallonnes, en termes de taille des communes et de répartition géographique.

### Gouvernance de la donnée

La nécessité pour les mandataires et employés administratifs des plus petites communes d'être multitâches s'explique par le fait qu'au plus la taille de la commune diminue, au moins la commune dispose de profils liés au numérique.

Le nombre moyen de profils liés au numérique par commune a sensiblement augmenté en 2 ans. Le virage vers le numérique semble donc s'amorcer lentement au sein des communes. En particulier, le nombre de communes ayant nommé un échevin du numérique est passé de 36% à 49%, ce qui est tout à fait significatif et devrait permettre au personnel de l'administration d'avoir un meilleur soutien politique dans leurs démarches.



La gouvernance de la donnée n'est clairement pas encore un sujet prioritaire pour la majorité des communes. A peine plus d'un quart des communes a mis en place une politique de gouvernance des données.

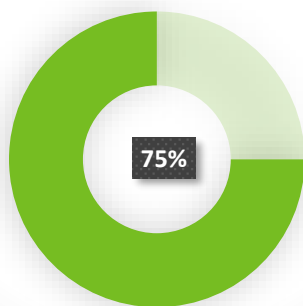


Toutefois, en 2 ans, on constate une légère évolution. Le pourcentage de communes ayant réalisé un inventaire ou un audit de leurs données ou ayant mis en place leur politique de gouvernance des données a augmenté sensiblement.

Environ 3 communes sur 10 collectent des données relatives aux idées, avis, opinions des citoyens ou provenant de la technologie IoT (Internet of Things – internet des objets). Et ce sont majoritairement les grandes communes qui le font.

Trois quart des répondants estiment que les mandataires et décideurs de leur commune sont conscients ou sont en train de prendre conscience de la valeur des données.

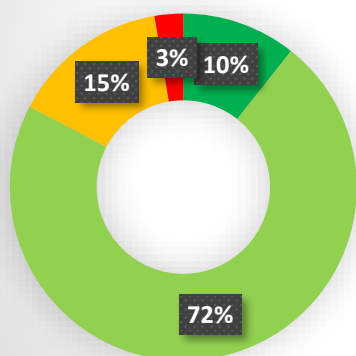
**75% des répondants estiment que les mandataires et décideurs de leur commune ont conscience de la valeur des données**



### RGPD

2 ans après l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP), seules 11% des communes sont en conformité. Toutefois, la majorité des communes sont en train de s'y conformer. Il reste cependant encore 18% des communes qui n'ont encore entamé aucune démarche.

## Où en sont les communes aujourd'hui dans leur mise en conformité avec le RGPD ?



- Elles sont en conformité
- Elles sont en train de prendre des mesures pour respecter la législation RGPD
- Elles vont prochainement débiter des démarches pour respecter la législation RGPD
- Rien n'est encore prévu

Ce sont les communes entre 5 000 et 20 000 habitants qui sont les moins avancées dans leur mise en conformité avec le RGPD.

Cependant, en 2 ans, les communes ont clairement progressé dans leurs démarches.

Les grandes communes perçoivent principalement la mise en place du RGPD comme une opportunité ; alors que les plus petites communes le voient d'abord comme une contrainte.

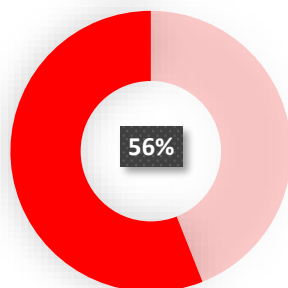
### Open Data

Il est interpellant de constater que plus de la moitié des répondants connaissent juste l'existence du décret Open Data ([décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française relatif à l'ouverture des données du secteur public](#)), voire même n'en ont jamais entendu parler.

Cependant, en 2 ans, le pourcentage de répondants connaissant ce décret Open Data parfaitement ou dans les grandes lignes a augmenté de 15%.

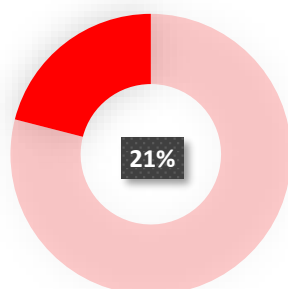


## 56% des répondants ne connaissent (presque) pas le décret Open Data



Il est encore plus interpellant de constater que **plus d'1 répondant sur 5 ne connaît pas l'Open Data**. Ce pourcentage passe même à plus de 4 sur 10 pour les communes de moins de 5 000 habitants.

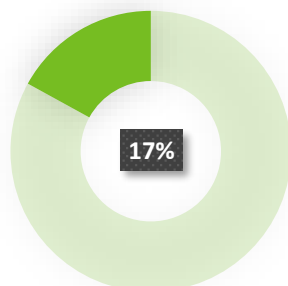
## 21% des répondants ne connaissent pas l'Open Data



Toutefois, environ la moitié des répondants perçoivent l'Open Data comme une opportunité soit d'améliorer la qualité de leurs données, soit d'être plus transparent vis-à-vis des citoyens, soit d'accroître la participation citoyenne.

Seules 13% des communes répondantes affirment ouvrir leurs données. Un fort travail de sensibilisation est encore nécessaire à l'égard de l'ensemble des communes wallonnes, de leurs mandataires et de leurs fonctionnaires.

## 17% des communes ouvrent certaines de leurs données

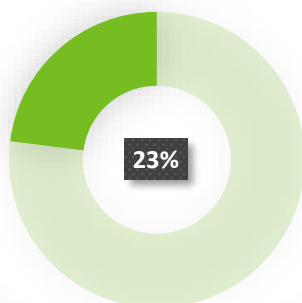


Malgré tout, une progression claire est à noter. En effet, le pourcentage de communes qui ouvrent certaines de leurs données a quasiment doublé en 2 ans.

Logiquement ce sont les plus grandes communes qui ouvrent le plus leurs données.

Parmi les communes qui ouvrent leurs données, seules 23% le font via la plateforme Open Data Wallonie-Bruxelles ([www.odwb.be](http://www.odwb.be)). Il sera donc essentiel à l'avenir de promouvoir davantage ce portail, encore très peu utilisé par les villes et communes wallonnes.

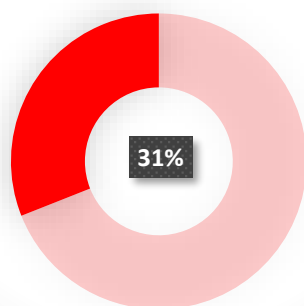
## 23% des communes publient leurs données ouvertes sur le portail Open Data Wallonie-Bruxelles



9 communes sur les 13 communes qui ouvrent leurs données les maintiennent à jour. Les 4 autres ne le font que partiellement.

9 des 13 villes (soit 69%) qui ouvrent certaines de leurs données le font dans un format structuré et non propriétaire. Les 4 autres publient uniquement des données classées 1 étoile, soit des données non structurées.

**31% des communes publient leurs données  
ouvertes exclusivement dans un format non  
structuré**

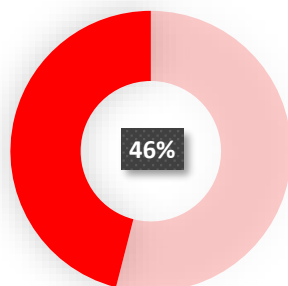


Toutefois, en 2 ans, la proportion de villes qui choisissent le format structuré a très nettement augmenté.

Malheureusement, l'impact positif de l'ouverture des données sur la culture de la donnée en interne n'est pas encore évident pour la majorité des communes qui ouvrent leurs données.

Autre constat interpellant : près de la moitié des communes qui ouvrent certaines de leurs données n'en font pas la publicité.

## 46% des communes ne communiquent pas sur leurs données ouvertes

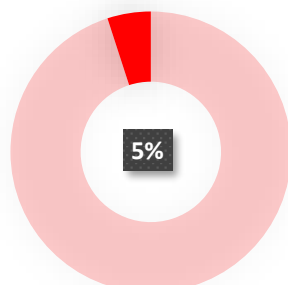


Parmi les communes répondantes qui n'ouvrent pas leurs données, 58% des communes n'ouvrent pas leurs données par manque de connaissances, 55% par manque de personnel et 53% par manque de temps.

Alors qu'en 2018 les principales raisons pour lesquelles les communes n'ouvraient pas leurs données étaient le manque de temps ou de personnel, en 2020, c'est le manque de connaissance qui est évoqué en premier.

Il est intéressant de noter que seulement 5% des communes n'ouvrent pas leurs données car elles n'en voient pas l'intérêt. Ce pourcentage a encore baissé en 2 ans (11% en 2018).

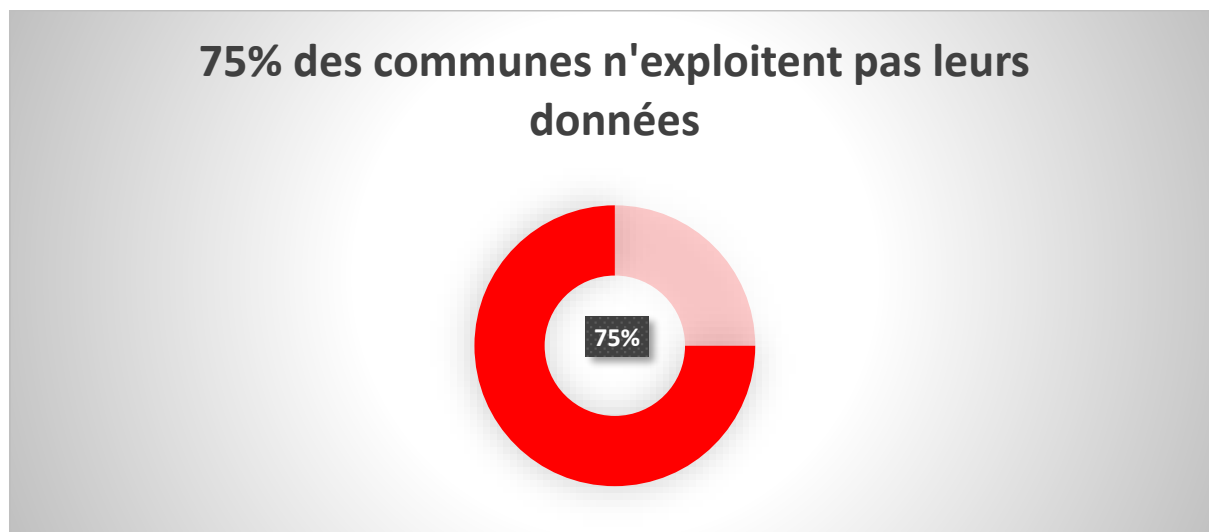
## Seules 5% des communes n'ouvrent pas leurs données car elles n'en voient pas l'intérêt



Parmi les communes qui n'ouvrent pas leurs données, près de  $\frac{3}{4}$  d'entre elles n'envisagent pas de le faire d'ici la fin de la mandature. Toutefois, c'est prévu pour 3 communes en 2020 et pour 4 autres en 2021.

### Exploitation des données

$\frac{3}{4}$  des communes n'exploitent pas leurs données.



Tout au long du questionnaire, particulièrement les petites et moyennes communes ont exprimé leurs craintes de ne pas avoir les moyens humains et financiers pour accompagner ce virage vers le numérique et les nouvelles technologies. Elles mentionnent également la nécessité d'être accompagnées dans cette transformation et de former les agents.

Parmi les plus petites communes, certaines ne perçoivent pas clairement l'intérêt des Smart Cities et de l'Open Data pour elles. Certains répondants ne connaissent même pas l'Open Data.

**Pour conclure, même si on note une légère progression en terme de gouvernance des données depuis 2018, nous ne pouvons toujours pas affirmer qu'il existe une culture forte de la donnée dans nos villes et communes.**

**Cependant, une prise de conscience semble présente notamment auprès des décideurs et mandataires.**

**Différentes initiatives nous montrent une volonté de la part de quelques protagonistes du territoire (communes ou intercommunales) d'aller de l'avant en initiant des projets d'ouverture ou d'exploitation de ces données publiques. La conscience de la valeur des données comme outil de développement territorial est en train de grandir, principalement parmi les plus grandes villes.**

Le défi pour les mois et années à venir consistera à raccrocher les plus petites communes à ce train numérique, en les éveillant d'abord à cette culture et en les formant à ces nouveaux outils ou en les accompagnant dans l'opérationnalisation de projets tels que la mise en production de l'Open Data dans leurs territoires.

Cela ne se fera pas sans un soutien du politique, à différents niveaux.

En 2018, nous attirions l'attention sur la nécessité qu'un arrêté d'exécution se rapportant au décret Open Data soit voté dans les plus brefs délais. Malheureusement, 2 ans plus tard, cet arrêté se fait toujours attendre.

Nous avons également souligné l'importance lors de l'installation de chaque nouveau collègue en décembre 2018, qu'un échevin ait dans ses attributions les compétences liées à la transformation numérique de sa commune. Seules 13% de communes supplémentaires disposent aujourd'hui d'un tel profil.

Enfin, nous ambitionnions pour nos communes, d'ici 2021 :

- Une culture généralisée de la donnée, de l'ouverture et des enjeux associés ;
- Des données ouvertes de qualité, diversifiées et pertinentes ;
- Des compétences certaines et des outils performants de traitement des données ;
- Une standardisation et une cohérence dans les démarches ;
- De nombreux nouveaux services aux citoyens développés sur base de ces données ouvertes, et qui respectent la charte pour le développement d'applications mobiles multiservices et ouvertes de Digital Wallonia.

Force est de constater qu'il reste beaucoup de chemin.

Afin d'aider nos communes à atteindre ces objectifs, FuturoCité a, entre autres, mis en place un programme d'accompagnement en 5 étapes « [Ouvrir ma ville](#) » se déroulant d'octobre 2020 à février 2021. Ce programme a pour objectif de conseiller et d'accompagner (d'un point de vue méthodologique et technique) les villes, communes et autres administrations wallonnes dans leurs mises en œuvre de l'Open Data. « Ouvrir ma ville » est un programme intégré d'accompagnement de projets innovants et répliquables, de la phase d'idéation jusqu'à la production d'un prototype en passant par la récolte, la structuration, la mise en qualité et la publication des données publiques ainsi que la montée en compétence des ressources humaines affectées à ces projets.